


EX LIBRIS
AMERICAN FOUNDATION
FOR THE BLIND INC.

à Monsieur Vonoven

En hommage reconnaissant et respectueux

15 juillet 1918

Paul [illegible]

DANS LA NUIT LABORIEUSE

ESSAI

SUR LA

Rééducation des Soldats Aveugles


copy 1

PAUL EMARD

DIRECTEUR DE LA MAISON DE CONVALESCENCE DES SOLDATS AVEUGLES
DE REUILLY

DANS LA NUIT LABORIEUSE

ESSAI
SUR LA
Rééducation des Soldats Aveugles

Préface de M. BRIEUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

44 Illustrations documentaires



Prix : 5 francs

PARIS
LIBRAIRIE J. VICTORION et Cie
87, boulevard Saint-Germain

Décembre 1917

A Mademoiselle JEANNE *LEFEBVRE,*
Infirmière-Chef de la Maison de Convalescence des Soldats Aveugles de Reuilly.

P. EMARD.

Décembre 1917.

PRÉFACE

Voici le travail le plus complet qui ait été écrit sur les aveugles de la guerre, leur mentalité, l'aide qui leur est donnée, leur réadaptation à la vie et nos devoirs envers eux.

Nul, mieux que l'auteur, du reste, n'a été en situation d'observer pendant aussi longtemps, et d'aussi près, nos soldats blessés aux yeux. M. Paul Emard est, en effet, depuis l'ouverture, chargé de la direction de cette maison de convalescence de Reuilly créée par l'État et à laquelle la Société des Amis des Soldats aveugles, dirigée par M. René Vallery-Radot, a prêté un concours efficace et permanent.

Le livre qu'il publie aujourd'hui sur un sujet si douloureux est cependant réconfortant ; il nous impose, à l'égard des combattants d'hier enfermés dans la nuit, un surcroît d'admiration. Si leur courage devant l'ennemi mérita toutes les louanges, il en faut cependant trouver de nouvelles pour saluer leur courage d'après la blessure terrible, courage moins éclatant que le premier, mais plus difficile peut-être puisqu'il doit s'exercer à toute minute, et qu'il devra durer aussi longtemps qu'eux-mêmes.

Les déplorables pitiés déprimantes qui ne sont, si l'on y réfléchit, qu'une inconsciente manifestation d'égoïsme, ont parfois laissé tomber, devant un soldat aveugle, la phrase imbécile : « J'aimerais mieux être mort. » Celui qui est la victime n'est pas de cette opinion. Il veut être vivant et il veut vivre, s'il est possible, dans l'activité, dans le travail, méritant ainsi, non par ses plaies, mais par sa force morale, le respect et l'amour.

Au début, il se sent profondément amoindri. Lui qui était le soutien ou l'espérance d'une famille, il croit ne pouvoir plus lui être qu'une charge. Lui qui était en plein épanouissement de son être se croit désormais placé sous l'éternelle dépendance d'autrui. Mais la vie a des puissances que nous ignorons. Bien vite, sous la parole des éducateurs, et par l'exemple des camarades réadaptés, l'homme qui n'y voit plus refuse d'accepter l'idée d'une prison perpétuelle. Il sent, il apprend qu'il peut s'évader. Les besoins de l'aide d'autrui, il conçoit qu'il peut les restreindre. Toute son énergie se tend vers cette délivrance, et les services qu'il apprécie le plus sont ceux qui l'en rapprochent. Il se raccroche à la vie, il n'accepte pas la déchéance dont il se crut menacé.

Il est comme un homme qu'une chute a précipité dans un abîme. D'abord étourdi, désespérant de gravir les parois abruptes, puis s'y essayant avec une énergie farouche, commençant l'ascension libératrice, se meurtrissant, se retournant les ongles aux aspérités, il devient bientôt confiant dans le succès, dans la délivrance et l'arrivée à la lumière nouvelle.

Il ne faut pas lui dire : « Comme vous êtes malheureux ! Vous ne sortirez jamais de là, mon pauvre ami, je vais vous envoyer quelque nourriture, car vous m'inspirez une grande pitié. » Il faut se pencher vers lui, s'en rapprocher le plus possible, lui jeter des cordes, lui indiquer les endroits où il peut prendre des points d'appui, et lui tendre la main, en excitant son courage et sa confiance.

C'est cela que l'on fait dans nos écoles de rééducation, c'est ce que M. Emard fait à Reuilly, c'est ce que doit faire toute personne qui se trouve à côté d'un soldat aveugle.

N'ayons pas peur de nous répéter :

L'aveugle est un homme qui, au début, croit tout perdu. C'est un homme qui se croit mort et qu'on peut ressusciter. Il croit que sa personnalité est abolie, sa

dignité anéantie, son indépendance à jamais aliénée. Il se croit destiné à être jusqu'à la fin de ses jours l'obligé des voyants. Ce n'est pas vrai et il faut le lui dire tout de suite. Les premières preuves seront faibles, elles auront cependant des conséquences heureuses. Dès que l'on aura pu affranchir un aveugle d'un des esclavages de la cécité récente. on l'aura soulagé. On ouvrira son âme à toutes les espérances par une toute petite acquisition parfois. Il faut renouveler les occasions de ces petites victoires. Elles rendent le goût à la vie. Si elles allument seulement une lueur, dans la nuit de son cerveau, ce sera déjà beaucoup. Les plus petites conquêtes que notre blessé fera sur les ténèbres, seront bienfaisantes. Les plus faciles à obtenir sont celles de la marche et de la connaissance des aîtres de la maison.

Je demande la permission de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs à propos des premiers secours moraux : N'ayez pas trop de prévenances pour vos élèves aveugles. Plus vous en avez, plus vous leur faites sentir leur infériorité.

Le but vers lequel vous devez tendre est de leur donner la conviction qu'ils peuvent presque complètement se passer du secours d'autrui, qu'ils sont autres. c'est vrai, mais qu'ils ne sont pas des infirmes condamnés à réclamer une aide incessante et qu'ils peuvent être indépendants. Donnez-leur l'idée que leur liberté n'est pas abolie, que leur dignité, leur personnalité, leur indépendance seront à peu près complètes lorsqu'ils auront reçu l'éducation que nécessite leur nouvel état.

Leur infériorité, d'ailleurs, n'est pas aussi grande que le croient les voyants. Cessez au plus tôt de tenir par le bras les malheureux qui n'y voient plus. Apprenez-leur à se guider eux-mêmes, à reconnaître et à tourner l'obstacle. Donnez-leur l'impression qu'ils sont très peu diminués. Exaltez en eux la personnalité. Soyez à côté d'eux, mais ignoré d'eux. Guidez-les toujours, soyez prêts à les secourir, mais ne les affaiblissez pas par une

*

incessante tendresse, par une sollicitude sans trêve. Soyez intangibles et présents, prêts à intervenir, mais désireux surtout que vos protégés n'aient plus besoin de votre protection.

Ces blessés sont comparables à des enfants. Il ne faut pas, comme certaines mères, les tenir trop longtemps dans le petit chariot. Le contact de la brassière, de la « promenette », leur est d'abord agréable. Il leur devient bientôt douloureux, et ils le sentent non plus comme un appui, mais comme un lien, mais comme une chaîne. Les aveugles sont pour un moment replacés dans les conditions de faiblesse du premier âge. Ils ont besoin qu'on les soutienne, qu'on leur donne une nouvelle adaptation à la vie.

Pour eux, bien des choses sont à recommencer. Ils sont moralement inquiets, angoissés, désemparés. Physiquement, la grande blessure qu'ils ont reçue les a profondément troublés. Il faut quelque temps pour que l'organisme, après un choc aussi violent, reprenne son équilibre, et il arrive parfois que les facultés de jugement sont, chez eux, momentanément diminuées. Ils sont donc faibles de corps et incertains d'esprit.

Cette double faiblesse crée, à ceux qui les entourent, un double devoir. Sans doute, on aura fait beaucoup lorsqu'on leur aura assuré la vie matérielle : on n'aura pas fait assez, si on ne leur a, en même temps, assuré la tranquillité de l'âme et le sentiment de leur propre dignité. Il faut avoir confiance, afin de leur donner confiance. Nous ignorons le pouvoir de suppléances de nos organes. Il y a en nous des puissances ignorées de nous-mêmes, inactives tant qu'elles ne sont pas nécessaires, empressées et efficaces lorsqu'il est besoin d'elles. Ce sont des réserves que, la plupart du temps, nous n'utiliserons jamais. Nous possédons des trésors que nous ne dépensons pas. Les ressources et la puissance de la vie sont plus grandes que nous ne pouvons l'imaginer.

Nous avons en nous, prêtes à agir, des armées de serviteurs dont nous ignorerons même la présence jusqu'à notre fin si jamais nous n'avons besoin d'eux. L'abolition soudaine de la vue donne, après un temps, comme un coup de fouet à tout l'organisme. La perte d'un sens exalte l'acuité des autres. Lorsque le soldat aveugle en aura la révélation, qu'il l'ait reçue ou qu'il l'ait acquise, il en arrivera peut-être, après quelques années, à cet état que j'ai connu chez plusieurs aveugles-nés, qui avaient l'orgueil d'être aveugles.

Et comment ne l'auraient-ils pas, lorsqu'ils se sentent capables d'accomplir certains actes, certains métiers aussi bien que nous? Ils font aussi bien que les autres avec moins de moyens, avec, en moins, un moyen que nous considérons, nous, comme de la plus grande importance. S'ils arrivent au même résultat, n'est-ce pas parce qu'ils sont plus intelligents? Celui qui n'a pas entendu l'éclat de rire d'un aveugle au milieu de voyants qu'embarrasse une obscurité soudaine, ne sait pas combien tout cela est vrai.

Donc, ne leur faites jamais entendre une parole de pitié. A quoi cela sert-il?

Ne leur parlez jamais de résignation.

Parlez-leur plutôt d'exaltation et de révolte contre les nécessités que leur impose leur état. Donnez-leur le goût de les vaincre. Affirmez qu'ils en ont le pouvoir. Vantez-leur la vie, sa beauté, sa puissance, et dites qu'elle est admirable. Je vous scandalise, peut-être? Écoutez.

J'ai vu sourire un aveugle, qui était, de plus, amputé des deux mains et d'une jambe. Allez-vous éteindre ce sourire-là, en disant à cet homme qu'il est à plaindre, en l'abordant avec un « Pauvre malheureux, comme je vous plains »? Il le sait bien, qu'il est malheureux, et n'a pas besoin qu'on le lui rappelle s'il lui arrive de l'oublier. Il n'a que faire d'une pitié déprimante qui ne s'exprime que par des paroles. Gardez cela pour les

petites dames qui ont des vapeurs. En vous apitoyant devant lui, vous ne seriez que des égoïstes sans le savoir. En proférant vos lamentations, vous ne pensez qu'à vous, qu'à vous, je le répète. Vous traduisez votre émotion, vous vous plaignez vous-mêmes de l'ébranlement de vos nerfs, et la preuve, c'est que vous vous hâtez de détourner les yeux : il vous semble que le malheur n'existera plus lorsque vous aurez cessé de le voir.

* * *

Aimons nos soldats aveugles! Non seulement de tout notre cœur, mais de tout notre esprit. Si, à un certain moment, nous avons contre l'un d'eux de l'irritation qui nous paraisse justifiée, disons-nous bien qu'à la faute commise par lui il y a une explication qui nous échappe. Nul n'est méchant volontairement. Cherchons bien : nous avons une part de responsabilité dans cette faute. Si nous ne la trouvons pas, cherchons encore : ces hommes ont droit à toute notre bonté.

Aimons-les, aimons-les jusqu'à accepter qu'ils soient injustes à notre égard. Si cette injustice nous étonne, c'est que des choses nous ont échappé.

Et même, on peut dire qu'ils ont le droit d'être injustes, et exigeants. Songez à ce qu'ils peuvent souffrir quand ils cessent d'oublier! Songez à toutes les révoltes de leur jeunesse contre les atrocités de leur blessure! Les aveugles-nés, eux, ne savent pas ce qu'ils perdent : les nôtres le savent, et c'est en plein épanouissement de la vie, c'est au moment de l'éclosion de toutes les énergies, de la poursuite de tous les rêves, au moment où l'on aime, où l'on aime d'amour, vous entendez, qu'ils ont été frappés. Ne faudrait-il pas avoir l'âme d'un saint pour ne pas en vouloir à la destinée, c'est-à-dire à tout et à tous? Que de rancœurs, que de révoltes, que de désespoirs! Quand l'un d'eux vous irritera, demandez-vous si, à sa place, nous serions des

anges de patience. Efforcez-vous de prévoir leurs susceptibilités, ne soyez pas surpris qu'ils ne comprennent pas vos bontés, ni qu'ils vous calomnient, et vous prêtent des sentiments que vous n'avez pas. Faites comme lorsqu'on sauve un noyé. Ce n'est pas parce qu'il se débat, affolé, ce n'est pas parce qu'il vous frappe en se débattant que vous allez le lâcher, n'est-ce pas? Laissez-le frapper — il ne sait pas — et continuez à le soutenir. Quand il sera sur le sable, et tout à fait sauvé, vous pourrez lui expliquer doucement qu'il vous a meurtri.

*
* *

La grande, l'énorme majorité de nos soldats aveugles est composée de cultivateurs. Souhaitons à chacun de ceux-là une petite maison, dans le village où ils sont nés, souhaitons-leur un petit jardin qu'ils cultiveront, et souhaitons encore que la demeure paisible soit égayée par des rires d'enfants, et animée par la sollicitude discrète et vigilante d'une bonne épouse, paysanne comme lui, et qui sera ses yeux.

Souhaitons que tous — sauf exceptions bien rares — soient soustraits au dur labeur de l'usine homicide, aux ordres des contremaîtres, à l'obligation de l'effort commandé, à la nécessité du guide qui les conduira et viendra les chercher, leur prenant ainsi une part de leur salaire et les exposant aux tentations de l'alcool; faisons *tout* pour que *tous* puissent travailler chez eux, chacun à l'heure qui lui plaît, dans la mesure qui lui convient, avec l'aide de la compagne toujours présente, avec la possibilité de suspendre son activité, et d'appeler à la minute qui lui plaira, un de ses petits enfants sur ses genoux, pour lui raconter ses misères, avec le sourire qu'on a lorsqu'on raconte des malheurs passés et dont on a su triompher.

Et à ce petit, le père qui n'y voit plus pourra dire :

— Mon enfant, j'ai donné mes yeux pour que les

tiens ne voient pas ce que j'ai vu, pour que toi, et tes enfants, et les enfants de tes enfants n'aient plus jamais à subir les épouvantes de la guerre, et pour que les monstres qui l'ont déchaînée par leur orgueil et leur barbarie soient mis dans l'impossibilité de provoquer de nouveau un tel désastre.

Aime-moi bien, je le mérite, car mon état serait insupportable si je n'étais pas aimé, il serait insupportable surtout si je pouvais penser que mes camarades et moi nous n'avons pas tué la guerre. Mais si comme je le crois, nous avons étranglé la gueuse, et si tu le comprends, et si les autres le comprennent, alors je ne regrette pas le prix dont j'ai payé un tel bienfait.

BRIEUX,
de l'Académie Française.



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Essai sur la Rééducation des Soldats Aveugles

DEUXIÈME PARTIE

Histoire de la Fondation de Reuilly

TROISIÈME PARTIE

La Rééducation professionnelle à Reuilly

QUATRIÈME PARTIE

Les Devoirs envers les Soldats Aveugles



Je dois des remerciements tout particuliers aux collaborateurs, d'une science très avertie, qui ont bien voulu fortifier ma documentation de renseignements techniques et de notes substantielles, dont le lecteur saura apprécier toute la valeur :

M. le Dr VALUDE, *Chef de Service à la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts, Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire Complémentaire des Quinze-Vingts;*

M. LERROUX, *Directeur de l'École de Vannerie de Fayl-Billot;*

Mlle Jeanne LÉVY, *Infirmière bénévole de la Maison de Reuilly;*

M. le Dr POMPEANI, *Aide-Major de M. le Dr Valude;*

M. le Dr COSSE, *Médecin-Major de 2e classe, Directeur de l'École de Rééducation des Soldats Aveugles de Chartres;*

M. Jacques SÉE, *Directeur des Établissements Hutchinson;*

M. Georges DUBOIS, *Maître d'Armes.*

J'associe à ces remerciements très cordiaux tous ceux qui, à Reuilly, soit par libre choix, soit parce que cette place leur fut assignée, se dévouent au service des soldats aveugles.

C'est avec une grande joie et, qu'on me permette le mot, une plus grande fierté, que, tourné vers le passé, je constate la perpétuité d'une union très affectueuse qui nous a toujours tous tendus vers un but unique : l'intérêt de nos chers blessés.

PAUL EMARD.



ESSAI

SUR LA

Rééducation des Soldats Aveugles

Dans la nuit laborieuse

Il n'est à Reuilly que depuis quelques jours. Hier encore les Infirmières l'ont guidé au réfectoire, à la salle de pansements, dans le parc. Son bâton commence à se familiariser avec le bord des trottoirs, les murailles et les allées.

L'horloge sonne : il compte cinq heures. La vie s'anime dans la grande salle. Quelques camarades, les villageois qui autrefois se levaient avec le soleil, quittent leur lit.

Le nouveau se dresse : une idée l'a fait tressaillir : « Si j'essayais ! » Il s'habille et sort du dortoir.

Le voici au bas des marches : Il se remémore les conseils des dames : le trottoir à gauche, puis à droite la muraille du réfectoire, ensuite la rampe, enfin le grillage. Il marche, il s'arrête ; sa canne lui échappe des mains ; il hésite, sent le grillage à sa droite, ramasse sa canne et repart. L'air arrive plus frais sur son visage : il se sait dans le parc ; il va, il va, le voici au fond de la grande allée.

Contemplez tout transfiguré son pauvre cher visage sans regards. Sa démarche est ferme ; il respire à pleins poumons ; il frappe le sol d'un pas cadencé ; il brandit sa canne ; ses lèvres fredonnent le refrain de son régiment. Pour la première fois depuis sa blessure, il goûte la joie d'être seul et l'orgueil de se conduire lui-même.

Cette joie sacrée, efforcez-vous de la créer abondante et profonde, vous qui vivez auprès de nos chers blessés, dussiez-vous en souffrir.

Les enveloppements affectueux, les longues conversations sont

plus agréables ; par des compliments et de bonnes paroles on gagne plus promptement une reconnaissance dont l'expression émeut délicieusement les âmes tendres, en leur donnant la sensation de s'élever très haut vers les sommets du dévouement, mais l'intérêt réel et durable du soldat aveugle n'est pas là. Ne l'emprisonnez pas dans votre affection ; travaillez à paraître inutile. Allez plus loin. Faites-vous oublier. Rendez-lui service sans le lui dire. Effacez-vous au point qu'il puisse ignorer vos bienfaits ainsi que le remords d'être ingrat.

Qu'importe qu'il méconnaisse vos efforts, s'il a reconquis le sentiment de l'indépendance et si par vos efforts il est plus heureux.

Voilà l'idée directive que nous avons voulu donner à Reuilly à tous ceux qui étaient appelés à collaborer à l'œuvre si passionnante de la rééducation des soldats aveugles.

Une maison de rééducation ne doit être :

Ni une *ambulance*, où la consigne est de faire passer le temps aux blessés le plus agréablement possible ;

Ni une *communauté*, dans laquelle on s'organise pour vivre doucement en un régime de concessions et de prévenances mutuelles ;

Ni même une *école de moralité* d'où les pensionnaires sortiraient plus affinés, plus instruits et plus vertueux ; c'est et ce ne doit être qu'un *couloir* entre les ténèbres d'horreur et d'impuissance où sa blessure a plongé le soldat aveugle et la nuit laborieuse où il vivra demain, dans le contact perpétuel de ses frères voyants, aussitôt que le travail l'aura reconquis au labeur quotidien, qui console de tout.

La rééducation du soldat aveugle est-elle possible ? — *Rééducation*, le mot est-il exact ? Il me paraît que *réadaptation* vaut mieux.

En effet, il ne s'agit pas ici d'une éducation nouvelle, mais d'une utilisation de l'éducation précédente qui persiste, bonne ou médiocre, permettant une accommodation rapide ou lente.

L'éducation n'influe qu'une fois sur toute vie humaine. A dix-huit ans d'ordinaire, notre sort est fixé. Qu'il se soit fatigué devant un établi ou qu'il ait peiné sur des livres, le jeune homme, qui a façonné sa volonté plus encore que la matière inerte confiée à son labeur, est armé pour la vie, quelles que soient les luttes qu'il aura à subir. Sa volonté est le seul outil qui ne se brisera jamais entre ses mains, et grâce auquel il surmontera tous les obstacles. Bon ouvrier, artisan laborieux, bachelier studieux et réfléchi, il sera

plus tard, selon les hasards de l'existence, contremaître, chef d'usine, médecin, etc.

Ne voyons-nous pas aujourd'hui nos soldats conduits au combat par des capitaines de vingt-cinq ans, qui n'avaient appris l'art militaire ni sur les bancs du lycée ni aux cours du soir des ateliers professionnels. La tempête est venue; elle a tout bouleversé sans pouvoir les réduire à l'impuissance : grâce à la forte éducation de leur volonté, ils se sont adaptés à une situation nouvelle.

Ce qui donne à la machine humaine son mouvement harmonieux et fécond, ce ne sont ni les yeux, ni les bras, ni les jambes, c'est l'intelligence obéissant au devoir et servie par un corps dont les organes ont acquis l'habitude du travail assidu.

Dans nos soldats aveugles la volonté a déjà fait son œuvre. Hommes vigoureux, puisqu'ils avaient été jugés bons pour le service armé, avant la guerre ils gagnaient leur vie; ils savaient ce que c'est que le travail. Les leçons d'héroïsme qu'ils ont offertes et reçues, la souffrance subie et souvent acceptée avec résignation et grandeur d'âme, le sentiment général de l'admiration, de la reconnaissance et de la tendresse qui se sont épanouies autour d'eux, leur donnent de nouvelles forces.

Ce sont ces forces que nous devons chercher à développer dans les soldats aveugles qui, bénéficiant de leur éducation précédente, réaliseront, suivant les sujets, une accommodation plus ou moins rapide.

Pourtant s'il s'en trouvait parmi eux qui aient autrefois méconnu les joies austères et saines du travail, les espérances de rééducation seraient moindres. Un paresseux ou un déclassé voyant ne fera jamais un bon ouvrier aveugle.

Au lendemain de sa blessure, la volonté du soldat aveugle était, elle aussi, bien enténébrée.

Nous avons connu ces premières heures de la fondation, heures dures entres toutes, où nos pensionnaires acceptaient avec une indifférence polie les concerts, les lectures, les goûters et autres gâteries délicieusement inutiles pour l'avenir. Mais comme cette résignation fondit vite quand s'ouvrit le premier atelier et lorsque, la force rayonnante de l'exemple ayant fait son œuvre, chaque nouvel arrivant, traduisant à sa façon la sentence du philosophe : *Quod isti et istæ, cur non ego?*, n'eut pour se réconforter qu'à se redire : « Je ne suis pas plus bête que les camarades. »

Soldats aveugles et aveugles de naissance. — Aussitôt, le soldat aveugle nous parut dissemblable de l'aveugle de naissance, au point que nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y a plus loin du premier au second que de l'aveugle au boiteux ou au manchot.

Je ne voudrais rien dire ici qui puisse blesser une classe d'infortunés très dignes de compassion. Je sortirais d'ailleurs de mon sujet en recherchant pourquoi ces malheureux restent trop souvent handicapés dans la vie, mais je dois, me plaçant au seul point de vue de ma thèse, établir les distances qui séparent les deux catégories de non-voyants, qui justifient la *différence des méthodes* employées et qui expliquent *la différence des résulats obtenus*.

La première supériorité du soldat aveugle, nous l'avons déjà dit, c'est de posséder bien en main l'arme de la volonté qu'il a forgée antérieurement à sa blessure par un apprentissage régulier et complet.

La seconde, *c'est qu'il a vu*.

On affirme que les aveugles de naissance ont une sorte de sens spécial. Je n'ai pas à me prononcer sur ce point.

Je crois que communément nous n'obligeons pas nos sens à rendre tout ce qu'ils pourraient donner, et que, voyants, nous négligeons notre toucher, parce que nos yeux font plus rapidement une besogne que notre main accomplirait avec une exactitude plus grande. Mais vienne une catastrophe; celui qui a vu, privé de ses yeux, demande à ses doigts les renseignements que le regard lui refuse; bientôt — très bientôt — il s'aperçoit que la main est un instrument infiniment plus perfectionné qu'il ne le supposait, et surtout très perfectionnable. Il entreprend alors et réalise des choses qu'il n'eût pas exécutées autrefois; aussi n'est-il pas paradoxal de dire qu'un soldat aveugle est capable d'apprendre et d'exercer un métier d'un ordre supérieur à celui qu'il pratiquait auparavant.

Reconnaissons au soldat aveugle, dans la plupart des cas, cette autre supériorité de la volonté éduquée et du corps assoupli aux fatigues et aux besognes du labeur matériel ou intellectuel et concluons qu'il se présente au combat à livrer au découragement mieux armé que l'aveugle de naissance.

Il s'adaptera *volontiers* à sa nouvelle situation, parce que le travail est pour lui la meilleure des consolations et le plus puissant des réconforts; il s'adaptera *vite* parce qu'il sait déjà en partie ce qu'il doit apprendre et parce que la vision du monde extérieur, dont il garde l'image vivante dans sa mémoire, le dispense d'explications

qui, prodiguées à celui qui n'a jamais vu, ne correspondent peut-être qu'approximativement à la réalité.

Professeurs aveugles ou professeurs voyants. — Si l'on admet ceci, il faut conclure à la supériorité, pour l'enseignement du soldat aveugle, du professeur voyant ou ayant vu, sur le professeur aveugle de naissance.

Ce sujet est délicat, je ne l'ignore pas, mais je n'ai pas le droit de l'esquiver, car je l'estime d'une importance capitale. J'ai conscience d'ailleurs de n'être mû ici que par le seul sentiment de chercher, sans que rien puisse me détourner de mon but, ce qu'il y a de meilleur pour ceux qui m'ont été confiés et que j'aime comme mes frères souffrants.

La qualité essentielle d'un professeur c'est de savoir répandre avec patience et clarté sa science sur les autres.

Un aveugle, même de naissance, sera supérieur, s'il est intelligent, au voyant d'intelligence médiocre ou de faible patience. Mais, les deux sujets en présence supposés de valeur égale, le voyant et l'aveugle ayant vu seront supérieurs et de beaucoup.

L'aveugle de naissance est généralement trop long dans ses explications. Il ne saurait avoir aucune idée des simplifications et des combinaisons que celui qui a vu imagine, tandis que le voyant et le soldat aveugle restant sur le même plan, continuent à parler tous les deux *en voyants*.

Il serait injuste de méconnaître que l'aveugle de naissance a eu son utilité très grande et qu'il peut l'avoir encore dans des cas particuliers.

Au début de la guerre, alors qu'aucun soldat aveugle n'avait reçu de rééducation et que beaucoup se demandaient si celle-ci serait possible, les aveugles en possession d'un métier ont servi aux nouveaux venus dans la douloureuse confrérie d'encouragements et d'exemples vivants. Aujourd'hui, cette heure est passée. Les pensionnaires de Reuilly ou des Filiales savent ce dont sont capables ceux qui les ont précédés, ils sont fixés à l'avance sur ce qu'ils peuvent faire et l'exemple qui les convainc le mieux est celui de leurs aînés.

Il faudra d'ailleurs toujours tenir compte sur ce point, plus encore que sur bien d'autres, des situations de fait et de lieu, des éléments dont on dispose et de circonstances, qui parfois n'auront qu'un rapport très lointain avec l'enseignement proprement dit.

Ce que doit être la rééducation du soldat aveugle. — Non seulement le soldat aveugle, normal d'esprit et affligé de la seule cécité, est susceptible d'être rééduqué, mais cette rééducation paraît relativement facile.

Doivent-ils tous recevoir cette rééducation et, dans l'affirmative, cette rééducation sera-t-elle pour tous poussée au même point et composée d'éléments équivalents?

Il y a un minimum nécessaire à tout soldat aveugle pour qu'il ne soit pas un pauvre être déchu. Il nous est arrivé longtemps d'accueillir à Reuilly des pensionnaires qui littéralement ne savaient pas marcher.

Dans l'hôpital où on le soignait, tout le monde s'empressait autour de lui; on le promenait; on le faisait manger; on comptait pour lui les marches de l'escalier; on posait avec soin sa main sur la rampe; on lui épargnait toute peine, toute recherche; bref, on se donnait un mal inimaginable pour faire son malheur.

Heureusement une voix puissante s'est élevée : Brieux a poussé le cri d'alarme ; il a dit et répété que plaindre n'est pas consoler, et il a rendu aux soldats aveugles l'inappréciable service d'obtenir qu'on les traitât, non comme des malades, mais comme des êtres normaux, dont il faut avant tout respecter la liberté. Brieux a beaucoup fait pour les soldats aveugles, et il n'est pas, grâce à Dieu, au terme de sa tâche. Je ne sais s'il fera mieux que de les avoir délivrés de la chape écrasante qu'était cette compassion stérilement active des bonnes âmes, qui les paralysait et qui finalement les eût étouffés.

Ce ne sont d'ailleurs pas toujours les ressorts les plus hauts de l'âme que met en mouvement la compassion vouée à ceux qui ne contemplent plus la douce lumière du jour. Nous les plaignons trop souvent sous l'influence de cette crainte mystérieuse, qui nous rappelle qu'étant hommes, nous sommes exposés aux mêmes dangers; nous les plaignons aussi parce que c'est par les yeux — ces fenêtres du cerveau — que nous arrivent en foule les joies sensibles de la vie.

Pour devenir une vertu, notre compassion s'inspirera de motifs plus élevés. Aimons les aveugles parce qu'ils sont nos frères et qu'ils souffrent ; manifestons-leur cette affection non par des lamentations mais par une poignée de main virile et par une assistance discrète, continue et appropriée à leurs besoins.

Le soldat aveugle apprendra donc d'abord à *être aveugle*, c'est-à dire à agir seul. Hier encore c'était un débrouillard; que l'on n'en-

trave pas ses efforts et demain il saura se passer du voyant pour le plus grand nombre des actes de la vie.

Qu'on nous permette à ce sujet une petite anecdote.

Le 23 décembre dernier, les deux cents soldats aveugles pensionnaires de la Maison de Reuilly, étaient réunis dans la salle Huguenet, où, après un concert intime, on avait distribué les cadeaux de Noël offerts par les dames infirmières. Le clairon sonna le goûter.

L'Infirmier-chef annonça :

« Mes amis, nous vous demandons dix minutes d'attente pour que l'on transporte les chaises de la salle de concert jusqu'au réfectoire. »

Alors un pensionnaire dit :

« Mais chacun peut bien emporter la sienne. »

Un applaudissement unanime accueillit cette boutade et, dans le joyeux brouhaha d'une caserne où ce serait toujours le 14 juillet, sans heurt ni accident, les deux cents soldats gagnèrent les trois réfectoires de la Maison.

Dix minutes après, chacun ayant trouvé sa place et assis sur le siège qu'il avait apporté lui-même, savoura le goûter plus copieux des grandes circonstances.

Ce jour-là fut pour nous aussi un jour de fête.

Les soldats aveugles devront apprendre à lire et à écrire en caractères ponctués.

Tous sans exception ?

Ce serait désirable, mais que répondre à l'illettré dépourvu de toute culture et peu susceptible d'en acquérir, qui avoue placidement : « Chez nous, on ne lit pas. »

Je sais des soldats aveugles qui, illettrés au régiment, ont depuis leur cécité appris le Braille. Ce sont des exemples admirables qui naturellement resteront des exceptions, mais il est bon que tous les aveugles cultivés, et d'une façon générale ceux qui apprennent un métier, étudient en même temps l'écriture ponctuée.

Ils auront besoin de lire et d'écrire pour leur travail : ils en auront besoin pour la nourriture de leur intelligence et pour leur distraction ; ils en auront besoin peut-être pour la sauvegarde de leur indépendance afin, si cela était nécessaire, en dehors d'un entourage hostile ou indifférent, de correspondre, soit avec des

camarades, soit avec ceux qui les ont rééduqués et vers lesquels ils auraient à crier leur détresse.

Les différentes catégories de soldats aveugles. — S'il est vrai que la loi bienfaisante du travail est plus impérieuse encore pour les soldats aveugles, leurs occupations devront naturellement être différentes suivant les catégories qui constituent la société et entre lesquelles ils se répartissent : intellectuels, paysans, commerçants et ouvriers.

Les Intellectuels. — Les intellectuels — je considère comme un devoir de le dire — risquent d'être les plus malheureux parmi ceux qu'a si terriblement atteints la perte de la vue.

Comme je la maudis cette compassion stérile et maladroite des parents et des amis, qui circonvient trop souvent l'officier, le bachelier, l'artiste et qui lui épargne tout effort et toute initiative. Comment parler rééducation à un blessé si entouré, si choyé? Des parents croient aimer leur chère victime de la guerre, qui se préparent des regrets effroyables, lorsqu'il se sentiront vieillir à côté de leur enfant désœuvré, dans la solitude qui succédera aux empressements actuels. Si mes paroles convertissaient, ne fût-ce qu'un seul de ces bourreaux inconscients, je me consolerais vite des mécontentements que ma franchise un peu brutale ne manquera pas de provoquer.

La rééducation des intellectuels aveugles a été entreprise en dehors de Reuilly. Je pourrais donc ne pas m'y arrêter. On me permettra cependant de faire une rapide incursion dans ce domaine plus difficile à cultiver que celui qui nous a été départi.

Le choix du soldat aveugle intellectuel devra être différent selon qu'il demandera au travail une *distraction* ou un *métier*. Un intellectuel fortuné, qui ne désire qu'un remède au désœuvrement et un aliment pour son esprit, aura un choix plus varié que celui qui travaille pour gagner sa vie.

Tout aveugle intellectuel apprendra la lecture, l'écriture et l'abrégé Braille, la machine à écrire, et s'il en juge l'utilisation pratique pour lui, la machine à sténographier.

Veut-on marcher plus avant, il faut tenir soigneusement compte des goûts antérieurs, la faculté d'adaptation étant plus restreinte que pour les métiers manuels et les possibilités de réalisation sans les

yeux étant aussi beaucoup moins nombreuses dans la vie de l'esprit. Pour cette première catégorie, presque chaque cas devient un cas isolé exigeant une solution spéciale.

Toute occupation, dont on veut tirer un salaire normal et régulier, mais pour laquelle des recherches livresques considérables et continues seraient nécessaires, me paraît devoir être écartée.

Je n'ignore pas les exemples que nous admirons tous, mais n'oublions pas que les résultats exceptionnels auxquels sont arrivés les Villey et les Léon, n'ont été obtenus qu'après des années d'un effort soutenu et avec l'aide de collaboratrices, femme ou mère, d'un dévouement si complet et si averti qu'il ne peut se rencontrer que rarement.

Un secrétaire — d'ailleurs il faut le rétribuer — ne saurait remplacer le livre, et malheureusement les impressions pour aveugles, dont nous parlerons plus loin, ne fourniront jamais qu'une partie infinitésimale des ouvrages indispensables à la préparation d'un simple baccalauréat.

L'enseignement supérieur ou secondaire ne me paraît donc qu'exceptionnellement possible à l'intellectuel aveugle. Je n'en dirai pas autant de certaines spécialités ou de l'enseignement primaire.

L'enseignement des langues vivantes est conciliable avec la cécité; l'impossibilité de corriger les devoirs sera toujours un obstacle sérieux, mais cet enseignement étant essentiellement oral, l'intellectuel aveugle, surtout s'il s'exprime assez facilement pour donner des causeries, sinon des conférences, et en bénéficiant du prestige que lui vaut sa blessure, se créera rapidement à l'étranger une situation enviable.

Reste une difficulté que je me reprocherais de ne pas signaler avec insistance.

L'habitude de vivre loin de la patrie n'est pas une habitude française. Combien de voyants n'ont pu résister au mal du pays ? Le soldat aveugle même marié, — j'allais dire : parce que marié — sera-t-il plus fort? La vie est douce chez nous et le réconfort des longues causeries est si indispensable à celui dont le regard n'apporte plus à l'âme les distractions du monde extérieur, qu'il se fatiguera vite, je le crains, des conversations incomplètes entre gens de langue et de mentalité différentes, quelles que soient les sympathies qui les rapprochent.

La carrière de l'enseignement primaire me paraît également accessible à l'aveugle intelligent. Là, encore il aura besoin d'aide dans une partie de sa tâche, mais s'il a le bonheur d'avoir une compagne d'une culture suffisante pour posséder ou acquérir un brevet, n'est-il pas à espérer que les pouvoirs publics faciliteront à l'instituteur aveugle et à sa compagne diplômée l'exercice du métier commun, en leur confiant une petite école, où les leçons de la maîtresse seront complétées et grandement amplifiées par l'exemple et l'autorité morale du glorieux mutilé.

J'ai demandé au Lieutenant Dallet, aujourd'hui instituteur public à Saint-Brévin, de reproduire l'admirable lettre qu'il a adressée, il y a quelques mois, à M. Brieux, et qui montre réalisée cette collaboration, qui promet d'être des plus fécondes.

« Saint-Brévin, décembre 1916.

» Monsieur,

» Ce n'est pas à M. Brieux, de l'Académie Française, que j'écris. Je suis moins gêné en m'adressant uniquement à l'homme de cœur qui réconforte depuis si longtemps les soldats aveugles par l'intérêt et la sympathie qu'il leur témoigne. Pardonnez donc la liberté de mes paroles comme vous l'avez déjà fait dans un hôpital de Nantes, il y a un an, lorsque j'eus l'honneur de vous y être présenté. Quand vous êtes entré dans ma chambre, j'écrivais au crayon et comme vous m'en complimentiez je vous ai répondu en riant : « Je fais même du journalisme ». Je préparais en effet, pour un journal corporatif, une lettre où je développais quelques-unes des idées que j'ai mises en pratique depuis.

» La demande de renseignements que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser m'est parvenue dimanche au moment où je terminais une lettre aux instituteurs aveugles, destinée à être publiée dans le *Manuel général de l'Instruction primaire*. Je ne sais pas si cette lettre sera insérée. J'y tiens moins maintenant, puisque par votre bienveillant intermédiaire, je pourrai exposer à mes collègues aveugles les résultats de mon expérience. Je ne serais pas fâché pourtant que ma lettre au Manuel général fût lue par des instituteurs clairvoyants ; j'ai rencontré chez un grand nombre de collègues un scepticisme que ma lettre atténuera peut-être.

» Il n'est pas inutile que je vous dise, pour que vous le répétiez à mes collègues, comment j'ai obtenu ma réintégration dans l'enseignement public.

» J'avais d'abord songé à un poste dans une école d'aveugles, mais l'établissement que j'avais en vue m'a été fermé, poliment sans doute, mais d'une manière définitive. C'est alors que je me suis tourné vers mes anciens chefs. Mon Inspecteur d'Académie m'a fait le meilleur accueil, m'offrant un poste spécial qui eût été créé pour moi, mais qui m'eût placé en surnombre dans un groupe d'écoles de Nantes. C'eût été pour moi une sinécure que je ne pouvais accepter. Je crois qu'un maître aveugle peut être plus qu'un figurant. J'ai donc insisté pour que l'on me fît confiance en me donnant une classe ordinaire. Aucun texte de nos règlements ne s'y oppose. J'ai à remercier M. l'Inspecteur d'Académie de la Loire-Inférieure de m'avoir donné ce que je demandais et même un peu plus; il m'a retenu un poste dans l'école de filles que dirige ma femme.

» Je ne pouvais occuper cet emploi sans une longue préparation ; il me fallut copier en Braille, sous la dictée de ma femme, des centaines de pages, dictées, problèmes, exercices divers, plans de leçons, lectures choisies, etc. Une machine Stainsby, achetée à cette époque, nous facilita la besogne.

» Je désire attirer l'attention de mes camarades sur ce travail préparatoire. Il nous a pris, pendant trois mois, plusieurs heures par jour, et nous y avons consacré entièrement nos vacances d'été.

» Il exige, vous le voyez, le dévouement affectueux d'une autre personne. Mais s'il est méthodique, si les textes sont choisis et groupés avec soin, il met presque l'instituteur aveugle sur le pied d'égalité avec ses collègues clairvoyants.

» Parallèlement à cette copie de textes, je poursuivais avec ma femme la recherche et la mise au point de procédés qui devaient suppléer en partie au sens qui me manque.

» Il serait trop long de les énumérer ici. En voici deux pourtant auxquels vous faites allusion dans votre lettre, l'un concernant le tableau noir, l'autre ayant rapport aux cartes de géographie.

» Il faut absolument que le maître, même aveugle, se serve du tableau noir; il est inutile de le démontrer à des instituteurs. Pour utiliser les miens, j'y ai fait tracer des lignes en creux; un trou pratiqué au commencement de chaque ligne peut recevoir la cheville qui m'indique la ligne où je suis arrêté. Quoi de plus simple? Grâce à cela, je puis écrire des résumés, corriger un devoir, noter dans le cours d'une leçon le plan de mon exposé, tracer des schémas peu compliqués. J'ai même pu démontrer à mes candi-

dates au brevet des théorèmes d'arithmétique. Je ferai mieux encore avec l'habitude.

» Pour donner du relief aux cartes murales de géographie, le procédé est aussi simple. Ma femme a passé un mélange de colle et de craie de couleur sur les lignes essentielles seulement, car il ne faut que des points de repère, et je craindrais d'être dérouté par un enchevêtrement de traits. Mes cartes, ainsi truquées, gardent pour mes élèves la même apparence puisque le relief est en couleur. Des tableaux d'histoire naturelle préparés me seraient d'un précieux concours. Malheureusement je n'ai que deux cartes géographiques et pas du tout de tableaux. J'y remédie de mon mieux en attendant que je puisse m'en procurer.

» Je crois, Monsieur, que mes camarades verront déjà la possibilité de réussir dans leur ancienne profession, lorsque vous leur aurez fait part de ce qui précède. Ils songeront pourtant aux difficultés qui tiennent à la discipline et à certains enseignements : ceux de l'écriture, du dessin et de la lecture aux débutants, par exemple.

» Nous tournerons ces obstacles lorsque nous ne pourrons pas les faire disparaître. La question de la discipline sera presque résolue, si nous n'avons que vingt-cinq élèves au maximum et si ces élèves sont âgés d'au moins neuf ou dix ans. Mes candidates au certificat d'études et au brevet ont assez de cœur et sont assez raisonnables pour que le travail continu suffise à maintenir l'ordre et le silence.

» Pour ce qui est des enseignements dont nous ne pouvons nous charger, il faut nécessairement faire appel à la complaisance du collègue de la classe voisine. Cette complaisance d'ailleurs n'est pas gratuite.

» Nous avons, ma femme et moi, combiné nos emplois du temps de telle sorte qu'au moment où elle donne à mes élèves une leçon de couture, de dessin, d'enseignement ménager ou d'écriture, je fais, avec ses petites, du calcul mental, de la récitation, de l'histoire, de la géographie. Un collègue quelconque refusera-t-il un semblable concours?

» Mes camarades présenteront d'autres objections. Il n'y en a guère auxquelles on ne trouve un remède. De la volonté et de l'ingéniosité suppléent à tout.

» D'ailleurs, nous avons, sur un point, une supériorité sur les clairvoyants. Je veux parler de notre action morale. On a dit que nous étions des exemples vivants. Tant mieux, mais nous avons une autre force qui nous vient de notre faiblesse même. Nous sommes

obligés d'avoir confiance en nos élèves pour qu'ils ne troublent par l'ordre de la classe et qu'ils ne trichent pas dans leur travail. Piquons-les d'honneur et ils voudront mériter cette confiance. Je crois avoir exercé ainsi en deux mois plus d'influence que pendant dix années de sermons et de remontrances.

» Je veux, en terminant, vous prier de dire à mes collègues que j'ai goûté, depuis ma réintégration, de profondes satisfactions. Les conditions dans lesquelles j'enseigne sont un stimulant pour mon activité; la difficulté vaincue, le procédé trouvé et mis au point, l'ennui définitivement chassé : tout cela ne vaut-il pas un peu d'efforts ?

» Mes camarades réussiront aussi bien que moi s'ils en ont le désir. Je leur souhaite ce désir et je complète mon souhait par un autre : qu'ils aient auprès d'eux une personne affectueuse et dévouée, qui fasse pour eux ce que ma femme a fait pour moi.

» Veuillez agréer, etc.

» DALLET,

» Ex-Sous-Lieutenant au 264e d'Infanterie,
» Instituteur à Saint-Brévin, (Loire-Inférieure). »

Convient-il d'orienter les intellectuels aveugles vers les métiers de sténographe ou de secrétaire utilisant pour la correspondance la machine à écrire? Je ne le crois pas encore, tout en ne demandant naturellement qu'à être persuadé du contraire par des résultats positifs et durables.

Si l'on escompte les sentiments actuels et le désir de donner une marque de sympathie à de très intéressantes victimes de la guerre, on envisagera peut-être ce métier comme possible et même comme rémunérateur, mais si l'on considère le secrétaire aveugle comme un employé ordinaire que l'on utilise pour toutes les besognes de sa profession et duquel on réclame un travail correspondant réellement à la rétribution, j'estime qu'un dactylographe aveugle ne peut rendre qu'une faible partie des services que l'on tire d'une jeune dactylographe voyante et pour quel salaire réduit : on le sait à Paris où les bonnes dactylographes sont payées un peu plus cher que les petites mains.

On objectera peut-être : les occupations intellectuelles ne sont pas nombreuses pour les aveugles.

Sans doute, s'il s'agit d'occupations lucratives.

Que leur conseillerai-je donc?

S'ils sont fortunés, qu'ils suivent leur goût naturel, qu'ils le forcent même; qu'ils se créent une passion, une manie, qui les absorbe peu à peu de façon à leur constituer une vie nouvelle où les joies du collectionneur et du spécialiste leur seront de tous les instants.

Ont-ils besoin de gagner leur vie? Qu'ils prennent courageusement un métier. Le choix est déjà assez varié pour qu'ils puissent, tout en réalisant un salaire, s'adonner à un labeur qui soit pour eux un moyen journalier de perfectionnement et de consolation.

Mais surtout, intellectuels mes amis, ne restez pas inactifs ou ne consumez pas votre activité dans l'agitation inutile et banale des conversations et des distractions mondaines, sinon vous ne tarderez pas à devenir les plus malheureux de tous les mutilés de la guerre.

Les Paysans. — La seconde catégorie des soldats aveugles, les paysans, est peut-être celle qui souffrira le moins de la cécité. C'est, en tout cas, celle qui a le plus de facilité à se réadapter vite et bien.

Le plus grand service à rendre au paysan aveugle est de l'aider à retourner au pays et à y vivre par son travail. Ceux qui cultivaient eux-mêmes leur champ, propriétaires ou fermiers, semblent d'ailleurs des mieux disposés.

J'en ai vu beaucoup passer à Reuilly, qui, aussitôt leur position de réforme établie, se sont empressés de regagner leur ferme où, avec l'aide de leurs parents, ils réussissent très promptement à accomplir beaucoup de travail utile.

Convient-il que cette catégorie d'aveugles apprenne les premiers éléments d'un métier?

Il y a d'excellentes raisons pour appuyer une réponse positive :

L'aveugle paysan, capable de réaliser une partie considérable du travail agricole, a cependant besoin d'une occupation secondaire afin d'utiliser les heures de chômage.

Il est bon qu'il s'initie, dans un apprentissage rapide, à la grosse brosserie, au paillage, même à quelques éléments de cordonnerie, afin, non pas d'exercer les métiers proprement dits de brossier, chaisier ou cordonnier, lesquels exigent une longue pratique pour devenir rémunérateurs, mais de pouvoir dans le cercle restreint des parents et des amis, et grâce à leur complaisance quelque peu charitable, réaliser un petit bénéfice; les ressources régulières lui étant fournies d'une part par le labeur agricole et de l'autre par la pension qui, à la campagne surtout, représente un revenu appréciable.

Le tableau n'est cependant pas sans quelques ombres. On pourrait

craindre que le métier insuffisamment appris ne réservât des mécomptes à l'aveugle si, par suite d'un changement de vie ou de résidence, il avait à demander au métier d'appoint les ressources que tireront ses camarades urbains d'un métier complètement appris.

Faut-il considérer comme paysans les nombreux journaliers qui, lorsqu'ils avaient leurs yeux, rêvaient de la place de gabelou ou d'homme d'équipe, que leur député avait promis de leur faire obtenir?

La cécité leur rendra-t-elle cet amour de la terre que tant de voyants n'ont plus?

Il sera prudent, en tout cas, de tenir compte de leurs goûts, même non conformes à leurs intérêts véritables : il y a tant de gens qui refusent de s'engager dans le chemin où ils rencontreraient moins de cailloux.

Trouveront-ils, d'ailleurs, des patrons voyants pour les employer?

Les Commerçants. — Le commerçant aveugle retourne au comptoir aussi vite, sinon plus, que le paysan à la ferme. Dès qu'il a reconquis le sentiment de l'indépendance, qu'il a appris le Braille, souvent la machine à écrire, il rentre à la maison et, quelques jours après, il sait ce qu'il y a dans son magasin, mieux que sa femme, sa fille ou son commis, et peut-être mieux que s'il y voyait.

Et sa vie, je pense, s'écoulera monotone et douce, dans l'enchevêtrement placide des achats et des ventes et dans l'empressement des clients attirés par le désir de lui être agréables, mais qu'il se conservera pas sa bonne humeur. Il aura dans un coin de la boutique, près de la fenêtre et en vue des passants, sa place habituelle où il fera sa comptabilité et son courrier. Les simples s'émerveilleront et ne se lasseront pas de s'émerveiller de tout ce qu'il sera capable de réaliser sans ses yeux. Ses affaires prospéreront parce qu'il aura de l'ordre, de la méthode et de la persévérance et qu'il stimulera les siens de la parole et de l'exemple. Il jouira de la sympathie de tous; peut-être, un jour, deviendra-t-il conseiller municipal.

Les Ouvriers. — La dernière catégorie de soldats aveugles, les ouvriers, est celle dont la vie aura été la plus bouleversée par la cécité, mais aussi celle qui garde le plus de possibilités de réussite, parce qu'elle a le meilleur choix, qu'elle est la mieux préparée à la lutte et la plus fortement armée pour surmonter les difficultés.

Les caractéristiques du métier de l'aveugle. — Aux ouvriers aveugles le métier nouveau ne donnera pas seulement une distraction et un réconfort, il faut aussi qu'il leur procure un salaire normal et régulier.

Quelles caractéristiques doit avoir un métier pour permettre à celui qui l'exerce de réaliser cette dernière condition ?

Ce métier doit être *entier*, c'est-à-dire que dans toutes ses parties essentielles, il sera réalisé par l'aveugle sans le secours du voyant.

La collaboration du voyant au travail de l'aveugle constitue en effet une association où ce dernier risque d'être le sacrifié. Pour que celle-ci ne devienne ni onéreuse, ni sujette à contestations ou à surprises désagréables : qu'elle lui soit fournie par son entourage. S'il est contraint de demander à un ouvrier du pays ou à une maison lointaine la réalisation d'une partie de sa tâche, il perdra presque tout le bénéfice de son travail et devra se soumettre au bon plaisir d'un étranger, qui lui fera payer en retards de livraison et en majoration de prix, une assistance jugée indispensable.

Le métier doit suffire à l'aveugle, maintenant et plus tard, et indépendamment des accidents qui surviennent dans toute existence humaine. Il ne faut donc pas qu'il soit subordonné à la vie de sa femme, de sa mère ni d'aucun de ceux qui sont près de lui. L'aveugle peut être aidé dans son travail par un associé, mais pas au point que la disparition de cet associé le condamne au chômage.

Le métier de l'aveugle doit aussi s'avérer *durable;* le salaire qu'il rapporte ne saurait être ni de guerre ni de circonstance.

Bien des personnes se croient très charitables, parce qu'elles paient à un mutilé un objet fabriqué par lui un prix très supérieur à sa valeur marchande. Quelles que soient les récriminations auxquelles je m'expose de la part des donateurs, et aussi peut-être des gratifiés, je ne crains pas de dire que cette façon d'opérer est en fin de compte préjudiciable au principal intéressé.

Celui qui paie 10 francs un objet qui vaut 1 franc rend un mauvais service à l'aveugle, parce que, d'une part, il a contribué à illusionner l'ouvrier sur la valeur exacte de son effort, et que, de l'autre, son geste sera sans lendemain. Un acte de charité est malheureusement, dans la plupart des vies humaines, un acte d'exception.

Ne la rencontre-t-on pas trop fréquemment la dame, qui, en sortant de l'OEuvre où elle vient de faire son achat, contemple avec complaisance dans la glace de la devanture, la figure d'une personne de bien. Rentrée chez elle, elle expose son acquisition à l'endroit le plus apparent du salon ; ses amies sauront de quelle âme généreuse elles sont aimées. On n'y touchera pas d'ailleurs : c'est un fétiche, une consolation et un orgueil. Mais lorsque l'on aura besoin du même objet, on l'ira quérir au bazar : faire la charité est une chose ; acheter avec économie et discernement en est une autre.

Et pourtant, l'aveugle a besoin d'un gain régulier.

Pour l'obtenir, il faut qu'il fabrique des objets de vente courante et d'une utilité générale ; qu'il les cède au taux commercial, et surtout qu'il ne livre qu'un travail bien fait. On lui donnera la préférence quand, à prix égal, il fournira un travail comparable à celui du voyant.

Il serait donc bien mal inspiré si, pour un bénéfice temporairement plus considérable, il se consacrait à ces inutilités charmantes que l'on contemple avec émotion et respect, parce que celui qui a habilement tressé le jonc, le bois ou la ficelle a donné ses yeux à la France, mais qu'on n'achète jamais qu'une fois, comme une relique. Il est bon qu'au début de sa rééducation ou aux heures de demi-repos il occupe ses doigts à la confection de ces babioles, mais c'est un labeur industriel qui lui procurera un salaire fixe et sans fluctuations désastreuses.

On ne lui achètera pas toujours pour la seule raison qu'il est une victime de la guerre, mais, son travail étant bien fait, on se donnera la joie d'une bonne action qui n'aura rien d'onéreux. C'est celle que beaucoup se permettent le plus volontiers.

Pour que l'aveugle gagne convenablement sa vie, il faut encore que son métier *ne soit pas trop encombré* par des concurrents voyants ou même aveugles.

La concurrence des voyants ne paraît pas très redoutable pour l'aveugle bon ouvrier, car (je me répète) à égalité dans la qualité et le prix on lui donnera la préférence. D'ailleurs, les pouvoirs publics, ainsi que les initiatives privées, sauront, s'il est nécessaire, le protéger et lui faciliter l'écoulement de ses produits. Ce qui est plus à redouter et ce qui serait plus dangereux, c'est la concurrence que les soldats aveugles se feraient entre eux.

Celle-ci résulterait du nombre trop grand d'ouvriers du même

métier. Les soldats travaillant pour la plupart chez eux, seront heureusement disséminés dans toute la France, cependant il est à craindre qu'ils se rencontrent à plusieurs dans la même ville ou dans des pays voisins, vivant de la même profession. Il sera nécessaire, en ce cas, qu'ils s'entendent afin de maintenir leurs prix à un taux uniforme, et qu'il n'y ait entre eux qu'une légitime et loyale émulation.

J'ai peur, grand'peur pour les aveugles, des apprentissages hâtivement faits. On ne sait bien que ce que l'on a mis du temps à apprendre et il n'est pas possible d'acquérir en quelques semaines un moyen lucratif et durable de gagner sa vie.

Les ouvriers médiocres risquent de faire à leurs camarades un tort immense. Un seul suffira pour déprécier la main-d'œuvre aveugle. Ceux qui ignorent (et ils sont légion) ce que peut réaliser de presque invraisemblable un soldat aveugle sont naturellement trop disposés à sous-estimer son travail et à l'admirer avec commisération. On dit volontiers : « C'est très bien pour un aveugle ! » Si l'on ajoute avec preuves à l'appui : « Ce serait mal pour un voyant ! » la cause de l'aveugle est compromise.

Il faut dans l'intérêt de tous que l'on juge : « Travail de soldat aveugle, travail bien fait ! »

Aussi je redoute beaucoup les ouvriers amateurs qui auront un moins grand besoin de leurs salaires, parce qu'ils disposeront personnellement de ressources suffisantes ou parce que le métier ne sera pour eux qu'un moyen secondaire de gain. Ils travailleront avec nonchalance et sans grande application... pour payer leurs cigarettes et livreront à vil prix des objets mal façonnés.

Comment parer à ce danger ?

Par une éducation sérieuse et complète et par le développement entre les aveugles des sentiments de solidarité.

Enfin le métier de l'aveugle doit, à mon avis, être *intelligent*, donc pas trop facile.

Ici je vais heurter certaines idées courantes, cependant les avantages que comporte l'exercice d'un métier difficile me paraissent si considérables que je demande la permission de développer ce que quelques-uns taxeront peut-être de paradoxe.

S'il est vrai que l'on ne vit pas seulement de pain, il est plus vrai encore que l'aveugle n'aura pas tout fait quand il aura gagné ce pain en quantité suffisante.

L'homme doit trouver dans l'occupation journalière un moyen d'exercer et de développer son intelligence. A mesure que l'on progresse dans la civilisation, le travail devient plus ardu, à mesure aussi s'élève celui qui l'exerce. Par une juste récompense, l'artisan s'attache à son labeur au point de le réaliser, non plus pour le gain qu'il lui rapporte, mais pour la satisfaction qu'il en retire. Il est donc à souhaiter que l'aveugle, plus encore que le voyant, se procure par le travail, un perfectionnement continu. Le pourra-t-il à l'aide d'une besogne trop vite apprise et réduite à la répétition de quelques gestes, toujours les mêmes ?

Relisons la lettre du lieutenant Dallet : « ... *Les conditions dans lesquelles j'enseigne sont un stimulant pour mon activité ; la difficulté vaincue, le procédé trouvé et mis au point, l'ennui définitivement chassé : tout cela ne vaut-il pas un peu d'effort ?* »

C'est pour cela qu'à Reuilly nous avons cherché des métiers nouveaux, métiers d'un rapport meilleur, mais surtout métiers d'un développement considérable, permettant de ne pas recommencer sempiternellement les mêmes actes, mais obligeant à accomplir une tâche variée et intéressante en elle-même.

Où travaillera le soldat aveugle ? — Il reste à savoir où le soldat aveugle exercera le mieux son métier : à son foyer, dans des ateliers de voyants ou dans des ateliers spécialement organisés pour lui.

Le meilleur endroit, dans l'ordre idéal, c'est *chez lui*, ce qui se réalisera plus facilement à la campagne qu'en ville, et avec les métiers d'appoint mieux qu'avec les métiers industriels, plus productifs mais dont l'exercice à la maison comporte des difficultés parfois insurmontables.

L'aveugle a constamment besoin d'une assistance vigilante, affectueuse et discrète qu'il recevra naturellement de son épouse ou de sa mère.

Comme sa vie sera délicieuse quand, attaché par l'affection plus encore que par la nécessité, il pourra faire de sa femme une collaboratrice assidue. Dans une intimité d'affection qui ne se réalise que rarement, ils partageront les mêmes peines et les mêmes joies et se communiqueront une ardeur, qui croîtra avec la prospérité de leur association.

Quand le foyer se peuplera, l'aveugle trouvera près du berceau des émotions toujours renouvelées.

Il saura tenir sur ses genoux, avec une attention et une délicatesse de gestes incomparables, son enfant dont il surveillera le repos et devinera le réveil mieux que la nourrice la plus habile. Il le calmera et le distraira par ces chansons interminables dont on berce les nouveau-nés. Il lui apprendra ces premiers mots, qui émeuvent doucement le cœur des parents. Sans que soit jalouse celle qui a conçu, pour une fois les rôles seront renversés et ce père, qui ne verra pas son fils, aura la joie suprême d'en être la maman.

Quelques années passeront. L'enfant grandissant deviendra son ami et son protecteur. Ils travailleront ensemble : Ah ! les douces heures que vivra ce père, aidé et surveillé par son petit et comme il comprendra que, si la guerre lui fut cruelle, la nature réserve aux courageux et aux persévérants, des consolations supérieures à toutes les calamités.

L'aveugle ne devra entrer que moyennant certaines précautions dans les *ateliers de voyants.*

La vie industrielle est une bataille, qui n'admet ni indulgence, ni compassion pour les faibles. Entre le patron et l'ouvrier, qui poursuivent tous deux le meilleur rendement de leurs capitaux ou de leur labeur, l'aveugle risque d'être bousculé, oppressé et exploité. Aussi capable qu'il soit de produire, il a besoin de menus services que son voisin d'établi ne lui rendra d'abord qu'en rechignant, puis qu'il se dispensera de lui rendre, parce que, payé aux pièces, tout geste inutile est pour lui une perte. Et le pauvre aveugle, isolé dans l'atelier, passera son temps à chercher ses outils, à retrouver son chemin dans des pièces trop vastes et à se heurter aux machines.

Il ne faut pas tenter le diable, dit un proverbe. Il ne faut pas davantage tenter un homme d'affaires, qui ne peut, dans l'emportement de l'action, se souvenir qu'il a un ouvrier ou un employé, dont la bonne volonté et la capacité réelles sont en partie diminuées par une cause indépendante de sa volonté, mais malheureusement immuable. Déplorons ensemble, si vous voulez, le peu de générosité de l'humanité, mais soyons réalistes dans une question où il s'agit du bonheur d'autrui et, loin de chercher à dissimuler les obstacles, exagérons-en plutôt l'importance, afin d'être mieux prémunis contre eux.

Ce que je dis ne s'applique naturellement pas à l'aveugle qui travaillerait, soit avec des parents, soit avec des amis ou aux exceptions que chacun imagine, mais qui ne sauraient se généraliser.

Il est cependant des métiers que l'aveugle ne peut exercer chez lui. Qu'il travaille alors dans des ateliers ou des parties d'*atelier organisés spécialement* et pourvus de personnel et de matériel à son usage.

Et que l'on ne pense pas que ce sera là une création très difficile ni très dispendieuse.

Les outils spéciaux sont peu nombreux ; d'autre part, l'installation d'un atelier pour aveugles ne sera pas sensiblement plus coûteuse que celle du même atelier destiné aux voyants.

Ce qui caractérisera l'atelier d'aveugles, c'est l'ordre parfait qui devra y régner. Pas d'outils, de machines ni d'objets d'aucune sorte éparpillées au hasard. Ici chaque chose aura sa place et sera toujours à sa place ; moyennant quoi l'ouvrier aveugle, sûr de ses gestes et en complète sécurité, prendra et replacera au même endroit tout ce dont il aura besoin.

Le personnel sera réduit à un surveillant voyant, lequel travaillera lui-même pendant sa surveillance ; sa seule présence donnera toute sécurité en cas d'accident. Soyez d'ailleurs bien assurés que si un incendie survenait, l'atelier des aveugles serait évacué le premier et sans bousculades.

Les inconvénients résultant de la main-d'œuvre aveugle peuvent être réduits à un minimum très faible, la précaution principale et indispensable étant essentiellement l'ordre, lequel est de mise, même dans un atelier de voyants.

Le goût de l'ordre et de la méthode est, en effet, une qualité qui devient promptement habitude chez l'aveugle. L'homme le plus étourdi et le moins soigneux s'accoutume rapidement, quand il évolue dans les ténèbres, à placer chaque chose toujours au même endroit, dans l'espace comme dans son intelligence ; aussi sa mémoire se développe-t-elle d'une façon très intense en même temps qu'il devient méticuleux et même maniaque ; le moindre fait est enregistré et classé par un cerveau qui n'a plus, pour amortir les impressions reçues, la distraction des images physiques : ces deux qualités, des plus précieuses dans la vie pratique, compensent, en grande partie, les inconvénients de la cécité.

Mettez-le dans un milieu où tout est à sa place, il y fournira un travail d'une valeur presque égale à celui du voyant.

Il faudra (d'ailleurs, uniquement au début) une certaine complaisance de la part du patron, mais si celui-ci sait s'organiser et surtout s'il n'emploie que des ouvriers capables, il sera, comme cela arrive

parfois, récompensé de sa bonne intention, car les avantages balanceront, et au-delà, les inconvénients possibles.

Le soldat aveugle sera en effet un ouvrier modèle. Il travaillera avec une application sans défaillance : le travail étant pour lui non seulement une source de gain, mais une distraction et la *consolation*. Son infirmité lui rend tout changement pénible ; aussi, accoutumé à un atelier, il ne demandera qu'à y rester et ne négligera rien pour donner satisfaction à son employeur. Si le patron a l'intelligence et le cœur de lui témoigner la sympathie qu'il mérite à tant d'égards, et s'il lui assure un salaire correspondant à ses efforts, il s'attachera des ouvriers qui lui resteront fidèles autant par affection que par intérêt.

Spécialisation ou travail varié ? — Quelle sorte de travail devra réaliser le soldat aveugle ?

Convient-il de lui faire accomplir toutes les besognes de son métier ou sera-t-il préférable de le spécialiser, de manière qu'il exécute toujours la même tâche, afin d'obtenir un rendement meilleur et plus régulier ?

La spécialisation, déjà déplorable pour le voyant et cause de l'abaissement de la valeur professionnelle d'un trop grand nombre d'ouvriers, serait, je crois, désastreuse pour les aveugles au point de vue intellectuel et social.

Ils sont au premier rang de ceux que l'on n'a pas le droit de considérer comme des machines. Il faut donc qu'on les mette en situation de n'accomplir pas toujours la même besogne.

Cela est nécessaire pour leur distraction ; cela est plus nécessaire encore pour leur avenir. Que deviendraient-ils si, spécialisés pendant plusieurs années dans le même labeur, un changement d'atelier ou de maison les obligeait à affronter d'autres parties du métier qu'ils n'auraient pas apprises ou qu'ils auraient négligées ?

N'oublions pas cependant que la condition essentielle de la non-spécialisation, c'est (et j'insiste encore une fois sur ce point) qu'ils aient fait un apprentissage sérieux, pendant lequel on ne se sera inquiété ni de leur faire gagner de l'argent trop vite, ni de chercher à les produire aux foules émerveillées, mais où on aura tendu tous leurs efforts vers une science raisonnée et complète.

Qu'on me permette un propos que certains qualifieront peut-être de paradoxal. Il faut qu'en exerçant son métier le soldat aveugle soit assez sûr de son habileté technique pour songer à faire grève si son intérêt l'exigeait.

L'assistance au soldat aveugle, autrefois et aujourd'hui. — Lorsque, dans l'ancienne France, un soldat devenait aveugle, le souverain lui donnait une place dans la Confrérie des Quinze-Vingts Pauvres Aveugles du Roy, fondée par Monseigneur Saint Louis.

Ainsi s'accroissait le nombre des privilégiés qui, la fleur de lys sur la poitrine, avaient le monopole envié de quêter dans les églises de France et de vivre, près du Louvre, sous la tutelle généralement bienfaisante du Grand Aumônier.

Celui qui a perdu la vue au service de la Patrie, bénéficie aujourd'hui de la pension de réforme de première classe.

La médaille militaire, qui récompense son courage, lui procure une majoration de 100 francs par an.

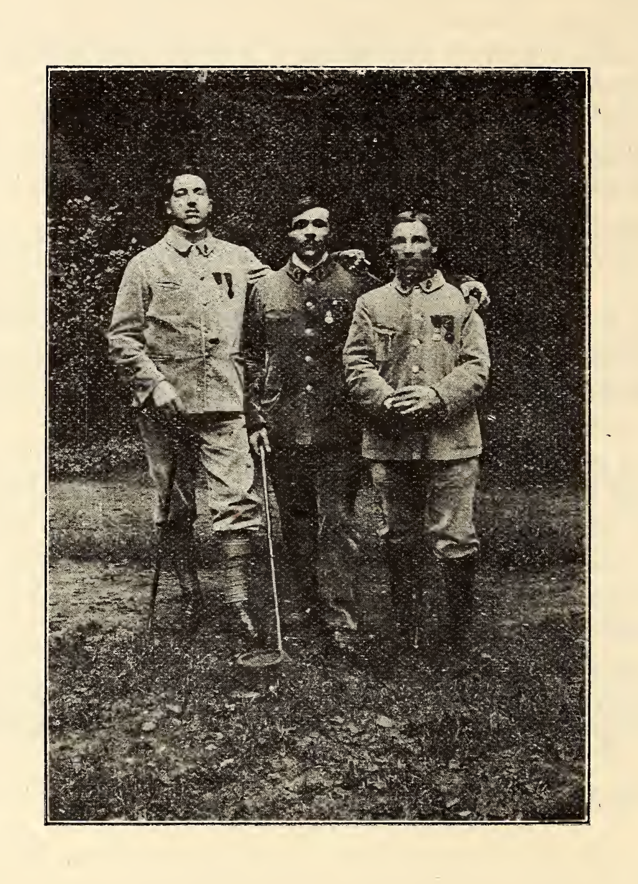
Des maisons de rééducation ont été ouvertes dans toute la France par les soins du Ministère de l'Intérieur. Sans qu'il lui en coûte rien et même, la plupart du temps, en réalisant à son profit les bénéfices du métier qui lui est enseigné, le soldat aveugle acquiert le moyen de recommencer bientôt dans la vie normale sa tâche de bon travailleur.

Des sociétés se sont créées, afin d'adjoindre, avec leur liberté plus grande d'action, les prévenances privées à la sollicitude publique.

A cette heure, tout soldat aveugle courageux peut se dire que son avenir est assuré. Décidé à reprendre sa place auprès des siens, il a droit de compter sur l'assistance durable et féconde de ses concitoyens.

Autrefois, on empêchait le soldat aveugle de mourir de faim. Pouvait-on davantage, alors qu'il semblait impossible qu'un homme accomplît, sans la vue, autre chose que prier et solliciter la charité ?

Aujourd'hui nous faisons mieux.



Histoire de la Fondation de Reuilly



En 1779, le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier du roi Louis XVI et, à ce titre, Supérieur de l'Hospice des Quinze-Vingts, transféra les aveugles, de l'Enclos de la rue Saint-Honoré, dans la Caserne des Mousquetaires Noirs du Faubourg Saint-Antoine.

Afin de rendre acceptable à l'opinion une mesure jugée inopportune, au moins sous cette forme, par tous ceux que ne guidait pas un intérêt personnel, il annonça une série de projets bienfaisants, parmi lesquels celui d'une clinique destinée aux maladies des yeux.

Mais le galant Cardinal était plus soucieux de ses plaisirs que de l'intérêt public. Ce n'est qu'en 1880, sur l'initiative de M. Péphau, alors Directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts, et avec la collaboration de la *Société d'Assistance aux Aveugles*, qu'une clinique s'ouvrit dans un bâtiment de l'Hospice ayant issue sur la rue Moreau. Elle était si utile qu'elle ne tarda pas à devenir insuffisante. Agrandie deux fois pendant la fin du siècle dernier, un développement considérable lui fut donné en 1913.

Au moment où la guerre éclata, des travaux s'achevaient, qui avaient coûté plusieurs centaines de mille francs. On pensait à une inauguration solennelle : ce furent les blessés qui entrèrent les premiers, le 23 août 1914, dans l'édifice devenu ambulance. Au mois de janvier suivant, trois cents soldats plus ou moins grièvement atteints, à la face ou aux yeux, y avaient été hospitalisés.

A cette époque, un certain nombre, dont le traitement était terminé, restaient au Pavillon sans qu'on songeât à les renvoyer dans leurs foyers ; ils étaient guéris, mais aveugles.

Que faire ?

Les deux administrateurs, MM. Lefebvre et Sabot, qui sous l'autorité de M. le Ministre de l'Intérieur, géraient l'Hospice pendant la vacance de la Direction, s'émurent de cette situation tragique. Représentant la Commission Consultative de la plus antique fondation d'aveugles, ils offrirent à l'État une salle de vingt lits dans l'Établissement où provisoirement autant de soldats blessés aux yeux pourraient être recueillis.



Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts (1).
(Hôpital Militaire complémentaire.)

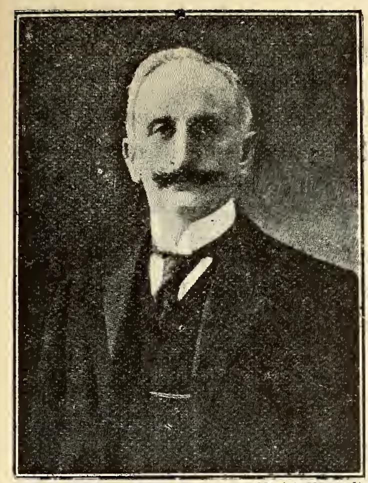
Le Ministère de l'Intérieur jugea la solution excellente, mais incomplète.

Si l'Hospice des Quinze-Vingts destiné aux aveugles civils ne pouvait faire plus ni mieux, la France se devait à elle-même de venir en aide à *tous* ceux qui avaient perdu à son service le plus précieux de tous les sens.

Ainsi fut posée la question des soldats aveugles.

---

(1) Je dois des remerciements tout particuliers à MM. Libert, Chastain, Bagard, et à Mme Gaillard, dont les clichés m'ont permis de donner à cette étude l'appoint d'une documentation photographique, dont la précision sera, j'en suis certain, très appréciée des lecteurs.



(Cliché Manuel)

M. Brisac.

S'il y a des choses que nous n'avions pas prévues avant cette guerre, nous sommes excusables de n'avoir pas prévu les soldats aveugles.

Autrefois celui qui recevait une balle dans la tête était un homme perdu. Aujourd'hui une balle dans la tête n'est souvent qu'un accident maintes fois réparable. Si le nerf optique est atteint, si le projectile a détruit les globes oculaires, la cécité survient, mais avec des soins appropriés, le plus souvent, la vie est sauve.

M. Brisac, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, et, à ce titre, successeur plus consciencieux et plus dévoué du Cardinal de Rohan dans l'administration supérieure de l'Hospice des Quinze-Vingts, prit à cœur de solutionner entièrement la question.

A la suite d'une visite qu'il fit à l'ambulance de la rue Moreau, et après entente avec MM. Lefebvre et Sabot, on décida la création, dans le plus bref délai, d'une annexe de l'Hospice, afin d'y abriter temporairement les soldats devenus aveugles par suite de blessures de guerre.

M. Vallon, sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur. fut chargé de

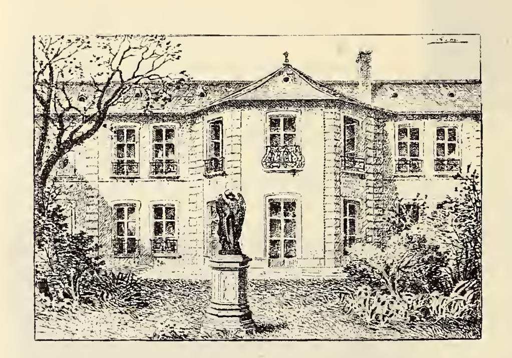


MM. Sabot et Lefebvre.

suivre les travaux et l'organisation de la nouvelle fondation et de proposer toutes les mesures qui permettraient d'agir avec une rapidité qui ne fît pas de tort à une bonne exécution.

Aux premiers jours de février 1915, on se mit à l'œuvre, après une enquête qui permit de se rendre compte que le nombre des futurs bénéficiaires était relativement considérable.

La partie de la rue de Reuilly, voisine de la place Daumesnil, était, au XVIIIe siècle, un endroit boisé où se cachait un petit édifice, qui porte encore le nom de *Pavillon d'Artois* et où le frère de Louis XVI s'isolait dans une retraite qui n'avait rien de monacal.



Le Pavillon d'Artois.

Au profane solitaire succéda, après la Révolution, une Communauté de femmes, les Sœurs de Sainte-Clotilde, qui y fondèrent un pensionnat; celui-ci devint promptement fréquenté, autant à cause de l'excellente éducation que l'on y donnait, que pour la florissante santé de ses élèves. On respire à Reuilly un air pur dans une altitude élevée, au milieu d'un parc de plus de cinq hectares.

Au moment de la Séparation, le pensionnat religieux fut fermé. La Communauté, réduite à quelques vieilles Sœurs, s'isola frileusement dans la partie centrale, près de la chapelle, qui élève sa majesté gothique à côté d'allées dignes de Versailles.

C'est là que l'on trouva un asile calme et discret pour les soldats aveugles. Une location fut négociée et conclue avec les représentants des religieuses.

Je venais, à cette époque, après six mois de mobilisation comme G. V. C., de rentrer aux Quinze-Vingts, où j'avais retrouvé avec joie mes chères archives. On me confia la mission d'organiser et de diriger cette annexe de l'Hospice national.

Les fonctions de médecin chef furent dévolues à M. le Dr Valude, chef de service à la clinique des Quinze-Vingts, tout naturellement

qualifié pour continuer aux blessés de Reuilly les soins, aussi habiles que dévoués, qu'il leur prodiguait à l'ambulance de la rue Moreau.

Puis-je avouer aujourd'hui que j'eus le cœur serré le jour où, pour la première fois, je visitai cette maison du 99 *bis* de la rue de Reuilly, abandonnée depuis dix ans et dont la solitude n'avait été troublée que par le cantonnement bruyant et dévastateur de plusieurs régiments aux premiers mois de la guerre.

Rien ne paraissàit disposé pour recevoir nos blessés. Les locaux étaient dans un état de délabrement apparent des plus décourageants. Mais ce n'était pas le temps de se lamenter. Nous nous mimes courageusement à la besogne, et le 29 mars 1915, la maison s'ouvrit pour quarante soldats aveugles, guidés par nos infirmières bénévoles.

Au seuil de ces souvenirs intimes, il m'est très doux de saluer ces intelligentes volontaires, qui, sous la conduite de Mlle Jeanne Lefebvre, forment une troupe d'un dévouement admirable, d'une discrétion parfaite et d'une discipline acceptée, qui ne connut jamais de défaillance.

La tâche à laquelle elles sont très attachées est des plus passionnantes, mais elle n'exclut ni les difficultés, ni la fatigue. Sans parler de l'angoisse de vivre perpétuellement avec des blessés dont l'infirmité est particulièrement émouvante, le genre de soins qu'il leur faut donner demande un tact, une délicatesse et une abnégation de tous les instants.

Grâce à nos infirmières, on vit à Reuilly dans une atmosphère familiale où les peines s'atténuent doucement, où les petites querelles s'apaisent vite et où l'on accepte volontiers ces restrictions et ces gênes que la vie en commun impose à chacun pour le bénéfice de tous.

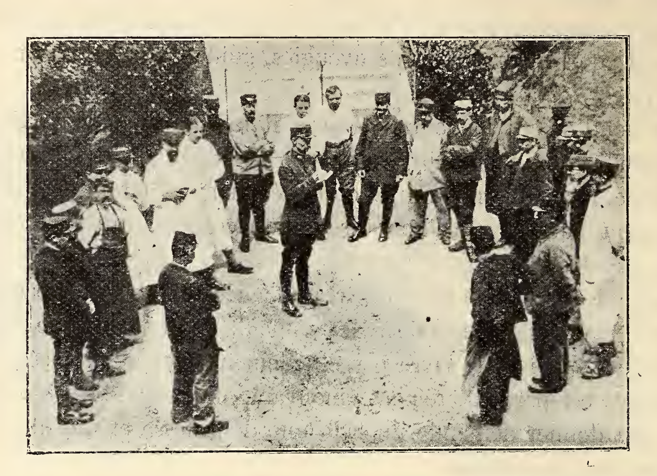
Les infirmiers militaires, détachés par le Ministère de la Guerre, ont, dans leur ensemble, compris la mission de solidarité et de reconnaissance nationale qui leur est confiée. Leur empressement rend facile la bonne marche des services ainsi que l'exercice d'une autorité que l'Infirmier-chef, M. Marc Boegner, mon collaborateur de la première heure, s'efforce de rendre douce à nos chers blessés.

La partie administrative, assez importante, car il convient de guider nos pensionnaires à travers les méandres du prêt, de la réforme et de la pension, a été très judicieusement organisée par mon très dévoué et très actif secrétaire M. Georges Poulain, avec le concours de plusieurs infirmiers militaires, toujours bienveillants

pour nos soldats qui, venant au *Bureau* chercher un renseignement, repartent lestés d'un encouragement et de quelques cigarettes.

Grâce au dévouement de tous et aux très grandes libertés que l'on nous permit, la besogne matérielle avança rapidement. Le premier étage seul était aménagé à la fin de mars. Pendant les mois qui suivirent, le reste de l'édifice fut peu à peu approprié à sa nouvelle destination.

Cependant, avant l'ouverture même de la maison, j'avais prévu

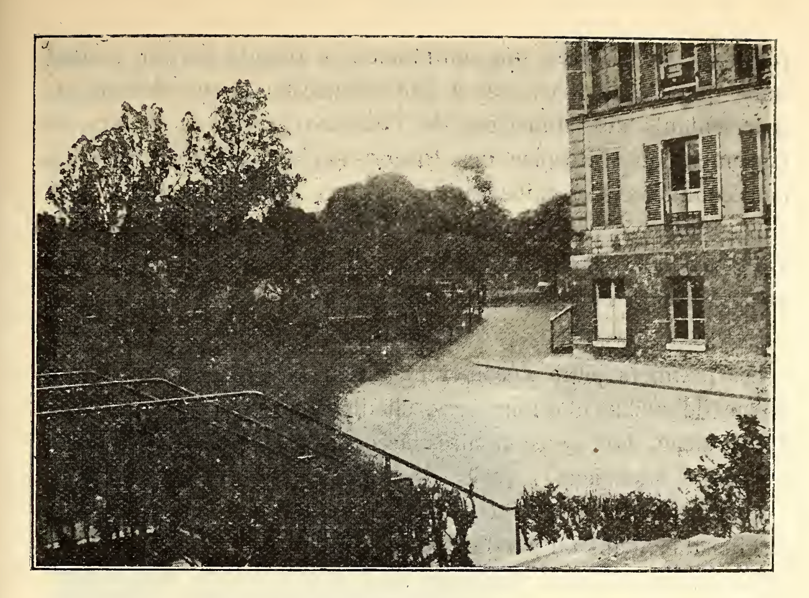


La distribution du service.

que nous rencontrerions des difficultés que l'administration, si bienveillante et si libérale qu'elle fût, ne pourrait seule surmonter. Et je songeai à l'initiative privée et à la charité publique pour une collaboration que j'escomptais des plus fructueuses.

Pour ce que je rêvais, il fallait un homme de haute valeur, d'une indépendance et d'une intégrité absolues, d'une courtoisie parfaite, estimé de tous et prêt à tout faire passer au second plan : ses goûts, ses occupations, même ses affections. Cet homme, je le connaissais et je serai toujours reconnaissant à M. René Vallery-Radot de l'acceptation spontanée avec laquelle il accueillit ma proposition de fonder la Société *Les Amis des Soldats Aveugles.*

D'accord, dès le premier instant, pour donner à l'œuvre nouvelle un caractère indélébile d'union sacrée, nous voulûmes appeler dans le Conseil, à côté de MM. Lefebvre et Sabot (auxquels fut adjoint



La grande cour — Accès du parc.



Vue des batiments, prise des jardins.

plus tard M. Hinque), qui continuaient à Reuilly l'action bienfaisante qu'ils avaient exercée à l'ambulance de la rue Moreau, des représentants des Ministères de l'Intérieur et de la Guerre, du Parlement, de l'Hospice des Quinze-Vingts, de l'Université, du haut commerce, des cultes catholique, protestant et israélite.

La séance constitutive de la Société, présidée par M. René Vallery-Radot, eut lieu le jour même de l'inauguration de la Maison de convalescence, le 29 mars 1915.

Les premiers jours s'écoulèrent à Reuilly dans une monotonie pleine de mélancolie : lectures, chants, comédies, gâteaux, friandises, tabac, nos pensionnaires acceptaient tout, mais restaient résignés et silencieux.

Un mois après, les principaux travaux suffisamment avances, je pus installer, dans un pavillon en assez mauvais état, un petit établi et un couteau à couper le chiendent.

Et le premier élève de Reuilly fit sa première brosse.

Je n'oublierai jamais l'émotion de cette journée, lorsque le soir, celui qui avait travaillé me saisit les mains au moment où je passais au dortoir et me cria, en me les baisant : « Ah ! Monsieur, je suis sauvé ! »

En même temps que lui, tous ses camarades comprirent qu'ils étaient sauvés.

Depuis ce jour, notre Maison est une maison joyeuse.

L'action de la Société *Les Amis des Soldats Aveugles* fut très agissante pour l'organisation des ateliers.

Les collaborations les plus précieuses se sont d'ailleurs multipliées autour de nous, venant tant de la maison même que du dehors. Une des plus fécondes en résultats fut celle de M. Albert Lévy-Strauss, qui nous apporta le concours de sa grande expérience commerciale.

M. René Vallery-Radot a excellemment défini l'action de l'OEuvre privée collaborant avec l'Etat :

« Si grands que puissent être les efforts de l'État dans le domaine de l'aide et du soutien, ils ne sauraient suffire. A chaque instant l'État est arrêté par des règles fixes. L'initiative privée a, au contraire, des latitudes qui lui donnent une liberté d'action rapide. S'agit-il d'une décision immédiate et d'intérêt général à prendre ?

Tandis que l'action administrative risque d'être suspendue, si nul crédit n'est ouvert dans un budget spécial, l'initiative privée, lorsque la question rentre dans les statuts de son œuvre et les ressources de son budget, peut intervenir avec une prompte et généreuse efficacité.

» Allocations d'ordre collectif et d'ordre individuel ; participations aux ateliers de brosserie, de vannerie, de cannage, de paillage, de cordonnerie et de tonnellerie, aux cours de dactylographie et de musique ; puis atelier spécial d'ajustage de pièces d'automobiles, où des soldats aveugles témoignent d'une habileté surprenante dans le travail des pièces détachées qui leur sont confiées à l'état brut et dont ils font l'achèvement complet ; achat total de matières premières, d'établis et d'étaux ; compléments de traitements de professeurs ; dons d'outillage et lot initial de matières premières offertes à ceux qui reviennent dans leurs foyers après avoir appris un métier ; vigilance sans cesse en éveil ; interventions de toutes sortes dès qu'un motif de sollicitude s'impose ; larges subventions données lorsqu'il se fonde un foyer ; sommes d'argent souvent attribuées, mais toujours avec un caractère d'aide précis ; telle a été et telle est dans la Maison de Reuilly notre œuvre d'amitié pour les aveugles de la guerre. »



(*Cliché Manuel*)

M. René Vallery-Radot.

La vie de Reuilly est devenue une vie de travail et son histoire est essentiellement celle de ses ateliers.

Les métiers y sont nombreux et variés. Certains n'avaient jamais été exercés par des aveugles. Pour d'autres quelques essais avaient été tentés sans que les circonstances eussent permis un résultat probant et définitif ; d'autres enfin étaient depuis longtemps considérés comme des métiers classiques.

Tous ont donné des résultats inespérés et qui dépassent de beaucoup ce que l'on avait pu obtenir précédemment. Ceux qui lisent ces pages savent que ce n'est pas aux organisateurs, mais aux ouvriers, qu'en revient le mérite.

Le jour de l'ouverture de la maison, on me demanda mon programme.

Je répondis :

« Je sais que nos chers soldats seront chauffés, logés et nourris de façon satisfaisante.

— » Mais après?

» Je sais que tous ceux qui vont collaborer à la nouvelle œuvre ne lui mesureront pas leur dévouement.

— » Mais après?

» Après? Je ne sais pas encore. »

C'est parce que nous n'avions pas de programme arrêté d'avance que nous avons pu réaliser quelque bien.

Nous n'avons jamais repoussé une idée parce que nouvelle. Cependant nous cherchons toujours les réalisations pratiques, sans rien sacrifier aux circonstances et sans crainte de heurter parfois des bonnes volontés réelles mais qui ne voient pas assez loin. Il ne faut jamais oublier que le métier de l'aveugle doit lui rapporter pendant toute sa vie un salaire régulier et indépendant de la pitié, de la sympathie ou de la vogue.

Les soldats aveugles mènent à Reuilly une existence — non pas monotone — mais d'une régularité très active et très gaie.

Le matin, on ne sonne pas le réveil. Dans les dortoirs un coucou marque les heures et chaque pensionnaire possède une montre : on se lève quand on veut. A la belle saison, dès 5 heures, les *paysans* se promènent dans le parc.

A 6 heures et demie ou 7 heures, suivant l'époque, on sert le café noir, le *jus*, mais meilleur qu'au régiment. Puis, dans le joyeux brouhaha d'une caserne qui s'éveille, mais où on sait qu'aucun clairon intempestif ne rappellera à la corvée ou aux punitions, les pensionnaires font leur toilette aux trois étages de lavabos. Les bons chanteurs essayent une tyrolienne ou une romance reprise souvent en chœur, car, si je n'ose affirmer qu'à Reuilly le bruit est de rigueur, je puis au moins dire que, sauf aux heures de nuit, où tout le monde dort, il n'est non seulement toléré, mais permis — plus que cela — encouragé, tant qu'il ne gêne pas les camarades.



Un dortoir.



Grande allée — La promenade.

A mesure que la toilette se termine, on descend à l'atelier, souvent directement, parfois en passant par la salle des pansements où M. le



La salle de pansements.

Dr Valude et son aide-major, M. le Dr Pompeani, prodiguent des soins, dont l'efficacité s'augmente d'un bon conseil ou d'une parole réconfortante.



Le macramé.

Bientôt, tout le monde est au travail. Pendant les premières heures de la matinée, les Infirmières Surveillantes ou les Infirmières-Majors de service passent dans les ateliers lire le journal et donner les nouvelles importantes de la guerre.

A onze heures, sonne le déjeuner : notre clairon jette aux échos du parc les joyeuses notes de l'appel à la soupe. L'estomac satisfait, on se promène dans le parc.

Dois-je avouer que nous sommes contraints de fermer les ateliers

et parfois de nous fâcher — heureuse fâcherie! — pour empêcher les apprentis trop laborieux de se remettre au travail aussitôt après le repas.

Midi est l'heure reposante. Les Infirmières, qui ont servi le repas, accompagnent leurs convives dans les belles allées : c'est le moment où l'on cause du pays, de la famille, des camarades disparus. Un peu à l'écart, sur un banc on se fait lire la lettre de la maman, de la femme ou de la fiancée, la chère lettre que l'on a gardée dans la poche de sa vareuse, afin de la savourer longuement en dessert supplémentaire, après le déjeuner.

L'après-midi, la Maison semble une ruche en pleine activité :

A la brosserie, on chante ou on parle haut, les conversations scandées par les heurts des couperets, qui égalisent le chiendent.



A l'ajustage, les limes grignotent l'acier.

Les cordonniers tapent joyeusement sur les semelles.

Au premier étage, le ronflement des moteurs se mêle au crissement des roues de grès mordant les bouchons et les flacons que façonnent les tailleurs de cristaux.

Les vanniers plus calmes assemblent les brins d'osier pour les malles ventrues ou les paniers à provisions aux noms gracieux ou bizarres : les lucettes, les glaneuses, les crocanes.

Au cannage et au paillage grincent les tourniquets qui supportent les chaises.

Les tonneliers rabotent, frappent sur l'enclume, encerclent les douves ou taillent les fonds à la scie.

Au massage, un groupe monte et démonte le squelette et l'écorché ; d'autres, les mains blanches de talc, effleurent le bras ou la jambe d'un camarade complaisamment étendu sur un lit; un autre guide de la main celui qui le frictionne et fait reconnaître à son élève les muscles qu'il faut pétrir et les chairs qu'il convient de masser.

Dans une allée du parc, des fleurets s'entre-choquent avec un bruit de clochette.

Sous un vaste parasol de plage, groupés par petites tables, des doigts exercés enchevêtrent les dessins compliqués qui feront la bande de macramé, ou les liens souples qui seront des corbeilles et des plateaux de raphia.

Par une fenêtre ouverte, arrivent des bruits musicaux : mandoline, harmonium, piano.

Ici les mélodies grégoriennes des plain-chantistes.

Là, une pièce silencieuse : de gros doigts malhabiles se posent sur des feuilles où des points saillants forment des figures géométriques : les nouveaux prennent leur leçon de Braille; à côté, des machines à écrire font entendre leur tapotement vif et régulier de petites mitrailleuses.

A trois heures et demie, un long coup de cloche ou une sonnerie de clairon détruit cette harmonie : le goûter.

En un quart d'heure, les réfectoires se remplissent et se vident : les premiers venus se cognant aux retardataires. On se bouscule un peu dans la hâte joyeuse d'aller boire le verre de *pinard* ou dans la satisfaction de l'avoir bu. Si on se heurte contre un camarade, on se crie un ironique : « Fais donc attention, espèce d'aveugle ! » et on retourne au travail dans la hâte de finir la tâche que l'on s'est assignée avant d'aller mettre à jour sa correspondance, soit à l'aide de la Remington, ou du Guide-main Reuilly, soit en ayant recours au stylo complaisant des Infirmières.

A six heures, le dîner sonne : on retrouve au réfectoire les servantes bénévoles toujours complaisantes, puis on retourne au parc.

Le mercredi, un concert très goûté rassemble à la Salle Joffre les amateurs de gaieté et de distraction. Une autre fois, une soirée plus intime réunit sur l'estrade les artistes de la Maison. On savoure en famille le talent du violon, du violoncelle, de la flûte qu'accompagne avec une science toujours empressée une Infirmière, véri-



A table.



Sortie du réfectoire.

table Maître Jacques du dévouement, successivement et avec un égal succès professeur, lectrice, servante, musicienne. Les chanteurs se font entendre et on applaudit, parfois avec les honneurs d'un ban, les camarades qui exécutent avec une conviction touchante la *Voix des Chênes*, la *Berceuse de Jocelyn*, ou une chanson de route que tout le monde reprend en chœur.



La chapelle.

Puis on s'en va coucher. On l'aime bien, le dortoir, le lieu du repos et souvent de la consolation, parce que dans le sommeil on oublie jusqu'à la cécité.

Et les journées s'écoulent, rapides et fructueuses, avec les haltes reposantes du dimanche où presque tous les pensionnaires se répandent dans Paris pour respirer l'air de la famille et de la liberté, après que ceux qui le désirent ont assisté à la messe dite dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Clotilde par notre Aumônier, mon très cher ami, l'abbé Laberthonnière, dont les exhortations sont toujours empreintes d'un libéralisme si profondément humain ; — et du jeudi, où les visiteurs emplissent le parc d'un bruit joyeux, fait du cri des enfants et des exclamations des femmes, qui rappellent le cours d'une petite ville, un jour de fête.



L'aumonier.

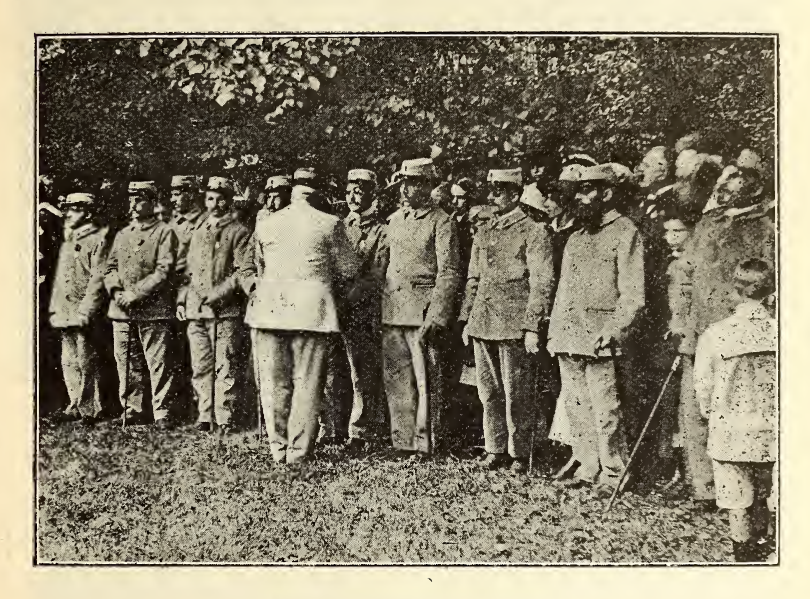
Je ne parlerai pas davantage de la vie intérieure de Reuilly. Il faut laisser au temps le soin d'en faire épanouir tout le parfum dans l'âme de ceux qui l'ont goûtée.

Rentrés dans leurs foyers, je sais qu'ils pensent volontiers à la Communauté, où la règle était douce et où ils ont repris goût à

l'existence. Leurs lettres montrent combien l'évocation des fêtes, du travail, même des difficultés qu'ils ont surmontées, leur devient précieuse dans le recul du passé.

Ils ont connu à Reuilly des journées laborieuses, d'autres joyeuses, — une glorieuse.

Dans le grand parc où se déroulaient autrefois les cortèges pieux, le clairon et les commandements ont retenti. Des soldats sont venus



Remise de médailles militaires.

et dans la simplicité sublime des solennités militaires, le drapeau s'est incliné.

Des généraux, à qui la mitraille n'avait pu faire baisser la tête, se penchaient un peu bas sur les poitrines au-dessous des visages sans regards, peut-être pour qu'on ne vît pas leurs larmes.

Et le soldat aveugle se redit avec dévotion le nom de celui qui l'a décoré.

Il se fait lire par son enfant la citation clamée devant la troupe des camarades alignés dans un port d'armes d'une angoissante rigidité, et qui est le témoignage de son héroïsme, ainsi que le merci de la France.

Et il revit la minute inoubliable !

Parce qu'il a repris courage et parce qu'il gagne sa vie, il pense

à Reuilly et il apprend aux siens les noms magnifiques des salles, où il travaillait et où il prenait son repos : Joffre, Gallieni, Castelnau,



Remise de médailles militaires.

Dubail, Maunoury, Sarrail, Marchand, Garros, Pétain, roi Albert.

Et le charme du souvenir devient, dans son cœur, chaque jour plus intime et plus émouvant.



A l'hôpital du prince Albert à Monaco

Je me reprocherais de ne pas signaler l'initiative du prince de Monaco, dont la délicate charité a permis d'améliorer la santé d'un certain nombre de nos pensionnaires.

A la fin de 1915, le prince Albert visita la Maison de Reuilly. Il



A Monaco.

parut très intéressé et plus encore ému. Quelque temps après, il nous offrit dix lits dans l'hôpital qu'il a fait édifier dans sa principauté et où, depuis le début de la guerre, une large place est réservée aux blessés français.

Il fut convenu que ces dix lits, bientôt portés à quinze, seraient réservés à autant de convalescents pour lesquels le soleil de la Côte-d'azur devrait être tout particulièrement bienfaisant.

Depuis cette époque, une centaine de pensionnaires ont passé à Monaco et y ont fait un séjour variant de un à trois mois. Ainsi beaucoup d'anémies ont été enrayées, des tuberculoses évitées, des suites déprimantes d'opérations transformées en renouveau de forces.

La vie à Monaco est une vie très agréablement végétative. Sous la haute direction de l'administrateur monégasque, M. Gastaud, les excellentes sœurs de Saint-Vincent de Paul prodiguent à nos aveugles tous les raffinements d'un inlassable dévouement. M. Verdier, président du Tribunal, et sa famille aident le personnel infirmier dans une tâche très douce de distraction et de consolation.

Pour grouper les bonnes volontés charitables très nombreuses dans ce pays où il fait si bon vivre, M. Roze, commissaire spécial du Casino, a fondé l'*Œuvre du livret de Caisse d'épargne du soldat aveugle,* en faveur des pensionnaires de Reuilly en convalescence à l'hôpital de Monaco.

Nous ne pourrons jamais assez remercier le prince de Monaco et tous ceux qui secondent des intentions charitables, dont nos chers soldats retirent un si grand bénéfice.

Filiales de Reuilly

Quand la Maison de Reuilly fut fondée, en mars 1915, on croyait encore que la guerre serait de courte durée. On prévit deux cents places, pensant ainsi répondre aux éventualités les plus pessimistes. Mais la Maison, où entrèrent d'abord quarante pensionnaires, ne tarda pas à s'emplir : les instructions données au Service de Santé



(Cliché Manuel)

M. Brieux, de l'Académie Française.

prescrivant de diriger sur Reuilly *tous* les soldats aveugles, dès la fin de leur traitement médical.

Puis la guerre continua. M. Brieux, d'accord avec les Ministères de l'Intérieur et de la Guerre, organisa alors les *Filiales de Reuilly*. Ce nom fut donné aux maisons de rééducation, créées en province, afin d'hospitaliser par région les soldats aveugles.

Grâce à l'unité de direction générale, puisqu'elles reçurent toutes l'inspiration et les conseils de leur créateur, grâce aussi à l'unité d'un dévouement également prodigué par tous ceux qui furent placés à leur tête, beaucoup d'excellent travail a été réalisé dans ces maisons où les initiatives privées sont très affectueusement sou-

tenues par les subsides et les encouragements des autorités officielles. La sympathie qui entoure les soldats aveugles ainsi que le bon esprit et le courage des pensionnaires facilitent un labeur qui n'est pas sans difficultés, à cause de la nouveauté même de la tâche à accomplir, mais qui est devenu très passionnant pour tous ceux qui ont la joie de s'y consacrer.

Les Filiales de Reuilly sont actuellement au nombre de 17 : à Paris : 9, rue Duroc ; 14, rue Daru ; 10, rue du Commandant-Marchand, et en province : à Amiens, Bayonne, Bordeaux, Caen, Chartres, Dijon, Lyon (18, rue de la Reconnaissance, et Caluire), Marseille (Mazargues), Montpellier, Nantes, Saint-Brieuc, Tours, Toulouse.

Les Causes de la Cécité chez les Aveugles de la Guerre

par M. le Dr **E. VALUDE**,
Chef de Service à la Clinique Ophtalmologique des Quinze-Vingts,
Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire complémentaire des Quinze-Vingts.

Dans les premiers mois de la guerre, la plus grande partie des blessures occasionnant la cécité, étaient des blessures par balle.

Le mécanisme en est le suivant : la balle pénètre par un des côtés de la face, par la tempe le plus souvent, et ressort de l'autre côté, fauchant les deux nerfs optiques ou occasionnant des désordres graves et irrémédiables aux globes oculaires.

Il s'agissait le plus souvent de balles de fusil, plus rarement de mitrailleuse et très exceptionnellement de balles de shrapnell incapables d'une aussi grande pénétration.

Ces blessures laissent généralement aux yeux leur aspect ordinaire et les blessés subissent peu ou point de défiguration, si la plaie de sortie est peu visible.

Quand vint la guerre de tranchées, et quand celles-ci furent assez profondes pour mettre la tête des hommes à l'abri, quand surtout fut adopté le casque, les blessures du genre précédent passèrent au second plan.

Depuis les premiers mois de 1915 les blessures de la face occasionnant la cécité sont en très grande partie dues à des éclats d'obus ou de grenades.

Ces blessures, surtout celles par obus, s'accompagnent généralement de fortes défigurations dues à des dilacérations de paupières, à l'effondrement du nez, à des cicatrices vicieuses de la bouche et des joues.

Les blessures par grenade (souvent hélas ! par des grenades françaises éclatées prématurément pendant l'exercice ou le combat) détruisent souvent les yeux par la pénétration de multiples petits éclats.

Les yeux perdus de cette manière sont ordinairement très altérés et un grand nombre ont du être énucléés.

Les gaz asphyxiants et les gaz lacrymogènes, qui sont considérés à tort comme redoutables pour les yeux, n'ont occasionné le plus souvent jusqu'à maintenant que de faibles troubles visuels et des lésions en général insignifiantes. Je n'ai pas observé un seul cas de cécité par les gaz, et s'il en existe ils ne doivent pas être nombreux.

L'action des gaz se traduit par un énorme gonflement des paupières qui effraye tout d'abord et fait penser que, par derrière, les yeux sont détruits ou fortement endommagés. Or, le plus souvent, il n'existe qu'une rougeur plus ou moins vive des conjonctives, laquelle est assez passagère, et, exceptionnellement, une érosion de la surface de la cornée. C'est de cette dernière lésion que pourraient sortir des complications sérieuses, mais, jusqu'ici, elles ont été rarement observées.

Toutefois, une réserve doit être faite à cause du dernier des gaz employés, particulièrement irritant. Avec ce gaz on a vu l'œdème si considérable des paupières s'accompagner d'un accident similaire du côté des rétines, et cette complication n'est pas sans danger pour la vue.



LES MÉTIERS

BROSSERIE

Lorsque l'installation matérielle de la Maison de Convalescence fut assez avancée pour qu'il fût permis de songer à la rééducation, nous pensâmes naturellement aux métiers déjà connus.

Au mois de mai 1915, l'Œuvre *Les Amis des Soldats Aveugles* trouva pour la première fois l'occasion d'exercer à Reuilly la tâche de rééducation professionnelle qu'elle s'était imposée comme un de ses buts (1) en se chargeant, d'accord avec le Ministère de l'Intérieur, de l'organisation matérielle de l'atelier de brosserie, ainsi que de l'achat des outils et matières premières indispensables à son exercice.

A cette époque on pouvait encore avec de l'argent se procurer assez rapidement ce dont on avait besoin. L'atelier s'installa à l'étage d'un petit bâtiment servant de resserre et adossé à nos voisines les Sœurs Diaconesses.

Au début nous eûmes à vaincre une certaine hésitation de nos pensionnaires. Un bruit courait dans les hôpitaux et les dépôts de convalescents : les mutilés qui travailleraient s'exposaient, affirmait-on, à perdre tout ou partie de la pension à laquelle leur blessure leur donnait droit. Mais le bon sens et l'attrait d'une occupation consolatrice et réconfortante surmontèrent tous les obstacles. Certains de nos pensionnaires se firent les apôtres du travail et les commis-voyageurs de l'atelier. Bientôt toutes les places furent occupées.

Nous avons d'abord employé à Reuilly deux professeurs aveugles auxquels nous venons d'adjoindre un professeur voyant brossier de profession.

Quelques mois passèrent et il fallut songer à transférer la brosserie *pour cause d'agrandissement*.

Nous l'installâmes plus à l'aise dans un des vastes baraquements que le Ministère de la Guerre prêta aux *Amis des Soldats Aveugles* et qui se groupèrent dans le jardin.

---

(1) Statuts de l'Œuvre *Les Amis des Soldats Aveugles* : Article 1er. — Il est fondé une Œuvre dite *Les Amis des Soldats Aveugles*. L'Œuvre a pour but de

La brosserie est une profession des plus faciles à exercer pour les aveugles. Chacun d'eux peut devenir sinon un artiste, au moins un bon ouvrier, et ceci dans un laps de temps assez court, quatre mois au maximum.

Afin de ne pas perdre de temps, une progression rationnelle est nécessaire.

Voici celle que nous suivons :

L'apprenti débute par faire des versés 23 ou 32 trous en bassine ; cette fibre, plus facile à travailler que le chiendent, est d'un prix moins élevé, d'où perte de matière première moins considérable.

La seconde semaine, on commence les brosses ordinaires en chiendent : les versés 28, 32 ou 40 trous.

Quinze jours après, les blanchisseuses 44 trous avec la marche croisée.

Au bout d'un mois, l'ouvrier est capable de réussir des laveponts et des crinières.

Alors, on attaque la série des balais : en bassine, en coco, puis en chiendent.

Après deux mois de travail, on passe au tampico, qui exige plus de soins parce que les brosses, qui en sont garnies, ont des trous plus petits.

Le tampico achemine au crin et aux soies.

En quatre mois, l'ouvrier aveugle a appris à fabriquer tous les genres de brosses. Évidemment il ne travaille pas encore avec une rapidité suffisante. La vitesse viendra peu à peu. Pour qu'il gagne convenablement sa vie, il faut qu'il arrive à faire journellement environ 30 crinières ou 48 versés 40 trous.

---

venir en aide aux soldats aveugles par blessure de guerre, notamment de leur faciliter l'apprentissage et l'exercice d'un métier et de les aider à constituer une famille.

Qu'on me permette de remercier ici pour leur utile et bienfaisante collaboration, les membres du Conseil d'administration de l'Œuvre *Les Amis des Soldats Aveugles :* MM. René Vallery-Radot, Président du Conseil d'administration de l'Institut Pasteur, *Président;* H. Lefebvre, Membre de la Commission Consultative de l'Hospice des Quinze-Vingts, Abel Lefranc, Professeur au Collège de France, Placide Peltereau, Membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France, Cottin, Notaire, *Vice-Présidents;* Edmond Hinque, Membre de la Commission Consultative de l'Hospice des Quinze-Vingts, *Trésorier;* Vicomte Philippe Hallez, Secrétaire de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris, *Secrétaire général;* M[lle] Allégret, Directrice du Lycée Victor Duruy, MM. Paul Bertin-Mourot, Administrateur des Forges d'Hennebont, le D[r] Dellestable, sénateur, Gaston Gouin, Président de la Société de Construction des Batignolles, Jeanneney, Sénateur, Jozon, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, le Rabbin Raphaël Lévy, Roger Lehideux, Banquier, Georges Linzeler, ancien Industriel, Général

Je serais heureux si je réussissais à décourager ceux qui veulent se spécialiser dans la brosserie de soie, malgré la préférence que témoignent à ce sujet les personnes charitables qui s'intéressent à eux.

Un ouvrier aveugle, vendant, à un *prix normal*, le produit de son travail, ne peut communément gagner sa vie dans la confection des brosses de ce genre.



Cette dernière fabrication demande une habileté qui ne s'acquiert

---

Malleterre, Adjoint au Général Gouverneur des Invalides, l'abbé Mouraux, Curé de N.-D. du Rosaire, à Saint-Ouen, Plantet, Secrétaire d'Ambassade honoraire, Sabot, Maire du XII[e] Arrondissement de Paris, Vallon, Sous-chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur, le D[r] Valude, Chef de Service à la Clinique Nationale des Quinze-Vingts, le Pasteur Wagner, *Membres du Conseil.*

M. le Général Malleterre a remplacé dans le Conseil M. le Lieutenant-Colonel Houdaille, récemment décédé, auquel je tiens à rendre un dernier hommage.

Chef de l'Établissement central du Matériel de guerre du Génie, à Angoulême, M. le Lieutenant-Colonel Houdaille était un de ceux qui ont le plus fait dans cette tâche quasi surhumaine de l'approvisionnement de l'armée en matériel de guerre. Malgré un fardeau d'occupations si écrasant qu'il finit par succomber sous son poids, il ne cessait de s'intéresser à notre Œuvre. Lorsqu'il se trouvait à Paris il ne manquait pas d'assister aux séances du Conseil et se tenait au courant des progrès réalisés.

Les soldats aveugles avaient en lui un ami très dévoué. La France perd en sa personne un de ses meilleures serviteurs et un des plus actifs ouvriers d'une victoire à la préparation de laquelle il donna toutes ses forces et sa vie.

qu'après des années de pratique. De plus, et ce point est très important, l'aveugle, à cause même de son infirmité, doit employer des soies plus hautes et par conséquent plus coûteuses que ne fait le voyant.

Comptons aussi la perte toujours possible d'une matière première d'une valeur relativement grande.

Ajoutons que les brosses de soie sont faites, soit dans des prisons, où la main-d'œuvre est des moins rémunérées, soit par des femmes dont le salaire ne vaut guère mieux.

Considérons que ces brosses sont un objet sinon de luxe, au moins d'un prix assez élevé pour que l'acheteur se montre difficile dans son choix.

Et comprenons ce qui advient à tous ceux qui se laissent enivrer par les compliments que leur adressent des admirateurs, lesquels ne se transforment d'ailleurs pas toujours en clients.

Heureusement nos soldats aveugles ont du bon sens. Après quelques expériences un peu onéreuses, il reviennent d'eux-mêmes au chiendent plus modeste, mais qui tolère les épis légèrement irréguliers ou les coups de ciseaux non rigoureusement parallèles au bois.

La brosserie est enseignée dans toutes les maisons de rééducation. Si elle a ses partisans, elle a aussi ses adversaires. L'apprentissage en est facile, surtout au soldat aveugle. Quelques mois suffisent pour qu'il devienne un bon ouvrier. Ses débouchés sont nombreux. Elle s'exerce à la maison familiale. La femme et les enfants de l'aveugle peuvent travailler avec lui.

Le métier n'est pas cependant sans inconvénients. Le principal, celui qui peut devenir un danger réel, c'est le nombre considérable de ceux qui l'apprennent. Sans doute on aura toujours besoin de brosses et de balais, cependant il y a une limite qu'il serait dangereux de dépasser. En ce moment, les stocks constitués avant la guerre sont épuisés. La plupart des fabriques, qui se trouvaient dans le Nord et dans l'Est, ont disparu. La main-d'œuvre civile et voyante n'existe plus ; la rareté et l'augmentation du prix des matières premières ont découragé les entreprises privées. Toutes ces circonstances favorisent actuellement le soldat aveugle, qui bénéficie en plus, et très justement, du prestige de sa blessure et de son courage.

Cette situation sera-t-elle la même toujours?

Dans quelle limite la concurrence de la fabrication mécanique sera-t-elle redoutable?

Je ne sais.

Certains l'estiment très grande. Je souhaite qu'ils se trompent, mais cependant s'ils disaient vrai ?

Le soldat aveugle déjà installé chez lui au moment de la paix, restera le mieux garanti contre les risques et les fluctuations. Sa clientèle sera essentiellement une clientèle locale, qui lui demeurera fidèle. Elle s'est constituée presque instantanément pour ceux de nos pensionnaires, qui nous ont quittés jusqu'à ce jour.

Souhaitons que cela continue, mais le plus grand service à rendre aux ouvriers brossiers, actuellement en possession de leur métier, c'est de ne pas leur susciter de concurrents en trop grand nombre.

Je n'ai pas eu la prétention de rédiger pour chaque métier un traité technique complet; mon but étant uniquement de relater ce qui a été réalisé à Reuilly.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux, que publie chaque mois M. Brieux contient beaucoup d'utiles précisions, tant sur la brosserie que sur les autres professions. La collaboration des intéressés qui y exposent familièrement leurs idées, annonçant les résultats obtenus et suggérant fréquemment des idées nouvelles, donne à cette revue une allure très vivante.

Elle devra être consultée par tous ceux qui ont à s'occuper des aveugles. Ils y trouveront une source précieuse, qui deviendra de plus en plus abondante, de renseignements et de leçons, tant d'ordre pratique que d'ordre philosophique et moral.



CANNAGE

Les efforts les plus sérieux ne sont pas toujours les mieux rétribués.

Cette sentence devrait écarter du cannage tous ceux qui n'ont pas une raison précise et déterminée de l'apprendre.

Dans la région parisienne au moins, la fabrication et la réparation des chaises est un métier qui ne paraît pas pouvoir nourrir son homme. La concurrence des grandes fabriques de Seine-et-Marne, où les femmes travaillent à la maison pour des prix dérisoires, ne permet à un ouvrier même habile, d'obtenir autre chose qu'un salaire d'appoint.

On me dira :

« Pourquoi dans ces conditions l'enseignez-vous? »

Parce qu'au moment où nous avons fondé Reuilly, il n'y avait guère de connus que trois métiers d'aveugles : brosserie, cannage, vannerie ; et parce que certains peuvent avoir des raisons particulières pour l'apprendre.

Le cannage, au premier abord, semble très difficile. En réalité, il s'apprend assez vite, mais la rigueur de sa fabrication ne permet jamais une suffisante rapidité d'exécution.

La canne employée dans ce métier est l'écorce du rotin.

Le cannage comprend trois opérations : le montage, le garnissage et le recouvrement.

L'ouvrier commence par tendre les brins du montage dans les deux sens, longueur et largeur, un peu à la façon de la chaîne et de la trame des étoffes.

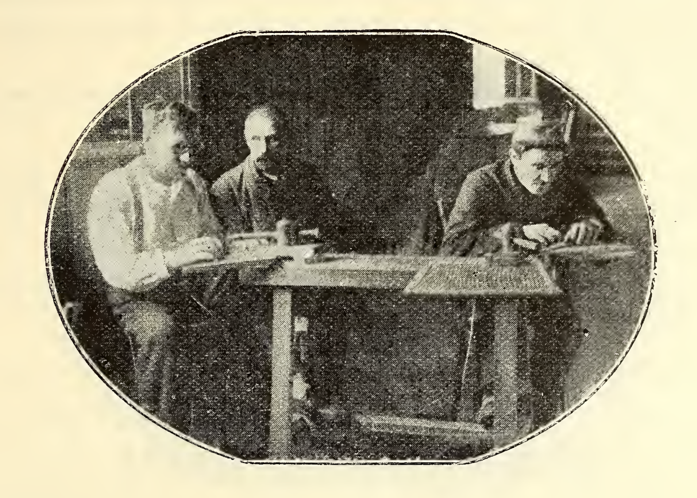
A l'aide du *rapprochoir*, sorte de peigne à dents très écartées (9, 10, 11 millimètres) les carrés sont rendus plus parfaits et les brides partant du même trou, serrées l'une contre l'autre.

Ce premier travail terminé, on passe au garnissage en diagonale, après quoi il ne reste plus qu'à fixer le recouvrement pour cacher les trous du châssis.

Le débutant fait des châssis rectangulaires ayant le même nombre de trous sur chaque face. Quand il passe au châssis ordinaire et aux châssis ovale et rond, il éprouve une difficulté spéciale. Comme il y a vingt-sept trous en avant et dix-sept en arrière, il faut, pour que les lignes restent parallèles, que dix trous de devant, les cinq

premiers à droite et à gauche se trouvent reliés, non à l'arrière, mais à certains trous de côté, dans lesquels passeront forcément d'autres brides transversales et diagonales. Les canneurs, en parlant de cette complication, disent qu'il est difficile de *trouver le cintre*.

Un *très bon* ouvrier canneur arrive à faire deux châssis par jour, ce qui lui rapporte au plus, ses frais déduits, 3 fr. 50 c. s'il travaille pour les particuliers, mais 1 franc seulement s'il est occupé par un patron.



Et il faut, pour ce résultat, qu'il peine tout le jour sans presque prendre le temps, même de fumer une cigarette.

Réparation des chaises à l'aide du rotin. — Ce travail est des plus faciles. La chaîne étant tendue, il n'y a plus qu'à passer la trame, en formant des dessins à l'aide de combinaisons appropriées; c'est un peu ce que font les enfants de l'École maternelle, quand ils s'exercent au tissage avec des bandelettes de papier.

Un bon ouvrier arrivera à faire quatre tabourets, lui rapportant 5 francs, ou deux chaises, qui ne lui donneront guère que 3 fr. 50 c. de rémunération... à la condition qu'il trouve de la clientèle d'une manière continue.

Nous faisons apprendre le rotinage, comme métier complémentaire, à un grand nombre de nos pensionnaires, et en particulier aux brossiers.

PAILLAGE

La matière première de ce métier est la paille battue de seigle, qui sert à faire les cordons, et la paille satinée, qui fournit le ruban brillant dont on enveloppe les cordons de paille battue.

On emploie également une sorte de jonc vert pâle, qui se travaille très facilement et n'a pas besoin d'être enveloppé.

La plus grande difficulté qu'éprouvent les aveugles, réside dans l'enroulement de la paille satinée. Lorsque les bords du ruban ne se rejoignent pas exactement, ils laissent un intervalle par lequel apparaît la paille battue.

Il est nécessaire aussi que les cordons soient bien réguliers comme grosseur, et qu'ils prennent tous la bonne direction.

Les prix du paillage sont des plus faibles. A la campagne, où on emploie surtout la chaise de paille, presque tous les paysans savent eux-mêmes effectuer ce travail.

Un soldat aveugle qui ne réalise que cette tâche, ne peut se considérer comme pratiquement rééduqué.

MACRAMÉ, RAPHIA ET FILET

J'ai déjà dit que le macramé et le raphia ne constituent pas des métiers réels. Aussi n'en parlerai-je que très brièvement.

La fabrication d'objets en raphia a pour nos pensionnaires une utilité temporaire appréciable. A son entrée à Reuilly, le soldat doit d'abord prendre contact avec la Maison et étudier les différents métiers qui s'y pratiquent, afin de fixer en pleine connaissance de cause, un choix d'où dépend son avenir. Les premiers jours il risquerait d'être un peu désœuvré si une infirmière très dévouée (elles le sont toutes) ne lui mettait entre les mains des brins de raphia : il se distrait en assouplissant ses doigts et commence à prendre confiance en lui-même. Puis, son choix fixé, il entre dans un atelier : souvent il délaisse le raphia; parfois il continue à s'y adonner aux instants de liberté.

Le macramé constitue également une excellente distraction pour les heures de monotonie et de désœuvrement. Il n'est autorisé à

Reuilly que comme occupation complémentaire de l'apprentissage d'un métier proprement dit dont il peut accessoirement augmenter les ressources.

La confection des filets pourrait être un bon métier. Malheureusement les acheteurs préférant l'article bon marché sont légion et le filet fait à la main, très supérieur en qualité et en durée, risque de rester en stock trop considérable pour celui qui y consacrerait tous ses instants.

L'apprentissage du filet est cependant excellent au début de la rééducation, parce qu'il occupe et exerce les doigts, surtout ceux de



La leçon de raphia.

la main gauche, et que malgré tout, il peut éventuellement procurer une ressource, mais très secondaire.

Le raphia, ainsi que le cannage, le paillage et le filet s'enseignent dans un baraquement dénommé *Salle Félix-Huguenet.*

Il m'est très doux de dire ici la raison de cette désignation.

Le grand comédien rendit un jour visite aux pensionnaires de Reuilly. Leur infortune l'émut au point qu'il résolut de leur venir personnellement en aide.

Il organisait alors une tournée dramatique qui allait être dans l'Amérique du Sud un très efficace moyen de propagande patriotique et artistique. Il voulut que cette tournée, munie d'un répertoire de choix, fût complétée par des conférences, au sujet desquelles

il se documenta avec la conscience parfaite qui est un des éléments de son talent : une d'elles, accompagnée de projections, ferait connaître la souffrance, mais aussi la vaillance du soldat aveugle à l'atelier comme sur le champ de bataille.

Et le bon conférencier émut ces populations de l'Amérique du Sud, où les amis de la France sont très nombreux, si bien qu'il rapporta 100.000 francs, recueillis par tous les moyens que la plus délicate et la plus ingénieuse charité sut mettre en œuvre. Les *Amis des Soldats aveugles* bénéficièrent de cette souscription exceptionnelle.

Afin de commémorer ce geste d'une beauté si efficace, nous avons voulu que le baraquement où se donnent les concerts, mais utilisé journellement comme atelier, portât le nom de celui qui est à la fois un artiste incomparable et un grand cœur.



VUE A VOL D'OISEAU DES BARAQUEMENTS.

Imprimerie Braille. — Ateliers d'ajustage mécanique et de brosserie.
Baraquement Huguenet (ateliers de cannage, paillage, macramé et filet).

VANNERIE

S'il y a des métiers pour lesquels le professeur peut être aveugle, il en est où le voyant est indispensable. La vannerie me paraît être un de ces derniers.

Ce métier, qu'apprennent dans les écoles d'aveugles ceux que l'on appelle les demi-voyants, ne serait pas, je le crois, utilement enseigné par un aveugle complet.



La vannerie est difficile surtout dans ses début s. C'est dans les premiers jours qu'il importe que l'apprenti s'accoutume à bien diriger son travail. Le professeur aveugle ne saurait s'apercevoir si les brin d'osier montent droit autour du cadre et l'on s'expose, quand il est le seul guide de l'élève, à voir l'atelier s'emplir de corbeilles et de paniers qui ont coûté beaucoup de mal à confectionner, mais qui ont des tendances fâcheuses à prendre des attitudes penchées.

Au début, notre atelier de vannerie fut dirigé par un aveugle excellent homme d'ailleurs et bon ouvrier, très aimé de ses élèves : si aimé même que ceux-ci (et je ne leur en sus pas mauvais gré) vinrent m'apporter leurs doléances lorsque, une expérience plusieurs

fois mensuelle nous ayant fixés sur les résultats, nous résolûmes de remplacer le professeur aveugle par un voyant, auquel nous venons tout récemment d'adjoindre un aide, également voyant.

La substitution faite, le changement fut surprenant. Le nouveau maître, que nous étions allés chercher à l'École modèle de Fayl-Billot, avait tout ce qu'il fallait pour plaire à des mutilés et pour bien enseigner. Blessé de la guerre, décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, ouvrier désigné par le Directeur de l'École où il avait fait sa rééducation, il réussit vite à s'imposer à ses élèves.

L'atelier de vannerie est, comme celui de tonnellerie, un de ceux où on a le moins la sensation d'être dans une maison d'aveugles. Cachés derrière le buisson mouvant d'osier qu'ils dressent, les apprentis se hâtent dans leur besogne et font pivoter les paniers sur l'établi, pendant que leurs doigts agiles plient les baguettes. Et l'on se redit la *Chanson du Vannier*, où Theuriet ajouterait aujourd'hui un couplet pour nos courageux et habiles soldats.

Ils apprennent très vite à maintenir les faces planes et les côtés perpendiculaires entre eux. Cependant un panier se fait, si l'on peut dire, autour du vide et l'aveugle ne doit, dans ce métier, se servir presque exclusivement, comme guide, que de son toucher. Pour quelques variétés de paniers irréguliers dans l'ensemble, comme la *lucette* ou la *glaneuse*, on travaille sur moule. Celui-ci est une forme en bois autour de laquelle on tresse l'osier : on gagne alors en régularité ce que l'on perd en vitesse.

Les vanniers aveugles peuvent réaliser tous les modèles pleins. Il vaut mieux qu'ils laissent de côté ceux qui sont à claire-voie. Dans ce dernier cas, la fabrication sur moule semble possible, mais le prix serait trop peu rémunérateur eu égard au temps dépensé.

La vannerie est et restera un des bons métiers d'aveugles, parce que c'est un de ceux pour lesquels la concurrence d'aucune machine n'est à redouter.

Si l'on ajoute que les objets de vannerie sont de vente courante ; qu'avant la guerre, nous étions pour ce métier, comme pour tant d'autres, tributaires de l'Allemagne et que, d'autre part, l'aveugle peut arriver à une exécution aussi parfaite et presque aussi rapide que le voyant, on admettra que la vannerie doit être conseillée à tous ceux qui pensent qu'un apprentissage un peu long est nécessaire pour s'assurer un salaire normal et régulier.

Il y a cependant des mesures de prudence et de modération à observer.

Elles ont été très clairement et très complètement indiquées par mon excellent collègue, M. Lerroux, Directeur de l'École de vannerie de Fayl-Billot, dans la note suivante :

L'apprentissage de la vannerie est relativement facile pour les soldats aveugles, à la condition qu'au point de vue technique on ne s'écarte pas de certains principes qui constituent la base de cet apprentissage et que nous allons énumérer.

Le but de cet apprentissage est celui-ci : donner au soldat aveugle, le plus rapidement possible, le moyen de gagner sa vie. Pour cela, il est indispensable qu'on ne lui apprenne que la fabrication d'objets tout à fait usuels et d'une vente courante.

Les observations que nous avons faites en essayant d'appliquer à cet apprentissage les principes techniques qui doivent constituer la base de tout enseignement, sont les suivantes :

1° L'aveugle ne devra viser à connaître la fabrication que d'un seul article, deux articles au plus.

2° Le contremaître fera choisir à l'aveugle l'un des points suivants de vannerie :

a) Le travail carré en plein : toilettes marseillaises, malles de voyage;

b) Le travail ovale ou rond en plein : mannes, crocanes, corbeilles;

c) Le travail à jour rond ou ovale : paniers ovales à jour, paniers blanchisseuses.

Nota. — Pour un aveugle, le travail à jour est beaucoup plus difficile que le travail en plein.

3° Si au bout de deux ou trois mois, les progrès faits par un aveugle paraissent insuffisants, il convient de ne pas persévérer. Il ne faut pas fatiguer l'aveugle. S'il n'a pas réussi en faisant le point *a* indiqué précédemment, on lui apprendra le point *b*. Il se produira ceci : ou l'aveugle apprendra vite le point *b*, alors le but sera facilement atteint, l'aveugle ne fera plus que le point *b* et se perfectionnera dans l'étude de ce point; ou l'aveugle n'apprendra pas mieux le point *b* que le point *a*, alors on le remettra au point *a*. Neuf fois sur dix, on ne tardera pas à constater des progrès sensibles.

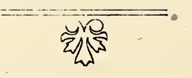
4° En vannerie fine, les différents points à envisager seront les

suivants : *a*) travail en plein de l'osier sur moules : lucettes, glaneuses, pics-nics, rustiques; *b*) travail en plein du rotin sur moules : mêmes objets que précédemment.

L'aveugle devant se suffire à lui-même, au point de vue du travail, il y a lieu de ne lui apprendre à fabriquer que des objets de vente courante qui ne nécessitent pas l'emploi de garnitures en cuir ou en métal.

5° Dans la plupart des cas, un apprentissage de vannerie devra durer six ou huit mois. Il demeure bien établi que l'homme sortant d'apprentissage dans ces conditions ne devra connaître que la fabrication d'un ou deux objets.

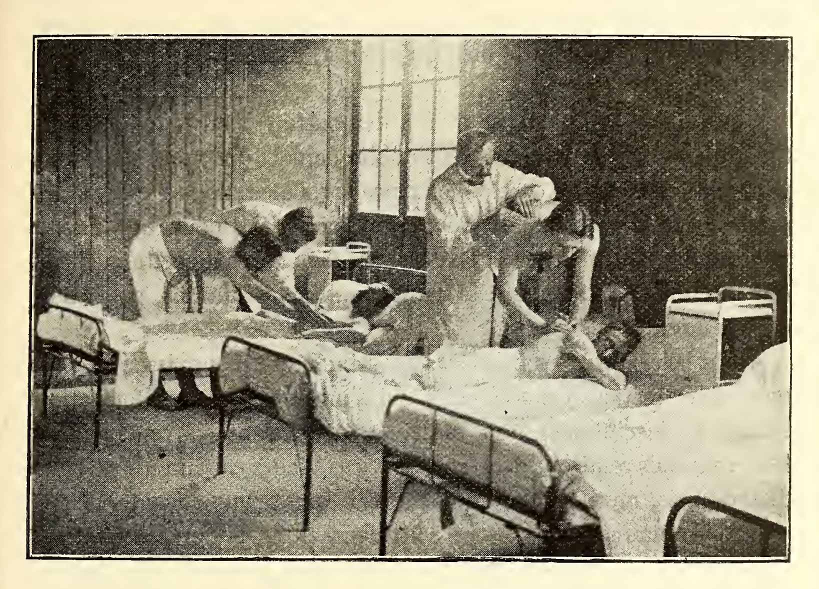
6° Nous ne pensons pas que dans les écoles de rééducation d'aveugles, on puisse enseigner pratiquement la vannerie dite de fantaisie, comprenant une grande quantité d'objets divers dont les formes et la fabrication varient à chaque instant. Pour qu'un aveugle arrive à gagner sa vie en faisant de la vannerie de fantaisie, il serait nécessaire qu'il fasse un apprentissage de plusieurs années.



MASSAGE

Un soir de décembre 1916, les élèves du cours de massage, diplômés le jour même fêtèrent leur succès dans un banquet organisé par leurs amis.

Pastaïre, notre professeur, prononça un discours. Que dis-je ? Le diner tout entier ne fut qu'un discours de Pastaïre : paroles simples et superbes, familières, triviales, sublimes, plaisantes et tragiques. Il



Le professeur pratique sur l'élève les mouvements que celui-ci répète sur le sujet.

parlait, il parlait, enivré par la joie triomphante de son rêve réalisé.

Tant de fois il nous avait dit :

« Je veux leur apprendre *ma* vibration et *mon* pétrissage. »

Peu à peu son rêve avait pris corps ; les élèves avaient progressé. Enfin, ce soir-là, après dix-sept mois de labeur, c'était le succès, constaté par de hautes autorités médicales.

Tout à coup Pastaïre dit :

« Mes amis, si vous avez aujourd'hui un métier entre les mains, ce n'est pas à moi que vous le devez. C'est à un paysan du Midi, au père Michel. C'est lui qui m'appris, lorsque j'étais jeune, à pétrir les

muscles et à masser les chairs. Ce qu'il y a de bon en moi, c'est lui qui me l'a donné. Moi, je n'ai fait que vous le transmettre. Il faudra penser parfois à ce vieux que vous n'avez jamais connu et qui cependant est votre bienfaiteur. »

Un silence se fit. Nous sentîmes tous monter en nous une grande émotion.

La chanson de Miarka chanta dans ma pensée : « *Ne crois pas que les morts sont morts, tant qu'il y aura des vivants.* »

J'ai tenu à rappeler ici le souvenir du père Michel afin de payer une petite partie de la dette de reconnaissance que je dois à mon ami Pastaïre, pour tout le bien qu'il fait à nos chers soldats.

L'utilité du massage n'est plus à démontrer. Tout le monde sait, théoriquement au moins, si on l'oublie dans la pratique, que nous pourrions, grâce à lui, prolonger notre vigueur et notre vie dans des proportions considérables. Tous ceux qui ont, pour une raison quelconque, des muscles à fortifier sont tributaires de cette médication, à laquelle la guerre, par ses innombrables mutilés, va donner un renouveau d'actualité.

Après la victoire, les masseurs expérimentés et connaissant réellement leur métier (j'exclus ceux qui s'improvisent sans formation longue et disciplinée) non seulement gagneront convenablement leur vie, mais rendront de grands services à leurs camarades revenus des combats, mutilés. ankylosés ou seulement rhumatisants.

Les masseurs aveugles seront, à plusieurs titres, préférés aux autres. La perfection de leur toucher, développé par leur infirmité même, leur donnera une supériorité professionnelle très remarquable. Des raisons de convenance les feront de plus préférer en maintes circonstances, à des confrères dont les yeux seraient pour le moins gênants.

Le cours de massage de Reuilly a été créé sur l'initiative de M[me] Léopold Kahn, qui a groupé ses amis dans une Association nommée *L'École de Massage des Soldats Aveugles.* (1)

La classe est installée dans une partie d'un baraquement édifié par le Ministère de la Guerre et prêté par celui-ci aux *Amis des Soldats Aveugles.*

---

(1) L'Association *L'École de Massage des Soldats Aveugles* a pour Présidente-Fondatrice M[me] Léopold Kahn, et pour Secrétaire général J. Neumann. Le Siège Social est 49, rue Ampère.

L'enseignement est divisé en deux parties distinctes :

Le *massage* proprement dit, sous ses différents modes : effleurage, tapotage, pétrissage, vibrations, etc.

Tous les secrets en sont dévoilés par deux excellents professeurs, M. Pastaïre assisté de M. Lesna.

L'*anatomie*, qui comprend : 1° l'anatomie descriptive, synthétique par région avec applications à la pathologie, qui peuvent intéresser les masseurs : entorses, fractures, épanchements articulaires, etc; 2° la physiologie normale et pathologique des masses musculaires synergiques, antagonistes et des articulations principales; 3° la physiologie générale élémentaire.

L'anatomie est professée par une de nos infirmières-major, Mlle Jeanne Lévy, qui a bien voulu résumer l'histoire de son cours en quelques pages très précises, dont je suis heureux de faire profiter le lecteur :

« Lorsqu'au mois de mai 1915, sur l'initiative de Mme L. Kahn, une école de massage s'ouvrit à Reuilly, la question de l'éducation théorique des masseurs se posa aussitôt. Aucun programme n'était là pour nous guider; le degré d'instruction varie avec chaque masseur. Mais partant du principe de l'école qui était de ne former que peu de masseurs, mais de les former excellents, il était évident qu'une culture scientifique aussi développée que possible devait leur être donnée, Une autre raison nous y incitait : le grand désir d'apprendre que la plupart de nos élèves témoignaient. Au début surtout, lorsqu'après avoir désespéré de rien pouvoir faire, le travail s'ouvrait enfin devant eux, ils s'y jetaient, ravis et étonnés d'y réussir. Ces hommes dont la plupart ne possédaient qu'une faible instruction abordèrent ces études si nouvelles pour eux, avec une gravité, une ardeur vraiment émouvantes. Même avant que le cours pratique de massage n'ait été inauguré, nous avions commencé à nous entretenir d'anatomie, simples causeries le soir, sous les arbres du parc. Ces blessés dont la plupart avaient été opérés s'intéressaient particulièrement à ces questions qu'ils avaient entendu soulever à l'hôpital autour d'eux. Aux deux premiers élèves s'ajoutèrent bientôt une demi-douzaine d'autres. Nous nous réunissions sur un banc, ou bien au pied d'un arbre, petit cercle attentif dans le va-et-vient printanier du jardin.

» L'enseignement de l'anatomie pouvait se heurter à deux diffi-

cultés : l'une provenant de ce fait que nous avions affaire à des aveugles ; l'autre, beaucoup plus grave, résultait de ce qu'aucun de ces hommes n'avait jamais abordé d'études théoriques. A ce point de vue ils différaient sensiblement : cultivateurs, forgerons, comptables, garçons d'hôtel, cuisiniers, typographes, jardiniers, orfèvres, autant d'intelligences diverses presque toutes très ouvertes, fraîches, jeunes, mais capables à des degrés très différents de se *représenter* les choses et de suivre une leçon.

» Ce fut pour le professeur tout un apprentissage. Il lui fallut quelque temps, pour s'apercevoir que tout ce qu'il enseignait était réalisé de manières très différentes par chacun de ses élèves, pour abandonner la méthode des *cours* et s'assurer par des interrogations perpétuelles que l'explication avait été bien comprise.

» Quand les élèves masseurs devinrent plus nombreux, il fut jugé utile de les séparer en plusieurs *sections* de quatre à six élèves chacune, de manière à garder un contact aussi direct que possible avec chacun d'entre eux. A part quelques-uns dont le visage très expressif reflète l'attention, il est assez difficile en effet de savoir, quand le regard est absent, si les élèves suivent. Derrière ces visages immobiles, l'esprit peut s'engourdir sans que le professeur s'en doute. C'est pourquoi la leçon devra être aussi animée, aussi familière, aussi vivante que possible. Des répétitions continuelles sont nécessaires malgré l'excellente mémoire dont la plupart sont doués.

» Il s'agissait d'ailleurs de rendre l'enseignement aussi peu abstrait que possible. Un squelette monté, des os séparés que chacun pouvait prendre entre les mains et palper aidèrent à faire de l'ostéologie une science d'exploration tangible. Ils arrivèrent à reconnaître avec une rapidité et une précision vraiment extraordinaires, non seulement les différentes parties du squelette mais le détail du modelé des différents os.

» Une fois le squelette bien connu, la disposition des muscles et leur mécanisme furent faciles à leur faire saisir. L'écorché en carton-pâte ne nous fut pas d'un grand secours, le relief de son modelé étant trop faible. Par contre, un des meilleurs exercices consistait à faire explorer successivement par tous les élèves le modelé musculaire d'un de leurs camarades couché sur le lit et servant de sujet. Ils apprenaient ainsi non seulement le nom et la fonction des muscles superficiels qu'ils palpaient, mais la topographie générale de la poitrine, de l'abdomen et des différents organes qu'ils contiennent.

» L'étude des muscles profonds et des ligaments articulaires, moins facile à rendre concrète, fut toujours subordonnée à l'étude des mouvements auxquels ils président et qu'ils limitent.

» En ce qui concerne la physiologie, nous nous en sommes tenus aux éléments indispensables : étude rapide de la digestion, de la circulation, de la respiration et du système nerveux. La disposition des principaux vaisseaux et des principaux troncs nerveux nous ont arrêtés davantage.

» Le cours enfin établi, non sans quelques tâtonnements, fut rédigé, puis transcrit en Braille. Aucun des élèves masseurs n'est d'ailleurs admis à suivre le cours avant de savoir parfaitement lire en Braille. Il est donc à même de relire et d'apprendre chaque leçon. Deux cours par semaine pour chaque « section » et le travail personnel entre temps devaient amener les élèves masseurs à parcourir aisément en un an le cycle complet du programme.

» La durée des études de massage nous permettait même d'élargir ce programme un peu plus qu'il n'eût été strictement indispensable à des masseurs. Nous y trouvions l'avantage d'augmenter ainsi leur culture générale, de leur faire envisager le métier de masseur, non pas comme un simple exercice manuel, mais comme un art raisonné s'appliquant à l'organisme humain dont ils connaîtront les principes, de porter enfin leur esprit souvent désemparé vers un monde nouveau qu'ils seront heureux d'explorer. Les masseurs ainsi instruits se distingueront aisément de ceux qu'une simple routine a formés. Ils comprendront plus aisément ce que les médecins voudront d'eux; ils inspireront plus de confiance au public. »

J'ai demandé au très dévoué docteur Pompéani, aide-major du docteur Valude à l'Hôpital militaire des Quinze-Vingts et à la Maison de Reuilly, de bien vouloir nous donner ses impressions en même temps que la physionomie de l'enseignement complémentaire dont il s'est chargé.

Voici la note qu'il a rédigée à cet effet :

« Lorsque M. le D[r] Valude me chargea de me rendre compte par des interrogatoires réguliers, des connaissances anatomiques des élèves masseurs, je ne doutais pas que les élèves de M[lle] Lévy fussent en état de me donner entière satisfaction. Je savais les difficultés qu'elle avait rencontrées au début pour initier ces jeunes gens, de mentalité quelque peu éloignée des études d'anatomie, mais je n'ignorais pas non plus quelle persévérance, quel doigté, quelle

patience elle avait employés pour arriver à ce but. Du reste, mon dévoué et remarquable collaborateur M. le médecin aide-major Jacob avait bien voulu, avec moi, distraire quelques heures par semaine de ses occupations à l'Hôpital militaire du Panthéon, pour interroger les élèves. Reparti aux armées sur sa demande malgré la gène d'une blessure à la jambe, il n'a laissé parmi nous que des regrets, tant il savait allier la science et la bienveillance à la simplicité.

» Personnellement, j'ai cru que pour faire œuvre utile, je ne devais pas m'en tenir à de simples interrogations, qui n'auraient été que la répétition du cours de Mlle Lévy; mon but avant tout fut de synthétiser les connaissances déjà acquises par les élèves, de les cristalliser dans leur cerveau, de les extérioriser au bout de leurs doigts, pour ainsi dire, de leur faire comprendre d'une façon claire, simple, pratique, à la portée de leur intelligence, quel parti ils pouvaient, ils devaient tirer de leurs études antérieures. C'étaient, en somme, des *leçons de choses* succinctes d'anatomie, de physiologie, de pathologie élémentaire appliquées au massage et sur le vivant.

» Je ne crus pas devoir faire un cours régulier, méthodique, mais, au contraire, procéder par interrogations, explications, au moment même des travaux pratiques de massage sur leurs camarades.

» Voici un tableau résumé et sous sa forme réelle, du genre de questions que je leur pose en les accompagnant, bien entendu, d'explications courtes et dépourvues de caractère trop scientifique:

» Quelle région massez-vous?

» Quelle est la masse musculaire que vous avez sous la main?

» Quels sont les muscles qui la composent?

» D'une façon générale où s'insèrent-ils?

» Quelle est la fonction principale de cette masse?

» Quelle est la masse musculaire antagoniste?

» Montrez-moi le trajet des principaux vaisseaux et nerfs?

» Quelle articulation commandent ces muscles?

» Touchez et décrivez-moi les os qui la constituent?

» Quels sont les ligaments principaux?

» Pourquoi sont-ils placés à ce niveau?

» Exécutez les mouvements de cette articulation?

» Dans quel cas serez-vous appelé à masser cette région?

» Pourquoi, d'une façon générale, aurez-vous souvent à masser les régions proches des articulations?

» Pourquoi massez-vous les muscles?

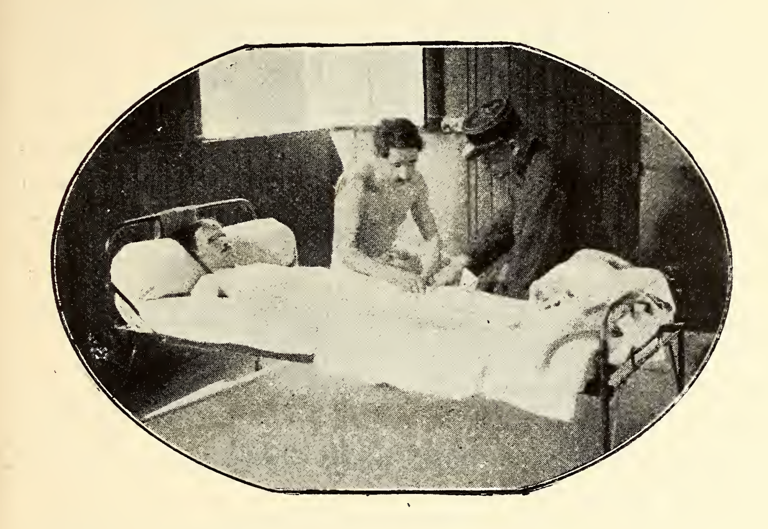
» Aurez-vous à mobiliser cette articulation?

» Pourquoi ferez-vous une mobilisation douce, progressive?

» Quelle forme de massage emploierez-vous?

» Pourquoi le massage doux? le massage plus énergique?

» Une autre forme d'interrogation qui me permet encore de me rendre compte si les élèves savent non réciter, mais comprendre leur anatomie, est celle-ci, par exemple :



INTERROGATOIRE D'ANATOMIE PRATIQUE.

» Vous massez la région abdominale. Eh bien, voici du tissu cutané, des muscles, des os, les organes principaux de la cavité abdominale, mettez-moi tout en place.

» Construisez l'abdomen, localisez chaque organe sur la paroi abdominale de votre camarade que vous massiez.

» Dans quel cas aurez-vous à vous occuper tantôt de la paroi, tantôt du contenu, des organes profonds?

» Quel genre de massage employez-vous dans l'un et l'autre cas?

» Pourquoi le massage vibratoire? Pourquoi le massage profond?

» Il est incontestable, parce que c'est un fait, que les élèves, sans fatigue cérébrale, s'habituent rapidement à ce genre d'exercices, arrivent à savoir l'anatomie pratique *sur le bout des doigts*, à comprendre d'une façon intelligente ce qu'ils massent, pourquoi, comment ils doivent masser.

» Mais les élèves ne sont pas au bout de leurs peines : ils doivent

subir, après une année et demie environ d'études, un examen pratique et théorique d'anatomie, physiologie normale, pathologie élémentaire et de massage. Les questions sont tirées au sort devant un jury présidé par M. le Dr Valude et composé de médecins et de chirurgiens des hôpitaux. Aussi, quelques semaines auparavant, s'entraînent-ils pour mettre de l'ordre dans leur cerveau, pour le discipliner à des questions d'examen plus méthodiques.

» Je ne saurais mieux synthétiser les résultats acquis que par cette réflexion faite au cours de l'un des derniers examens par un chirurgien des hôpitaux de Paris et membre du jury : « Mais, c'est le concours de l'externat des hôpitaux de Paris de mon jeune temps ! »

» Les élèves, en somme, reçoivent une éducation pratique et théorique très poussée : ce ne sont pas des *frotteurs,* comme on en voit tant, mais des masseurs intelligents et experts à qui on peut en toute conscience confier des malades. »

Nous avons tenu à ne laisser nos masseurs sortir de la classe qu'après l'obtention d'un diplôme de fin d'études.

Pendant de longs mois, nous avons résisté aux demandes, aux suggestions, parfois aux désirs mêmes des élèves, parce que leur intérêt exigeait impérieusement de les retenir jusqu'à ce qu'ils fussent en possession de leur métier.

La façon dont ils ont été accueillis au Grand-Palais et l'incontestable maîtrise qu'ils ont su y prendre immédiatement, nous ont largement récompensé des petits ennuis que notre prudence, voulue et raisonnée, nous avait occasionnés.

Depuis février dernier, une équipe de masseurs de Reuilly prodigue ses soins aux blessés d'une façon telle que les chefs de service du Service de Santé du Gouvernement Militaire de Paris sont unanimes dans leurs éloges.

Tout en remplissant ce devoir d'aide sociale et fraternelle, ils se constituent une clientèle. L'un d'eux a brillamment passé la saison d'hiver à Monte-Carlo ; d'autres se sont rendus à Vichy, à Évian, à Deauville.

Nous sommes sûrs pour eux de l'avenir.



CORDONNERIE

J'ai confié mes souliers à nos apprentis cordonniers qui me les ont rendus parfaitement ressemelés, non pas cloués mais cousus.

Puis-je dire davantage, en argument convaincant, pour démontrer l'excellence de leur travail ?

On parlait beaucoup, quelque temps avant la guerre, de la cordonnerie, comme d'un métier d'aveugles. Nous pensâmes l'essayer à Reuilly, au moins en partie et sous la forme modeste du ressemelage.

Il fallait d'abord se procurer un professeur. Nous en trouvâmes un en la personne d'un aveugle civil, ancien ouvrier de l'École de Dijon, rentré dans sa famille, son éducation terminée. Nous avons depuis remplacé cet aveugle par un professeur voyant, un mutilé de la guerre sorti de l'École de Rééducation de la rue du Puits-de-l'Ermite.

Le premier élève fut, non pas un ancien cordonnier, comme on pourrait le croire, mais un cultivateur que l'amour du cuir avait séduit et qui me demandait, pendant les difficultés de l'organisation, « si la cordonnerie tenait toujours », car il était décidé à ne pas apprendre d'autre métier.

Vous n'aviez pas tort, mon cher Mangin, puisque devenu si vite un bon ouvrier, vous vous êtes rapidement mué en excellent professeur pour les élèves des ateliers du Val-de-Grâce, de Lariboisière et de l'Hôtel-Dieu.

L'atelier de ressemelage s'est ouvert en février 1916, le premier mois 4 apprentis y travaillèrent. Il en compte actuellement 13. 5 ouvriers nous ont quitté, leur rééducation terminée.

On répara d'abord les souliers que le Ministère de la Guerre avait donnés à nos pensionnaires et qui, sur les chemins du parc, s'étaient suffisamment amincis pour supporter des semelles neuves. La façon dont celles-ci furent fixées sur les vieilles empeignes nous inspira une telle confiance, que nous n'hésitâmes pas à faire de la *réclame* dans notre quartier et à ouvrir atelier de réparations.

Depuis, cet atelier n'a pas chômé. Et je connais nombre de nos Infirmières, qui dans des salons où l'on n'avait pas avant la guerre habitude de poser semblables questions, demandent à leurs amies :

« Avez-vous des chaussures à faire ressemeler ? »

Toutes joyeuses quand elles apportent leur butin, elles sont triomphantes lorsqu'elles rendent à leurs amies les chaussures réparées.

Invariablement, en sortant de l'atelier de cordonnerie nos visiteurs nous disent d'un air confidentiel :

« On voit bien qu'*ils* étaient déjà du métier ! »

En réalité, l'un était cultivateur, l'autre boulanger, le troisième maçon... ils n'en travaillent pas moins bien le cuir.

A la fin du premier mois d'apprentissage, les ressemelages prennent bonne apparence ; les clous sont bien placés ; les semences ne restent plus couchées sur la semelle.

Ce sont les doigts qui dans ce métier sont le premier outil et qui servent de guide pour couper et lisser la semelle. Ce sont encore les doigts qui trouvent les trous, bien petits cependant, qu'a laissés la molette à griffer.

Cet instrument, presque indispensable à l'aveugle, trace à la distance voulue, réglée par le guide, une ligne de points indiquant l'emplacement des clous.

Nos pensionnaires font surtout du ressemelage cloué. Une invention d'un de leurs camarades leur permet de réaliser maintenant le cousu.

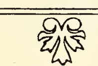
Lorsque l'alène a percé le cuir, il est assez difficile à un aveugle de faire passer le fil poissé dans le trou disposé pour le recevoir. Notre ami Baranger a imaginé une sorte d'aiguille creuse, de la

grosseur de l'alène, légèrement conique, terminée d'un côté par une pointe et munie de l'autre d'un petit entonnoir. L'ouvrier introduit cette aiguille dans le trou précédemment fait. Il n'y a plus qu'à y faire passer le fil par la partie évasée.

Un autre de nos pensionnaires, Monnerie, a combiné un outil spécial pour faire l'*engravure*. Au moyen de ce tranchet en réduction que maintient une vis sur une tige conductrice, l'ouvrier forme sur la semelle le sillon dans lequel il place ensuite le fil pour le ressemelage cousu.

Un bon cordonnier aveugle peut facilement exécuter deux ressemelages par jour.

C'est dire que, s'il sait *bien et entièrement* son métier, il est assuré de gagner très convenablement sa vie.



TONNELLERIE

— C'est bien ici la Maison des Soldats Aveugles ?
— Oui, Monsieur.
— Où on fabrique des tonneaux ?
— Oui, Monsieur.
— Ce sont les aveugles qui les font ?
— Oui, Monsieur.
— Des tonneaux qui ne fuient pas ?
— Aucunement, Monsieur.
— Vous avez bien quelques voyants pour les aider ?
— Aucun, Monsieur. Le professeur lui-même est aveugle.
— Est-ce que je pourrais les voir ?
— Tout de suite, Monsieur. »

Et je fais conduire le visiteur à l'atelier de tonnellerie.

Un quart d'heure après, grand bruit de voix dans le vestibule. Mon visiteur revient ; il parle tout haut ; il pousse des exclamations :

« Monsieur, c'est extraordinaire. J'avais fait un pari ; je l'ai perdu, mais je suis content d'avoir vu ça. Je m'y connais en tonneaux : j'en vends. »

C'est ce que nous appelons le saint Thomas de Bercy. Et toujours, ce bon apôtre, confessant son incrédulité, qui lui a fait perdre un pari, devient un propagandiste acharné et serait même notre client, si nous fabriquions assez de tonneaux.

Aux premiers jours de la fondation, j'avais tout particulièrement remarqué un de nos pensionnaires, dont l'attitude accablée faisait peine à voir. Sans se départir jamais d'une douceur et d'une politesse parfaites, il restait le plus souvent assis sur le pied de son lit, écoutant de très loin ce qu'on lui disait. Il avait tant de raisons pour être triste et, en premier lieu, l'ignorance où il se trouvait des siens, restés dans les régions envahies. Enfin, grâce au dévouement inlassable d'amis très fidèles, il fut rassuré sur le sort de ceux qu'il aimait. C'est alors qu'il eut ce mot sublime :

« Qu'est-ce que ça fait de ne plus y voir. Ça n'empêchera pas mes petites filles de m'appeler papa. »

A dater de ce jour, il ne songea plus qu'à travailler pour se remettre en état de gagner le pain de sa famille.

Il exerçait autrefois le métier de tonnelier. Il n'envisagea pas

d'abord la possibilité de reprendre ce labeur et commença à assouplir ses doigts par le travail du filet. Cependant, à mesure qu'il devenait plus habile, un rêve se précisait dans son cœur : tailler à nouveau le châtaignier ou le chêne, frapper à grands coups de marteau sur les cercles de fer, sentir peu à peu se former le beau tonneau à la panse rebondie.

Comme c'est un excellent homme, il a des amis dévoués. Un jour, on vint me proposer de l'envoyer dans la Corrèze où résidait un tonnelier aveugle, dont plus loin je vous raconterai l'histoire.

Je pensai alors à ce que M. Brisac avait dit lorsque, pour résoudre la question de la rééducation des soldats aveugles, on offrait 20 lits dans l'Hospice des Quinze-Vingts, et je répondis : « Une solution pour un seul, n'est pas une solution. Si la tonnellerie est accessible aux aveugles, il faut créer un atelier pour que, non seulement notre ami, mais tous ceux qui le voudront, puissent l'apprendre ».

Il n'était pas possible de dépayser le Maître-Tonnelier du Plateau Central, marié et père de famille. Nous cherchâmes et trouvâmes l'élève, formé par lui, susceptible de se déplacer, mais qui — c'était bien notre chance — demeurait dans les Pyrénées Orientales. On ne pouvait l'aller quérir plus loin. La distance ne nous effraya pas ; elle ne rebuta pas davantage l'aveugle, qui avec ses outils vint à Reuilly.

Entrons dans cet atelier, édifié par les *Amis des Soldats aveugles*, qui donne une note si pittoresque au coin du parc où il est installé.

Savez-vous de combien de parties se compose un tonneau ?

Je puis vous l'apprendre : ma science est d'ailleurs toute fraîche.

Les parois d'une pièce de vin sont formées d'une vingtaine de *douves*, de largeur variable, mais uniforme pour le même tonneau.

La partie la plus renflée est le *bouge ;* les extrémités des douves forment les *têtes*.

A leur face interne, ces extrémités sont amincies ; la partie dépassant le fond est le *peigne*. La partie extérieure des douves, entre la tête et le bouge, est le *collet*.

Les fonds se composent d'une pièce principale, à laquelle sont accolés de chaque côté deux morceaux appelés *chanteaux ;* le tout est assemblé à l'aide de clous sans tête : les *goujons*.

Les fonds s'encastrent dans une rainure circulaire, le *jable*.

Les outils dont se sert le tonnelier aveugle ne sont pas, à proprement parler, des outils spéciaux. Ils seraient utiles aux voyants : la

légère entrave qu'ils opposent à la rapidité de l'exécution étant compensée par une perfection plus grande du travail.

Suivons, si vous le voulez bien, la fabrication d'une *feuillette*, dite *rouleuse*, en chêne de 27 millimètres d'épaisseur, d'une vente courante aux entrepôts de Bercy.

On emploie de préférence le bois scié, de fil, châtaignier ou chêne; les douves ont de 10 à 14 centimètres de large et de long.

La première opération consiste à raboter les douves, de façon à donner à la partie extérieure une forme légèrement arrondie par le travers.

Vient ensuite le travail sur la *colombe*, grande varlope renversée, à quatre pieds, sur laquelle l'ouvrier passe le bois à façonner.

Deux opérations sont exécutées presque simultanément, pour donner à chaque douve sa forme propre et exacte.

La circonférence du tonneau est évidemment plus grande au bouge qu'en tête : chaque douve doit donc être plus large en son milieu qu'à ses extrémités. Cette proportion bien définie et régulière s'obtient à l'aide du *bougeur*, compas double formé par deux lames de tôle, larges d'environ 1 cm. 1/2 et réunies au premier tiers de leur longueur par un rivet autour duquel elles pivotent. Le compas ouvert, l'écart entre les extrémités des grandes branches reste plus grand que celui qui existe entre les extrémités des petites, mais le rapport entre tous les écarts possibles demeure constant.

Le bougeur une fois réglé sur une douve-type, toutes celles que l'on fabrique, en le prenant comme gabarit mobile, sont rigoureusement semblables. La courbure est ainsi obtenue égale dans le sens de la longueur.

Pour que la circonférence extérieure soit plus grande que la circonférence intérieure, chaque douve devra aussi être plus large à la surface externe qu'à la surface interne : les champs sont, non perpendiculaires, mais inclinés par rapport aux deux faces. On réalise la pente nécessaire grâce à un petit instrument de bois, la *clef*, fixé sur le côté droit de la colombe et le dépassant d'environ 10 centimètres, qui a la courbe du fût à fabriquer et est disposé de telle façon que la paroi de la colombe forme avec elle l'inclinaison que doit avoir le champ des douves. L'ouvrier façonne sa pièce sur la colombe, en l'inclinant légèrement et quand, après l'avoir placée sur la clef, il constate que le champ obtenu coïncide bien avec le côté qui lui sert de guide, il est certain d'avoir donné la pente nécessaire.

Voici donc nos douves en forme. Rassemblons-les côte à côte, à l'intérieur d'un cerceau de fer assez épais (4 mètres) appelé *moule ;* la première fixée par une pince, les autres se maintiennent mutuellement ; un coup de colombe à la dernière, si elle est trop large, et toutes sont en place.

Nous avons alors une sorte de baquet dont les douves se joignent d'un côté, mais vont en s'évasant de l'autre. Il faut les courber de ce côté, afin que les douves se trouvent encerclées dans les moules. A froid, le bois casserait. Pour le courber, on le chauffe en allumant



à l'intérieur un feu de copeaux dans un brasero. L'intervention d'un voyant est alors indispensable, mais uniquement pour veiller à ce que les flammes ne gagnent ni le fût, ni les vêtements de l'ouvrier. De temps en temps, l'aide humecte les douves pour rendre le bois plus souple, puis, quand le chaleur est sensible à l'extérieur, l'ouvrier, frappant sur les moules, les fait descendre peu à peu et même fait passer le plus grand de l'autre côté du bouge.

A l'aide de la *batissoire,* on achève le resserrement des douves, bientôt les jointures sont parfaites.

Reste à parer les têtes du fût. On se sert pour cela de la *chanfrenière,* rabot spécial qui taille un biseau plus ou moins profond, selon le genre de tonneau.

L'ouvrier arrondit ensuite l'intérieur à l'aide du *stockholm*, ensuite

le *jabloir* trace, à la distance convenable, la rainure (*jable*) dans laquelle s'encastre le fond.

La carcasse du fût est terminée ; avant de placer les cerceaux de fer définitifs, on procède à la pose des deux fonds.

Comment découper deux cercles s'adaptant parfaitement dans le jable ?

Il faut tout d'abord trouver les rayons de ces cercles. Pour ce faire, un clou est fiché dans la rainure. En partant de ce clou, l'ouvrier essaie de reporter six fois une ouverture de compas approximative et de revenir au point de départ. Après quelques tentatives, le rayon est trouvé.

Ce rayon sert, non à tracer un cercle que l'aveugle ne verrait pas, mais à prendre la distance qui sépare la lame de la scie d'un pivot mobile sur lequel le fond tournera après avoir été fixé solidement.

Notre scie est une *sauteuse* à laquelle a été adapté sur le côté un bras portant le pivot, qui sert de centre. Le fond, une fois découpé, est aminci sur les bords à l'aide de la *plane*, en un biseau régulier, qui se place dans le jable, en fermant hermétiquement le fût.

A l'aide du *râcloir*, l'ouvrier procède à la toilette extérieure du tonneau ; puis, avec une courroie de cuir, il prend la mesure des cerceaux de fer à leur emplacement exact, coupe le feuillard, perce les trous sur l'enclume et pose les rivets.

Le tonneau est terminé.

Nos tonneliers aveugles ont fabriqué d'abord des fûts façon *Nîmes*, les seuls que savait réaliser notre professeur. Ils arrivent maintenant, en modifiant le bougeur, à faire n'importe quel fût dont on donne le modèle.

Ils fabriqueront surtout des fûts neufs, mais ils pourront également faire quelques réparations : remplacement des cerceaux de fer ou de bois, des douves entières, des pièces de fond, etc.

Pour arriver à un tel résultat, point n'est besoin d'avoir été tonnelier autrefois. Cependant les ouvriers du bois : ébénistes, charrons, arriveront plus vite à un bon résultat, car ils ont déjà le coup de rabot, indispensable pour dégrossir et préparer les douves.

Si j'ai été suffisamment clair, vous devez maintenant, ami lecteur, admettre la vérité de cet adage.

« Non seulement le tonnelier aveugle est capable de *bien* faire son tonneau, mais il ne peut pas le *mal* faire. »

La tonnellerie m'apparaît, sinon comme le meilleur, au moins comme un des excellents métiers d'aveugles. Le labeur qu'elle exige est varié, intéressant et sainement fatigant.

Dans un atelier de tonnellerie on ressent une impression de bonne humeur et d'heureuse activité qui enchante. Pour produire un tonneau parfait, il faut mettre en mouvement son corps et son cerveau.

Le bruit du rabot qui amincit le châtaignier, le heurt de l'enclume où l'on façonne et rive les cercles de fer, le grand choc du marteau résonnant sur les douves qui se resserrent, font un fracas qui semble la voix même du travail joyeux.

Ici rien de l'occupation toujours semblable d'autres métiers trop monotones. Le tonnelier est son maître. L'aveugle réalise lui-même toute sa tâche. Un enfant suffit pour allumer et surveiller le petit feu de copeaux dont la chaleur courbe les douves, pendant que l'ouvrier tourne, sculptant à grands coups de marteau, le cylindre de bois, dont le ventre peu à peu s'arrondit.

En été, il a chaud, mais il est en bras de chemise et il garde près de soi un cruchon plein d'une boisson fraîche. En hiver, il ne sent pas le froid, parce qu'il est toujours en mouvement.

Son atelier est en plein air, sur le bord de la route, d'où lui viennent le bonjour affectueux des amis, ainsi que les exclamations de surprise des passants doucement émus au spectacle de ce vaillant, qui accomplit avec tant de précision une tâche que l'on sait difficile.

Et sa peine lui vaut un bon salaire.

Travaillant en série, un tonnelier aveugle peut faire un tonneau par jour.

Je dois ici nommer celui que l'on peut appeler l'Inventeur de la Tonnellerie pour aveugles, M. Barethie, actuellement tonnelier à Objat (Corrèze).

« En 1897, m'écrivait-il récemment, je fus atteint de cécité alors que j'exerçais la profession de tonnelier. Jugeant qu'il était impossible de songer à continuer ma profession, je vendis la meilleure partie de mes outils à un menuisier, mon voisin, qui est actuellement maire de la commune. Doué d'un tempérament nerveux, je supportais mal ma situation ; la perspective de la misère prochaine pour ma famille éveilla chez moi une volonté farouche ; je me mis à l'œuvre avec courage et patience, mais le menuisier refusa de me revendre mes outils en alléguant que je devenais fou. Il consentit

cependant à me les prêter. Mes efforts furent couronnés de succès, mais il me manquait la scie à couper les fonds. J'en fis construire une première, qui était tout à fait imparfaite; au bout d'un mois, j'en fis construire une seconde, qui ne marchait guère mieux. J'y fis apporter des modifications une première fois, puis une seconde, puis une troisième et plus tard une quatrième fois. Elle est aujourd'hui semblable à celle que je vous ai livrée; je m'en sers d'une façon convenable.

» Les résultats que j'obtins alors furent si heureux, que je jugeai qu'il y aurait de grands avantages à enseigner cette nouvelle profession à d'autres aveugles. »

Je passe sur les difficultés de toutes sortes qui entravèrent les efforts de M. Barethie. En 1902, il réussit à se procurer un élève aveugle, M. Jean Caze qui, son apprentissage heureusement terminé, rentra dans son pays natal, et par son travail réussit à assurer sa vie et celle de ses parents.

Jean Caze est aujourd'hui notre professeur de tonnellerie.



OUVRIERS EN PIANOS

Il y a parmi les accordeurs de pianos aveugles, une catégorie d'ouvriers que l'on appelle, en terme de métier, les *tireurs de sonnettes*. Ce sont ceux qui demandent au métier, moins un salaire régulier, assuré par un travail consciencieux, qu'un prétexte à des bénéfices procurés par une mendicité plus ou moins avouée.

Malheur aux mélomanes, fâchés avec sainte Cécile, qui leur confient un Pleyel ou un Erard! l'instrument est à jamais perdu.

Musiciens, mes frères, qui risquez d'être victimes de l'accident que j'éprouvai moi-même, faites ce que j'aurais dû faire: exigez que votre accordeur possède la carte professionnelle de la Chambre syndicale des Facteurs de Pianos et votre instrument restera toujours idéalement juste.

Lorsque s'organisèrent à Reuilly les premiers ateliers, je ne songeai pas à l'accord. Le métier ne me semblait pas devoir particulièrement convenir à nos pensionnaires.

Un accordeur aveugle a généralement (l'expression est de circonstance) plusieurs cordes à faire vibrer. Ayant appris la musique dès son enfance, il est communément organiste dans une petite église ou pianiste dans un modeste café-concert. Il donne des leçons de solfège et de piano à la fille de sa concierge, laquelle, en échange, lui procure des clients. En réunissant les harmonies religieuses aux refrains profanes, les leçons aux accords, il vit parfois dans une modeste aisance.

Avait-on le droit d'espérer qu'un soldat aveugle, qui pouvait être musicien de goût, mais le serait rarement de profession, réussirait dans cette voie?

D'abord je ne le pensai pas et, lorsque M. Pichonnier vint me faire ses offres de service, je le reçus aimablement, mais remis à plus tard une décision que je jugeais négative.

Mais M. Pichonnier est homme d'énergie et de ressources. Il l'a d'ailleurs admirablement prouvé en fournissant un des plus beaux exemples d'énergie morale que je connaisse.

Métreur de profession, M. Pichonnier devint aveugle à 30 ans. Sans s'abandonner au désespoir, il recommença sa vie. Il apprit la musique et l'accord de pianos. Aujourd'hui, membre de la Chambre Syndicale des Facteurs de Pianos, il est devenu un notable com-

merçant et possède un magasin de location et vente d'instruments de musique très achalandé.

Quand j'opposai à ses offres une fin de non-recevoir aimable mais déterminée, M. Pichonnier ne se découragea pas. Il me demanda, et je ne songeai pas à lui refuser, la permission de s'entretenir avec mes pensionnaires ; son exemple, me disait-il, ne pouvait qu'être très réconfortant pour eux.

Ce diable d'homme fut si réconfortant et, je suppose, si persuasif, que la semaine suivante, il revenait me dire que huit de mes pensionnaires demandaient à étudier l'accord.

J'étais pris, mais j'imposai mes conditions. L'entente se fit d'ailleurs immédiatement.

Il fut convenu que les élèves apprendraient l'accord jusqu'au moment où M. Pichonnier les jugerait capables de passer un examen devant la Chambre syndicale. Une fois munis de la bienheureuse, mais difficile à obtenir, carte syndicale, ils entreraient dans les grandes maisons de fabrication de pianos, où ils seraient employés, non à courir la clientèle, mais à travailler en usine *comme ouvriers*.

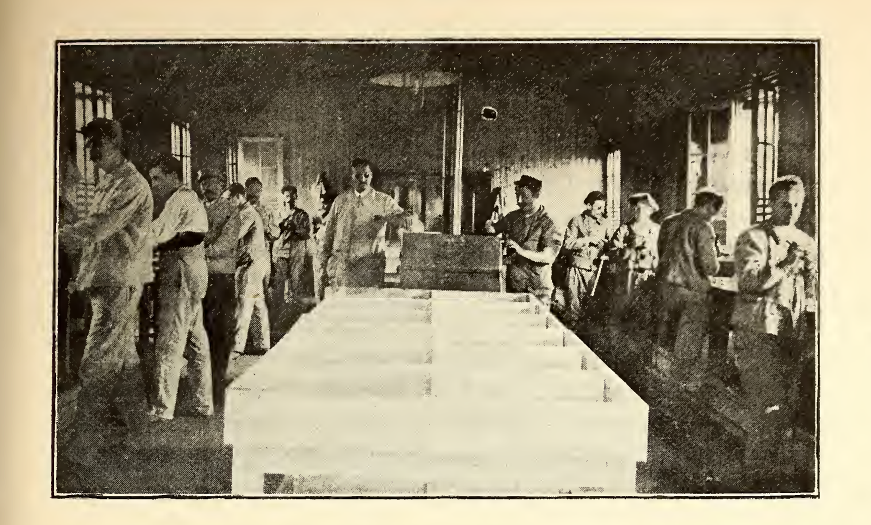
Aussitôt M. Pichonnier se mit à la tâche sans jamais vouloir accepter la moindre rétribution pour son temps ni pour ses déplacements. « C'est, me dit-il, quand nous causons de cela, ma contribution de guerre. »

Les résultats obtenus sont des plus encourageants. Lorsque les grandes maisons de pianos feront autre chose que de tourner des obus, nos accordeurs y trouveront une place et un gain assurés. Les progrès réalisés sont tels que les premiers élèves servent de contremaîtres appointés aux nouveaux. Un certain nombre d'entre eux sont en possession, après examen, de la carte syndicale, sûr garant de leur habileté professionnelle.

Ce métier demande un apprentissage assez long.

J'estime qu'il faut être très prudent pour y lancer un élève, car il ne souffre pas de médiocrité.

Dans les limites pratiques où nous nous maintenons volontairement, il procurera, j'en suis certain, à *ceux qui le sauront entièrement*, un salaire convenable récompensant un travail intéressant et artistique.



AJUSTAGE MÉCANIQUE

A quoi sert la souffrance?

Sans vouloir philosopher hors de propos, remarquons que rarement elle demeure inutile et que, malgré le proverbe, le mal de l'un sert souvent à diminuer ou à guérir la peine de l'autre.

Au début de la guerre, un contremaître d'une des premières maisons d'automobiles de Paris, M. Perrot, fut détaché dans une succursale de province, pour surveiller la construction de pièces destinées à la Défense nationale. Un accident survint et cet homme, jeune encore, il a 33 ans, perdit la vue. Marié et père de deux charmantes fillettes, la cécité fut pour lui une épreuve terrible.

Que devenir, quand on a été toute sa vie laborieux et quand on sent en soi une énergie toujours aussi ardente?

M. Perrot ne se découragea pas.

Rentré dans sa petite maison de Boulogne-sur-Seine, il redemanda au travail, et spécialement au travail qu'il connaissait, le réconfort et la consolation.

Un ajusteur aveugle! le rêve n'était-il pas irréalisable?

Après s'être prouvé à lui-même que le métier était possible sans les yeux, M. Perrot résolut de faire profiter de son expérience ses compagnons d'infortune.

Il avait remarqué dans la *Victoire*, les articles que M. Vaughan a consacrés à la rééducation des soldats aveugles; il l'alla trouver.

Les idées nouvelles n'ont jamais fait peur au Directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts, qui, s'intéressant beaucoup à la vie professionnelle de Reuilly, me parla de M. Perrot et de son projet.

Celui-ci était séduisant, mais paraissait d'une réalisation particulièrement délicate. Une brosse taillée un peu de biais, enlève quand même la poussière. L'anse d'un panier, posée de travers, n'empêche pas celui-ci de contenir les objets, une pièce de mécanique ne saurait être ajustée par à peu près : dans ce métier la perfection est de rigueur.

Trop incompétent pour oser effleurer la question technique, je mis M. Perrot en rapport avec M. E.-S. Auscher, le dévoué membre du Conseil Supérieur d'Hygiène, qui nous a rendu de si grands services dans l'organisation matérielle de Reuilly. M. Perrot le convainquit vite et après lui M. Baudry de Saulnier, qui nous apporta le concours de la grande maison Panhard et Levassor.

Il fut décidé que M. Perrot serait à Reuilly professeur d'ajustage mécanique. Restait à organiser l'atelier.

C'est alors, semble-t-il, qu'une belle et bonne fée intervint.

La Colonie Cubaine de Paris compte parmi ses membres M. Conill, grand ami de la France, qui connaissait et aimait Reuilly. Il sut intéresser au projet que j'avais eu l'occasion de lui exposer un certain nombre de ses compatriotes. Son Excellence le Dr Rafael Martinez Ortiz, Ministre Plénipotentiaire de Cuba, voulut bien s'intéresser également à notre œuvre, et la Colonie Cubaine de Paris, prenant sous son patronage cette tentative osée, s'engagea à remettre aux *Amis des Soldats Aveugles* une mensualité considérable pour l'organisation et le fonctionnement de cet atelier.

Le 2 juin 1916, nous eûmes la joie de procéder à l'inauguration. Six étaux furent occupés par autant d'apprentis ajusteurs.

Le travail fut immédiatement organisé par M. Perrot sous une double forme : *travail d'apprentissage*, sur des barres d'acier ou des plaques de tôle, sans utilisation pratique, et *travaux réels* effectués sur des pièces brutes, livrées par la maison Panhard et reprises après terminaison.

Après quelques mois d'exercice, l'atelier devint trop étroit et nous dûmes le transférer. La nouvelle installation fut prête au mois de juillet.

Je ne vais jamais à l'atelier d'ajustage sans me sentir réconforté. On y voit un des plus beaux et des plus rares exemples de ce que

peut accomplir la volonté et l'intelligence de l'homme. Les apprentissages des écoles professionnelles sont largement dépassés par nos apprentis aveugles, qui réalisent, après quelques mois de travail, des pièces que dans ces écoles on n'entreprend qu'après des années d'étude.

Ceux qui me lisent penseront peut-être que, entraîné par mon affection, j'exagère. J'en appelle au témoignage de ceux *qui ont vu*, sans craindre la moindre contradiction.

Les hésitants ont d'ailleurs un excellent moyen de contrôle : qu'ils se rendent à Auteuil, 38, rue de l'Yvette, où commence à fonctionner l'atelier de mécaniciens-ajusteurs aveugles, organisé par l'Association *Les Métiers des Aveugles de guerre* (1).

Les douze premiers apprentis, ayant terminé leur rééducation à Reuilly, y travaillent depuis le 28 août dernier, constituant ainsi la première équipe d'un atelier de production qu'alimentent des maisons d'automobiles ou de construction mécanique, telles que Panhard, Brasier, Akoum, Unic, Crochat, Citroen, etc.

La porte de Reuilly comme celle d'Auteuil sont grandes ouvertes à ceux qui voudraient juger par leurs yeux le travail que nos soldats aveugles exécutent sans yeux.

(1) Cette Association a pour Président M. le Sénateur Édouard Herriot et pour Secrétaire général M. Raymond Lazard.



TAILLERIE DE CRISTAUX

« Tant que les femmes aimeront les parfums et tant qu'il y aura des amoureux pour leur en offrir, nous serons assurés de gagner notre vie. »

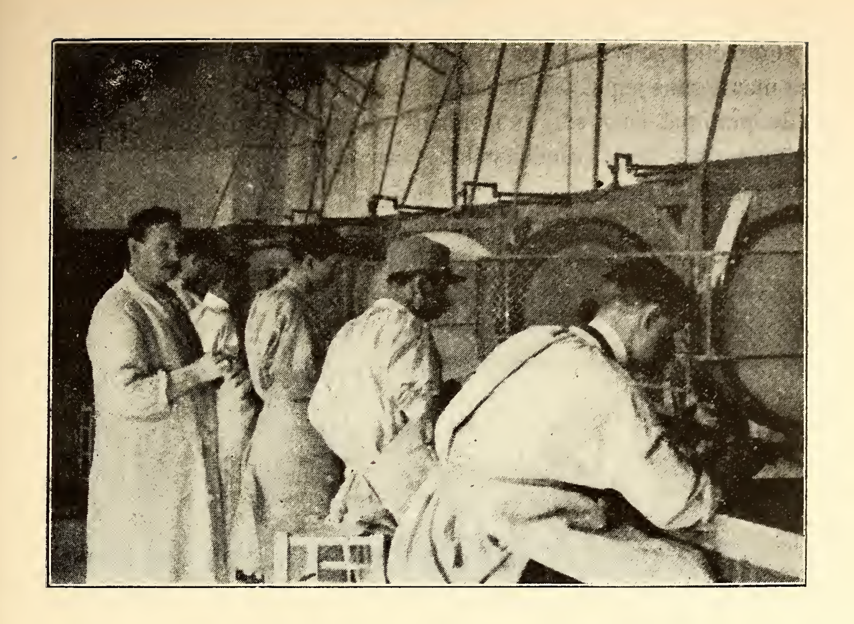
Cette sentence d'ordre à la fois sentimental et pratique pourrait être gravée au fronton de cet atelier.

M. Goldscheider, maître verrier au Pré-Saint-Gervais, qui nous a donné l'idée de cette profession, nouvelle parmi les nouvelles, puisque nul auparavant n'y avait pensé pour les aveugles, nous a répété maintes fois que lui et ses collègues n'ont jamais réussi à satisfaire à toutes les commandes qui leur arrivent de toutes les parties du monde.

Notre tentative remonte à novembre 1916. Un de nos pensionnaires a été par nos soins conduit chaque jour dans une taillerie, où, dès les premiers efforts, nous avons conclu à l'opportunité d'une installation sérieuse. Nous nous sommes mis immédiatement à l'œuvre, les *Amis des Soldats Aveugles* apportant, en cette circonstance, comme dans toutes celles où leur intervention a été utile, un concours aussi rapide que généreux. Malheureusement les travaux d'installation, assez considérables, ont duré plus longtemps que nous ne l'espérions. Enfin, toutes les difficultés furent vaincues. Les membres du Congrès Interallié, réuni au Grand-Palais pour l'étude de toutes les questions intéressant la rééducation des mutilés, et qui vinrent visiter Reuilly le 11 mai 1917, y virent fonctionner la première taillerie de cristaux organisée pour des aveugles.

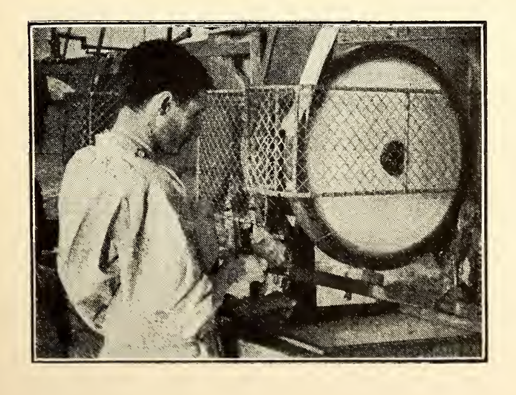
La partie qui leur est réservée consiste à tailler les faces des bouchons de parfumerie, à polir les plaques de propreté, les petites glaces de poche, etc...

L'organisation matérielle de la taillerie de cristaux a été facilitée par les soins de M. Poitevin. Chargé de la surveillance et de la conduite des travaux dans une maison dont j'ai dit l'état déplorable à notre entrée, il s'est montré dans cette tâche, ainsi que dans l'installation de nos nombreux ateliers, d'une ingéniosité toujours en éveil.



Pour la cristallerie notamment nous avons avec lui imaginé un dispositif qui procure une économie de temps appréciable et qui permet de réaliser le travail sans crainte ni d'accident ni de malfaçon : un simple levier muni d'un gabarit grâce auquel l'objet à polir s'applique à la meule d'une façon rigoureusement tangente.

De plus, ce dispositif qu'il est facile de modifier au gré des besoins va permettre d'utiliser dans ce métier très lucratif les aveugles *mutilés*, de manière à leur procurer par le travail autre chose qu'une simple distraction. Un aveugle n'ayant qu'une main deviendra un très convenable tailleur de cristaux. Sans doute son rendement de travail sera inférieur à celui de l'aveugle disposant de ses deux mains, mais ce rendement, ne fût-il que de moitié, laissera au mutilé un salaire bien supérieur au gain qu'il réaliserait en faisant du filet, du tricot ou même des brosses à l'aide d'un couteau spécial.



Ce métier peut s'exercer en usine où l'aveugle travaillera devant sa meule sans jamais avoir besoin de se déplacer. Il peut également être pratiqué chez soi, moyennant quelques conditions faciles à réunir dans une grande ville : l'eau et la force motrice dans l'immeuble.



CHANT D'ÉGLISE ET HARMONIUM

Je cause parfois — trop peu souvent pour ma joie d'amitié — avec M. l'abbé Mouraux. Actuellement curé de Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Ouen, il a été plus de quinze ans l'aumônier, très aimé parce que très humain, de l'Hospice des Quinze-Vingts. Il représente dans le Conseil d'Administration des *Amis des Soldats Aveugles*, la tierce partie d'union sacrée. A ce titre et aussi parce que c'est un brave homme, il chérit nos pensionnaires d'une affection pleine de sollicitude pour leur avenir.

Ce jour-là, M. Mouraux me dit :

« Pourquoi ne formez-vous pas à Reuilly des chantres d'église. Après la guerre, les lutrins seront fort dégarnis. Dans les grandes villes et les paroisses riches on se tirera d'affaire, mais dans les bourgs et les villages, des aveugles doués d'une voix simplement convenable et connaissant l'ensemble des offices, se procureraient par le fixe et le casuel un revenant bon appréciable. »

L'abbé prit un temps et ajouta :

« Et ils se feraient des relations utiles. »

Voilà comment l'on pensa à organiser à Reuilly une école de chant grégorien.

Vous comprenez qu'il ne s'agit pas d'une profession suffisant à procurer un salaire unique, mais d'une occupation qui restera, la plupart du temps, secondaire quoique rémunératrice.

Les élèves du cours de plain-chant sont formés surtout par la méthode empirique.

Grâce à notre imprimerie Braille, nous leur fournissons des recueils contenant les paroles des offices. Ils ont donc sous les doigts le texte de tout ce que les voyants chantent en ne jetant sur le lutrin qu'un coup d'œil distrait.

Les airs religieux étant, dans beaucoup de leurs parties, connus par ceux qui fréquentent l'église et le cours de plain-chant n'ayant naturellement comme auditeurs aucun de ceux qui auraient la religion en horreur ou en oubli, il s'ensuit qu'aidés par la science des paroles, ils arrivent vite, avec l'aide de leçons quotidiennes, à devenir experts en mélodies grégoriennes.

Au mariage religieux de nos pensionnaires, notre « Maîtrise » se fait entendre à la satisfaction de tous.

Des leçons d'harmonium complètent le cours de plain-chant. Là encore, nos ambitions sont modestes et pratiques : nous n'espérons pas qu'aucun de nos organistes se fasse entendre jamais dans une cathédrale. Engagé comme chantre, il sera capable de s'accompagner lui-même à l'harmonium et de soutenir les voix fraîches, mais souvent indisciplinées, des petites filles du catéchisme.

Le métier de chantre de campagne ne sera pas sans charme ni profit.

Pour peu qu'il soit doué d'une voix agréable, notre soldat ne tardera pas à devenir populaire dans les presbytères du diocèse. On parlera de lui aux conférences du doyenné et aux réunions d'Adoration perpétuelle. Bientôt il sera de toutes les solennités. Pas un mariage ne sera carillonné, pas un enterrement ne se célébrera sans qu'il y réponde *amen*.

Quand il aura siégé au sanctuaire et dîné à la cure, il rentrera au village le cœur joyeux et le porte-monnaie gonflé. S'il exerce un métier, il rapportera de plus les commandes que lui auront confiées les gens bien pensants, lesquels sont toujours gens de bonne compagnie... et qui paient largement.



TÉLÉPHONIE

Certains métiers peuvent être exercés par le plus grand nombre des individus privés de la vue; le choix n'étant déterminé que par les conditions de vie des intéressés. D'autres, au contraire, demandent, soit des aptitudes particulières, soit un ensemble de circonstances favorables, qui ne se rencontrent pas toujours. Parmi ceux-ci, est la téléphonie.

On a essayé — et nous l'avons fait aussi à Reuilly — de former des téléphonistes aveugles.

Les sujets doivent naturellement posséder une instruction atteignant au moins le niveau du certificat d'études et les qualités d'initiative et de politesse, indispensables à ceux qui sont continuellement en rapport avec le public.

Dans notre classe, les élèves apprennent le maniement du téléphone urbain et intérieur avec le maniement des fiches, mais ils ne sont admis à ce cours qu'après une connaissance complète de la lecture et de l'écriture Braille. Ils étudient, de plus, la machine à écrire, car nous exigeons qu'ils transcrivent toutes les communications qu'ils reçoivent, d'abord en points saillants, afin d'en relire la teneur à volonté, puis à la Remington, afin de pouvoir en communiquer le texte à celui à qui elle est destinée.

Le métier de téléphoniste est donc non seulement possible, mais il paraît même d'une réalisation relativement facile. Est-ce à dire qu'il est un de ceux dont il convient de multiplier inconsidérément les adeptes ?

Je ne le crois pas, et cela pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il faudra toujours, quelle que soit l'habileté de l'aveugle, une part relativement considérable de complaisance de la part de l'employeur.

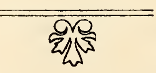
Une autre, c'est que rarement on se contentera de l'aveugle téléphoniste, mais qu'on voudra avoir en même temps l'aveugle dactylographe, voire même sténo-dactylographe. J'ai déjà fait sur ce point toutes mes réserves dans la première partie de cet ouvrage.

Un autre danger est que l'emploi de téléphoniste ne constitue pas une profession déterminée, nécessitant un apprentissage spécial, mais conférant en échange une habileté particulière. Presque n'importe qui, de culture moyenne, peut être téléphoniste et le

grand nombre de ceux, voyants aussi bien qu'aveugles, qui sont susceptibles de tenir convenablement cet emploi après un court noviciat, fait que le travail qu'il exige ne saurait communément rapporter un salaire comparable à celui d'un ouvrier réalisant une besogne industrielle ou commerciale. Dans ces conditions, n'est-il pas à craindre que, dans quelques années, le soldat aveugle téléphoniste, venant à perdre sa place, n'éprouve des difficultés à retrouver un nouveau poste ?

Enfin, signalons un autre danger : le plus grave de tous. Nombre de grandes administrations emploient le Standart à signaux lumineux, pour lequel l'utilisation de l'aveugle téléphoniste est impossible.

Ces appareils étant les plus récents et les plus perfectionnés, leur usage ne fera que se généraliser au détriment des appareils à volets, les seuls que les aveugles puissent manier.



LA VIE INTELLECTUELLE

Si une maison de rééducation n'est, en principe, ni une école de moralité ni une école de philosophie ou d'esthétique, il ne s'ensuit pas que l'on puisse négliger la vie intellectuelle de ceux qui y apprennent un métier.

On doit cependant, en cette matière, user de quelques précautions. Dans le domaine de l'intelligence et de la morale, il importe avant tout de respecter le libre arbitre de chacun. Dans celui de l'esthétique, il est dangereux de risquer des déclassements, lesquels peuvent se faire aussi par en haut.

Sans doute, la plupart des êtres humains, à quelque milieu qu'ils appartiennent, sont susceptibles de toutes les assimilations, mais des goûts nouveaux créent des souffrances nouvelles quand on ne trouve plus à les satisfaire et exposent à moins apprécier le milieu où l'on vivait hier, *où l'on vivra demain*, si ces goûts y restent ignorés : la beauté elle-même est une liqueur toujours précieuse mais qu'il ne faut verser qu'à bon escient et avec discrétion.

Nous nous sommes dès la fondation de la Maison, préoccupés de la rééducation intellectuelle des soldats aveugles, qui consiste essentiellement dans la science de la lecture et de l'écriture Braille.

Nos efforts furent grandement facilités par l'utilisation du procédé d'impression mécanique de M. Vaughan.

Tous les typhlophiles connaissent cette invention d'une simplicité parfaite qui permet de composer des livres en points saillants à nombre d'exemplaires illimités et en réduisant les dépenses au prix du papier employé, sans avoir besoin de savoir soi-même le Braille (1).

Si le système Vaughan n'avait pas existé, il eût fallu l'inventer pour nous.

---

(1) Les personnes qui désireraient des renseignements plus détaillés sur la presse Vaughan peuvent demander, 28, rue de Charenton, la petite brochure explicative extraite du volume publié en 1915 par le Directeur de l'Hospice National des Quinze-Vingts sous ce titre : *Rééducation professionnelle des Soldats aveugles* (Paris, Imprimerie Levé).

Qu'aurions-nous fait si nous avions été réduits à l'usage des transcriptions au poinçon, d'une rareté qui fût devenue disette pour nos si nombreux pensionnaires, et non exemptes des fautes dont une copiste, même très exercée, émaille nécessairement son labeur bénévole.

Comment aurions-nous pu donner à nos masseurs, à nos plain-chantistes, aux amateurs de lecture, les ouvrages indispensables à l'étude raisonnée de leur profession ou à l'aliment de leur esprit et que la presse Vaughan a multipliés au delà de nos besoins, au point que nous avons pu rayonner et faire bénéficier de notre peine toutes les Filiales de Reuilly qui l'ont désiré.

Dès les premiers jours, je songeai à utiliser ce procédé dont je connaissais si bien l'efficacité, pour avoir vécu plusieurs années sous l'autorité très paternelle du Directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts.

Nous fûmes, en cette circonstance, puissamment aidés par la *Société Philanthropique d'Impressions pour Aveugles,* qui propage le système Vaughan et par l'OEuvre *Les Amis des Soldats Aveugles.*

Celle-ci, fidèle au principe de collaboration affectueuse qu'elle avait inauguré avec le Ministère de l'Intérieur, s'associa avec la *Société Philanthropique,* afin d'installer à Reuilly une grande imprimerie où l'on publierait des livres destinés non seulement à nos pensionnaires mais aux Filiales et, suivant les besoins, aux groupements d'aveugles disséminés en France.

Grâce au dévouement très actif de M. William Cart, professeur au Lycée Carnot, et qui fut le premier organisateur de l'atelier et avec le concours, qui ne s'est jamais démenti, d'une nombreuse équipe d'imprimeuses volontaires, les résultats obtenus sont déjà considérables. Aujourd'hui 30 ouvrages formant 70 volumes généralement tirés à 100 exemplaires, ont été publiés et distribués gratuitement.

Mais il ne suffit pas d'avoir des livres. Il faut les faire lire.

Les leçons de Braille sont données, soit par quelques professeurs aveugles de l'*Institution Nationale,* soit par nos Infirmières bénévoles.

Pour entraîner nos élèves, nous avons eu recours à deux moyens, dont le second a été le plus efficace.

Le premier a consisté à donner chaque matin à tous ceux qui le désiraient le communiqué officiel de la guerre, imprimé en Braille.

Au mois de mai dernier, nous avons remplacé cette publication par un petit journal : *Reuilly-Midi*, qui, distribué également à l'heure du déjeuner, a réuni, dès son premier numéro, un nombre plus considérable et plus fidèle de lecteurs.

Reuilly-Midi n'a que de modestes ambitions. C'est le journal intime de la Maison. Il annonce les arrivées, les départs, parle des anciens et renseigne les pensionnaires sur tous les incidents de notre vie intérieure. Un feuilleton qui comprend chaque jour deux pages



détachées, susceptibles d'être réunies en volume, ajoute l'intérêt du roman aux nouvelles courantes.

Un grand nombre de nos pensionnaires apprennent la machine à écrire. Nous employons pour cette étude des Remington n° 7. L'apprentissage est très rapide et beaucoup, même non prédisposés par leurs occupations antérieures à cet exercice, qui effraie même des voyants, deviennent après quelques mois à peine, experts en tapotage, sans que nous songions à former des secrétaires-dactylographes aveugles.

Deux aveugles, M. Villey, professeur à la Faculté de Caen, et le lieutenant Muller, aveugle de la guerre, ont imaginé chacun une machine à sténographier.

M. Villey a publié dans les numéros de janvier et de juillet 1917 de la revue *Le Valentin-Haüy* sous ce titre *A propos de la Machine à sténographier*, une étude très substantielle sur ces deux inventions. Les résultats pratiques déjà obtenus grâce à celle qu'il a imaginée lui-même, me paraissent des plus encourageants.

A la fin de cette étude, M. Villey donne des conseils de prudence que les aveugles, qui rêvent de la sténo-dactylographie, méditeront avec fruit :

« On ne saurait trop répéter que la profession de sténographe ne s'ouvrira très probablement qu'à une petite élite. Elle ne suppose pas seulement une instruction primaire excellente et une orthographe impeccable ; on est d'accord pour reconnaître que, sans une belle mémoire, il n'y a pas de bon sténographe et pour l'aveugle, la mémoire sera tout particulièrement nécessaire. Enfin, son infériorité sur le collègue clairvoyant, ici comme presque partout, sera sensible dans bien des circonstances — impossibilité de relire soi-même le courrier auquel il faut répondre, impossibilité de prendre connaissance d'un mot tracé au crayon par le patron, de faire des recherches dans un Bottin, dans un catalogue, dans des documents, difficultés à se transporter aisément au gré du patron — et l'aveugle ne fera face à cette situation qu'au prix de beaucoup de souplesse. Tout cela soit dit, d'ailleurs, non pour décourager les bonnes volontés ou déprécier une profession dans laquelle je fonde de grandes espérances, mais simplement pour prévenir les illusions toujours trop tentées de s'épanouir. »

Enfin, pour ceux qui désirent continuer à correspondre en clair avec leurs parents ou leurs amis voyants, nous avons imaginé le *Guide-Main Reuilly*, que l'Œuvre *Les Amis des Soldats Aveugles*, offre gratuitement à tous les soldats blessés aux yeux (1).

Sans prétendre que *tous* nos pensionnaires lisent le Braille, nous constatons que la fréquentation des cours suit une progression ascendante, qui n'a jamais fléchi.

---

(1) On trouvera en appendice une description détaillée du Guide-Main-Reuilly.

DISTRACTIONS MUSICALES

La limite où l'aveugle peut tirer pécuniairement parti de la musique est assez restreinte.

Il sera organiste, moyennant la complaisance continue du curé, du lutrin et des paroissiens ; il fera danser et accompagnera au piano, à la condition qu'on lui ait remis au préalable les morceaux qu'il lui a fallu faire transcrire en Braille et apprendre par cœur (ce qui exclut à l'église comme au salon toute participation non réglée d'avance), mais il ne pourra jamais tenir un pupitre dans un orchestre sérieux. Sorti du pas redoublé ou de l'air de danse dont le rythme est immuable, toutes les indications du chef qui donnent vie et mouvement à l'orchestre lui échapperont : nuances, points d'orgue, changements de mesure, etc. Et je n'ai pas parlé de l'impossibilité d'apprendre par cœur une partition d'opéra ou d'un concert dont le programme se renouvelle fréquemment.

Je laisse de côté l'aveugle virtuose, capable d'exécuter en soliste, mais ces artistes sont trop peu nombreux parmi les voyants pour qu'il y ait lieu de s'inquiéter de ceux qui existeraient parmi les aveugles et qui, étant de très rares exceptions, échappent aux règles communes.

C'est pour toutes ces considérations qu'à Reuilly, en dehors du cours de plain-chant et d'harmonium, qui au reste ne constitue qu'un métier d'appoint, on ne fait que de la musique-distraction.

On dit et on répète que l'aveugle est naturellement musicien. Est-ce vrai en soi ou est-ce vrai surtout parce que l'instruction donnée à l'Institution Nationale du boulevard des Invalides à l'élite des aveugles de naissance est essentiellement musicale ? Je ne sais.

Je n'ai pas remarqué que les aveugles de guerre soient particulièrement doués sous ce rapport. Il y a parmi eux des mélomanes, mais aussi des indifférents à la musique dans la même proportion, me semble-t-il, que dans toute agglomération humaine. Et il m'est arrivé maintes fois de ne pas trouver d'amateurs pour profiter des billets que l'on nous envoie pour les grands concerts des jeudis et des dimanches.

Ceux qui aiment la musique me paraissent tenir cette disposition. non de leur manque de vision, mais d'un goût naturel, la cécité leur fournissant seulement les loisirs et la possibilité de se livrer plus longuement à des occupations que le souci du pain quotidien les obligeait à négliger dans leur vie antérieure.

La liste des occupations musicales pratiquées à Reuilly est longue : chant, piano, violon, flûte, mandoline, guitare, piston. Nous avons voulu qu'elles soient toutes prises dans les meilleures conditions. Donner un instrument à un aveugle et laisser au hasard de son souffle et de ses doigts le soin de faire de lui un musicien, c'est, surtout si l'intéressé n'est pas laborieux, admettre dans une perspective fâcheuse le pitoyable mendiant des grands chemins.

Il est bon que les distractions elles-mêmes soient développées rationnellement. Tout pensionnaire qui reçoit un instrument bénéficie de leçons régulièrement données par des professeurs compétents. Les résultats sont des plus encourageants. Non seulement nos flûtistes ou nos violonistes deviennent peu à peu capables de se distraire, mais ils n'obligent pas leurs auditeurs à la pénible complaisance d'écouter par charité de la musique mal exécutée.

D'ailleurs, si ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, ce sont aussi toujours les mêmes qui travaillent. Cette vérité a cours à Reuilly, car ces distractions artistiques, lesquelles ne semblent pas pouvoir ni devoir être communément poussées jusqu'au métier lucratif, sont surtout utilisées par les meilleurs ouvriers des ateliers professionnels.



Les Aveugles de la Guerre et l'Agriculture

Par M. le Dr COSSE, Médecin-Major de 2e classe,
Directeur de la Maison de Rééducation des Soldats Aveugles de Chartres.

C'est pour moi un très grand honneur mais aussi une bien lourde tâche que d'apporter ma modeste collaboration à l'ouvrage si complet, si intéressant, si plein de judicieuses observations que M. Emard offre à ceux qui se sont attachés à la rééducation des Aveugles de la Guerre.

De nombreux typhlophiles auraient certainement été plus qualifiés que moi pour la rédaction de ce chapitre où, je dois l'avouer, mon ignorance des choses agricoles ne manquera pas de se révéler. Aussi on m'excusera si, à défaut de connaissances spéciales étendues, je me borne surtout à exposer ce que j'ai observé et constaté au cours d'une expérience faite avec la plus grande sincérité et sans la moindre idée préconçue.

A l'Ecole de Rééducation de Chartres, je me suis appliqué, selon les instructions de M. Brieux, le créateur de cette Ecole, à assurer le retour à leur foyer des élèves qui m'étaient confiés et, dans cet esprit, je me suis efforcé de développer le plus possible leur désir de revenir à la terre. Presque tous, en effet, étaient des cultivateurs, et la région n'offrant pas d'industries locales particulièrement favorables au travail des aveugles, n'était-il pas rationnel de chercher, avant tout, à les amener à reprendre goût aux travaux de culture?

J'eus pendant longtemps l'intention de faire de cette Ecole un véritable établissement agricole. Les concours pour cela nous étaient tout acquis, la contrée s'y prêtait à merveille et, en nulle autre contrée mieux qu'en Beauce, cet essai pouvait être tenté. Si j'ai renoncé, tout au moins partiellement, à ce projet, c'est que je me suis heurté beaucoup plus à des contingences individuelles qu'à des obstacles d'ordre général. Certes, il était tentant de faire la rééducation purement agricole d'aveugles agriculteurs, mais quels

en auraient été les résultats? Dans une proportion de huit sur dix, mes élèves n'avaient aucune ressource, aucun « bien », pour employer l'expression du pays. C'étaient non pas des propriétaires, mais surtout des ouvriers agricoles employés par des fermiers. Quelques-uns seulement travaillaient chez leurs parents. Or, je me suis adressé à des propriétaires, à des agriculteurs possédant des fermes plus ou moins importantes et je leur ai demandé s'ils s'engageraient à prendre à leur service des ouvriers aveugles. Tous m'ont soulevé de telles objections que je me suis vite rendu compte que, sauf quelques cas très exceptionnels, nos élèves, même parfaitement rééduqués, n'arriveraient jamais à trouver du travail.

Les occupations de l'ouvrier agricole sont multiples. Elles varient non seulement avec les heures de la journée, mais encore avec les saisons. Tantôt il est pris par les soins à donner aux animaux, tantôt il travaille à la grange, tantôt il est aux champs où, selon les époques, il laboure, sème ou récolte. Si l'introduction des machines agricoles a permis d'exécuter plus rapidement nombre de ces travaux, elle n'a pas pour cela simplifié le travail de l'agriculteur et surtout la multiplicité des connaissances qu'il doit posséder. Or, le propriétaire-fermier réclame de ses ouvriers une aptitude égale à tout faire. A la terre il n'y a pas de spécialisations. On n'admet pas que l'ouvrier fasse certaines choses et se récuse pour certaines autres. Il faut être bon à tout savoir ou être bon à rien. Certes, avec beaucoup de patience de la part des instructeurs et la si grande volonté qu'apportent nos élèves à apprendre ce qui leur est enseigné, il est possible d'arriver aux résultats les plus imprévus, mais, cependant, il est une limite qu'il est impossible de dépasser, et nombre de travaux agricoles sont au-delà de cette limite.

Si donc l'aveugle est lui-même propriétaire, il pourra faire à la campagne ce qui lui est accessible et laissera à ses ouvriers le soin de ce qui lui est impossible, mais, s'il est ouvrier, le fermier n'admettra pas qu'il en soit ainsi et, en dehors même des préoccupations d'accidents possibles, il se refusera à embaucher un aveugle.

Ne voulant pas risquer de donner à mes élèves des connaissances techniques qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir exploiter, j'ai renoncé à la création de l'Ecole spéciale agricole. Mais je n'en ai pas moins persévéré dans mon désir de les encourager à reprendre un

jour les travaux de la campagne susceptibles d'être accomplis par eux, et je puis affirmer que mes efforts n'ont pas été vains.

Avant toute chose, il importait de convaincre les intéressés et je me souviens encore des gestes incrédules avec lesquels mes élèves accueillirent mes projets : « Comment voulez-vous que je puisse me remettre à labourer? » disait l'un. « Jamais je ne pourrai panser un cheval ou l'atteler », disait un autre. Et tous étaient convaincus que l'expérience serait vite abandonnée devant la nullité des résultats. Et pourtant je ne demandais pas grand'chose : simplement que mes élèves entreprennent méthodiquement, mais complètement et sans d'autre secours que les conseils d'un instructeur voyant, la culture d'un jardin potager.

Le but que je poursuivais ainsi était avant tout et surtout de redonner à mes élèves la confiance en eux qui est si utile à l'aveugle. Quel est le rééducateur qui ne m'approuvera pas lorsque j'affirme que c'est là notre premier devoir en quelque branche de l'activité manuelle ou intellectuelle vers laquelle nous dirigeons un aveugle? Toute leur rééducation tient dans cette formule : d'abord redonner confiance à l'élève. Une fois cette confiance acquise, la plus grande partie de notre tâche est accomplie. Sachant par expérience ce qu'il peut faire, l'aveugle, de lui même, cherche à développer son apprentissage et à reculer les limites de ce qu'il peut faire.

Plus que partout ailleurs peut-être, cette formule trouve son application dans les travaux agricoles et lorsque l'aveugle, incrédule d'abord, a réussi à remuer la terre puis à l'ensemencer, sa confiance commence à éclore. Elle croît avec les progrès de sa culture. Elle est complète le jour de la récolte.

C'est là exactement ce qu'avec mes collaborateurs, j'ai constaté à Chartres. J'aime mes élèves et je sais qu'ils me rendent mon affection, aussi suis-je convaincu que le jour où ils ont pris la bêche pour la première fois, ils cherchaient beaucoup plus à me faire plaisir qu'à faire œuvre utile. Certains me l'ont d'ailleurs franchement avoué. Peu à peu, ils se sont mis à douter pour finir par être convaincus.

Et maintenant tous font le projet, que ceux qui ont quitté l'Ecole après rééducation ont d'ailleurs réalisé, d'avoir un petit jardin autour de leur habitation et d'y cultiver les légumes nécessaires à leur ménage.

Déjà ce résultat est appréciable, car il atteint un double but : obliger l'aveugle à un travail actif qui le force à prendre de l'exer-

cice en plein air, apporter par le produit, loin d'être négligeable, de la récolte de légumes, une sensible économie dans son petit budget.

Mais il y a mieux, la confiance étant revenue de la possibilité de reprendre une part utile aux travaux de la terre, certains d'eux-mêmes ont progressivement étendu leur domaine d'action. Les uns ont pénétré à l'écurie ou à l'étable et, guidés par le souvenir de leurs occupations d'autrefois, ils se sont mis à panser les animaux, à traire les vaches. D'autres se sont dirigés vers les travaux plus spéciaux à la fermière, ils se sont occupés des volailles, des lapins, ils se sont mis à la fabrication du beurre. Enfin, certains, plus audacieux, ont repris la charrue, tandis qu'un enfant conduisait le cheval.

M. Brieux, dans une de ces causeries familières dont il m'honore si fréquemment, me disait qu'en réalité les résultats inespérés que nous obtenons dans la rééducation des aveugles de guerre étaient dûs à ce que nous n'avions pas à leur faire « connaître » les objets, mais seulement à les leur faire « reconnaître ». Combien cela n'est-il pas exact ? L'aveugle agriculteur mis en goût par le jardinage reprend confiance en lui et développe le champ de son activité, parce qu'il lui suffit de « reconnaître » les instruments utiles à l'agriculture. Et, lorsqu'il les a reconnus, son ingéniosité a vite fait de vaincre les derniers obstacles apportés par la cécité.

Le programme de la rééducation agricole de l'aveugle me paraît donc être ainsi très simplifié. Il suffit de ramener chez lui le goût de la culture et il fera le reste de lui-même. C'est ce qu'avait compris l'Association Valentin-Haüy, lorsqu'en juillet 1915 elle faisait visiter les aveugles agriculteurs rentrés chez eux par un aveugle d'avant-guerre particulièrement bien rééduqué qui leur indiquait les travaux qu'ils étaient susceptibles d'accomplir.

C'est ce qu'à Chartres nous avons réalisé en faisant enseigner à mes élèves les travaux du jardin potager.

Nous avons loué un grand terrain de forme rectangulaire de 20 mètres de large et 150 de long, contigu à notre Ecole. Les élèves peuvent s'y rendre facilement sans avoir à traverser la route. Pas de clôture, la démarcation avec les terrains limitrophes est assez marquée par un sillon profond et par la différence de cultures.

J'avais la chance de posséder dans mon personnel infirmier le sergent Bouchet, jardinier de profession, homme intelligent, habile et dévoué, qui prit à cœur de guider les élèves.

Au mois d'avril, deux labours ont été faits, l'aveugle tenant la charrue, alors qu'un artilleur guidait les chevaux mis à ma disposition par le colonel du 26e régiment d'artillerie. Bientôt le sol était prêt.

Une grande allée a été creusée au milieu du champ et dans le sens de la longueur, profonde de 20 centimètres, large de 2 mètres, afin de permettre aux élèves à se guider eux-mêmes dans le jardin. Rien de plus facile que l'établissement de cette allée dont les limites étaient indiquées par des cordeaux tendus.

Nous avons commencé par la culture des pommes de terre.

A droite et à gauche de l'allée, fut fixé un cordeau maintenu par deux piquets solidement plantés dans le sol. Le long de ce cordeau, l'élève fait d'abord un trou avec la bèche, profond de 15 centimètres, dans lequel il dépose une pomme de terre. Plus loin, un nouveau trou séparé du premier par un espace de 50 centimètres ; cet intervalle est mesuré par un bàton déposé sur le sol le long du cordeau. Ainsi est plantée une première rangée de pommes de terre. En arrière, à 50 centimètres, le cordeau est tendu à nouveau et une autre rangée est plantée, puis une troisième ; les trois rangées constituent une planche.

Chaque élève est parvenu à planter, absolument seul et sans aucune aide d'un voyant, deux planches de pommes de terre.

Ce fut ensuite le tour des petits pois. Cette fois, le travail devenait plus difficile, et cependant tous allaient vite triompher de toutes les difficultés. A l'aide non plus d'une bèche, mais d'une serfouette, l'élève trace un vrai sillon, profond de 10 centimètres, d'un bout à l'autre du cordeau. Puis il prend dans sa poche sept à huit petits pois et les dépose au fond du sillon. Un peu plus loin, à 30 centimètres, en se servant d'un bàton placé sur le sol pour mesurer l'intervalle, il dépose un nouveau petit tas et ainsi de suite jusqu'à l'extrémité du sillon : ainsi est constitué un premier rayon. Pour recouvrir les petits pois, une fourche-bèche fait tomber la terre dans le rayon. Une planche a été ainsi plantée par chaque élève. Nous avons eu ainsi quarante planches de pommes de terre, vingt planches de petits pois.

La culture des haricots fut identique à celle des petits pois, et n'a présenté aucune difficulté.

La culture des carottes, des navets, des betteraves et des radis nous a un instant préoccupés, tant l'ensemencement des petites graines nous paraissait compliqué. Heureusement le sergent Bouchet

a imaginé un semoir ingénieux qui nous a tiré d'affaire. Ce semoir, bien simple, n'est autre qu'une petite bouteille longue de 15 centimètres, à goulot très allongé et à laquelle est adapté un bouchon perforé. L'élève, après avoir tracé le long du cordeau un long sillon, se place à l'une des extrémités. Puis il maintient la bouteille couchée de la main droite de la manière suivante : les trois derniers doigts tiennent le cordeau et le suivent d'un bout à l'autre, le pouce et l'index tiennent le goulot de la bouteille et l'agitent continuellement à mesure que la main se déplace. Ainsi les petites graines tombent régulièrement au-dessous, au fond du sillon.

Les cultures précédentes ont été faites en mai ; pendant le mois de juin, les autres cultures ont été les suivantes : choux, poireaux, salades.

Pour la plantation des choux et des salades, nous avons pu profiter du temps pluvieux, ce qui a singulièrement diminué la tâche de nos élèves en simplifiant l'arrosage.

Nos élèves sont tous arrivés facilement à sarcler le jardin ; deux cordeaux sont tendus au-dessus de deux rangs voisins ; dans l'intervalle, avec une binette, il est facile d'enlever les mauvaises herbes.

Les résultats obtenus ont dépassé nos espérances. Notre jardin a été superbe à voir. Et d'ailleurs nous avons eu la récompense officielle de nos efforts dans l'attribution du premier prix, médaille d'or, accordé à l'Ecole de Chartres par le Jury du Concours des Jardins potagers des garnisons d'Eure-et-Loir, alors que le sergent Bouchet recevait une médaille de bronze bien méritée.

C'est donc sans grande difficulté et avec un succès complet que les élèves de l'Ecole de Chartres ont abordé et réussi dans tous les travaux du jardinage. Cela les a mis en goût et je pourrais déjà citer les noms de quelques-uns qui, rentrés chez eux, ont abandonné la brosserie, la chaiserie ou la cordonnerie pour se mettre chaque jour davantage aux travaux de culture.

Mais il me paraît excessif de ne parler que des résultats obtenus par mes élèves alors que tant d'autres ont également repris avec succès les travaux de la ferme. Aussi je ne crois pouvoir mieux faire que d'avoir recours au témoignage même des intéressés et de citer un certain nombre de lettres publiées dans *Le Journal des Blessés aux Yeux*. La lecture de ces lettres sera certainement plus convaincante que ce que je pourrais écrire moi-même.

Descornes (Auguste), à Mercurol (Drôme) : « L'arrachage des betteraves a été mon premier travail. J'ai fait ensuite des fossés le long des rangées de vignes, pour enfouir du fumier. J'ai fait des trous pour remplacer des arbres et des pieds de vigne. Je peux bêcher, c'est moi-même qui ai fait ma pépinière de plants de vigne pour l'année prochaine. J'ai taillé une partie de mes arbres, pêchers et abricotiers. Je me rends parfaitement compte des branches que j'ai à couper ou à laisser et de la forme que je donne à l'autre. Tous les jours, je fauche un peu de fourrage pour mes lapins, car j'en fais un peu l'élevage.

» Dans l'intérieur d'une grande ferme, un aveugle peut se rendre très utile en soignant les animaux; il peut très bien leur distribuer la nourriture. C'est moi qui soigne mon cheval, et bien qu'il soit jeune et un peu fougueux, je ne le crains pas.

» Je m'occupe de la cave, je soutire mon vin et je le mets en bouteilles; je coupe du bois et je peux faire de petits travaux qui, dans leur ensemble, sont très utiles. »

Ernest Tiffereau, à Cussac, pendant les vacances que lui accordait l'Ecole de Rééducation, s'est mis à rentrer les foins, à faner, à charger les charrettes.

Coupé fait du jardinage en utilisant des procédés ingénieux. Il soigne et taille sa vigne.

Bouillon, à Flers-de-l'Orne : « A l'étable, j'ai fait plus que je ne faisais auparavant. J'ai appris à traire les vaches. J'ai réappris à les soigner ainsi que les porcs, à leur redonner nourriture et boisson, à renouveler leur litière.

» Pour le poulailler, j'ai commencé par le nettoyer à fond. Ce nettoyage consistait à démonter le perchoir, à gratter le parquet de ciment, à balayer, à charger le fumier sur une brouette et à conduire cette brouette. Ensuite j'ai fait la préparation et la distribution de la pâtée, puis la récolte des œufs.

» Dans le jardin, j'ai réappris à bêcher. On couche une planche sur le terrain à travailler et on enfonce la bêche en tenant le dos de l'outil contre la planche. Une fois la passe finie, on recule la planche de 15 ou 20 centimètres, et ainsi de suite. Seulement, il faut « regarder » souvent avec la main si la terre est émiettée et si le fossé reste ouvert. Après avoir travaillé le terrain, j'ai repiqué des

poireaux que j'avais préalablement préparés. Le long d'un cordeau ou d'une tringle, j'ai pratiqué un petit sillon. C'est dans ce sillon et avec une fiche, que j'ai planté à intervalles réguliers mes poireaux. Arrivé au bout de la ligne, je recule mon cordeau ou ma tringle de 30 centimètres et je recommence. Pour les choux, la salade, etc., la méthode est la même ; la cueillette des haricots à rames ou en plates-bandes est facile. De même la récolte de la salade et des autres légumes. »

Depuis, j'ai appris par le père de Bouillon qu'il faisait le beurre, sans avoir besoin d'aucune aide étrangère.

Malgoire, à Cremps (Lot) : « Le soin du bétail de n'importe quelle catégorie est très facile. J'ai essayé beaucoup d'autres occupations dans les champs qui m'ont bien réussi, par exemple, la taille de la vigne, attacher les sarments, y mettre du fumier et vendanger, j'ai fauché dans des endroits faciles et aidé à charger et à décharger les charriots de fourrages. A la moisson, on peut lier et faire les liens, et charrier les herbes. Aux batteuses, on peut occuper une place telle que pour passer les gerbes, les débris ou la paille. Pour ramasser le maïs ou les pommes de terre, je me suis rendu très utile. En dehors de ces grands travaux, il y a un tas de petites occupations, scier du bois, égrener du maïs.

» Je peux labourer en certains endroits tout seul ou avec un petit garçon pour me remettre ou me dire si je me perdais. »

Que d'exemples ne pourrais-je pas encore citer qui montreront ce que peut la volonté de nos soldats aveugles. Beaucoup plus qu'on ne pense se sont remis à faire une partie des travaux des champs et souvent leur réussite a étonné leur entourage. Je pourrais citer un exemple typique de ce que peut faire l'aveugle à la campagne. J'avais prié mon ami le docteur Deveaux, actuellement mon collaborateur à Chartres, de profiter d'une permission pour aller visiter un de nos anciens élèves, Héroin, retiré dans une ferme qu'il possède dans la Sarthe. Héroin, je le savais, occupe sa journée entière aux travaux de son exploitation agricole. Dans le pays, les autres cultivateurs sont tellement surpris de la belle tenue de la ferme d'Héroin qui en assure la direction, qu'ils n'ont pas hésité à affirmer au docteur Deveaux que cet homme que nous savons pertinemment être complètement et irrémédiablement aveugle, avait simulé pour se faire réformer !

Je ne parlerai que pour mémoire des essais tentés dans l'élevage artificiel des volailles. En Angleterre, l'Ecole de St-Dunstans semble avoir obtenu des résultats encourageants et j'ai été à la veille d'en tenter l'expérience. Si je ne l'ai pas fait, c'est que mes élèves m'ont vite convaincu qu'ils étaient trop familiarisés avec l'élevage naturel pour s'adonner à l'élevage artificiel.

L'apiculture a été conseillée par le docteur Sexe et M. Villey. De beaux résultats ont été obtenus et il y a là une occupation intéressante pour combler les loisirs que laisseraient à nos aveugles des travaux plus absorbants.

L'aveugle peut donc, cela est démontré, se livrer à nombre de travaux agricoles et notre devoir est de l'encourager dans cette voie qui ramènera à la terre des bras fort utiles, mais il ne faut pas perdre de vue que, sauf exceptions, seuls les propriétaires pourront occuper leurs journées entières aux occupations de la ferme. Pour les autres, le jardinage sera un passe-temps non seulement d'une hygiène parfaite, mais encore d'un rendement des plus appréciables.





Sergent Jean MONOD,
Pasteur à Eynesse (Gironde),
tué à l'ennemi le 4 septembre 1917.

Citation a l'ordre de l'armée

Monod, sergent. Homme d'une grande élévation de caractère, se dévouant sans réserve aux blessés. N'étant pas de service et n'écoutant que son courage, s'est porté au secours des blessés bombardés et a été frappé mortellement.

LES DEVOIRS
envers les soldats aveugles

Au moment de livrer ces lignes à l'impression, me parvient la nouvelle de la mort glorieuse du sergent Jean Monod, qui fut à Reuilly un de mes plus dévoués collaborateurs.

A son arrivée à la Maison de Convalescence, Jean Monod était soldat de 2e classe ; je le fis successivement nommer caporal et sergent, puis il fut infirmier-major du pavillon situé près du parc et où résident quatre-vingts pensionnaires.

Classé dans le service auxiliaire, il avait été maintenu dans ce service par les différentes commissions d'examen.

Je l'avais porté sur la liste d'indispensables exigée par l'autorité militaire parce que j'estimais que son dévouement ainsi qu'une compétence acquise dans la conduite d'une maison, où l'infirmité des pensionnaires oblige à des soins particulièrement délicats, le rendaient plus utile à Reuilly.

A maintes reprises il me supplia de lui donner sa liberté. Longtemps je refusai. Enfin il invoqua des raisons si nobles que je dus céder : je consentis à ne pas m'opposer aux démarches qu'il se proposait de faire. Il usa alors de ses relations afin d'obtenir son départ pour le front : il y réussit.

Au seuil de ce chapitre, j'ai voulu nous mettre sous son patronage, parce qu'il fut une incarnation complète du devoir, sachant allier une douceur pleine d'urbanité à une fermeté et à une droiture, inspirées par une hauteur morale supérieure à toutes les défaillances.

Agé de 29 ans, marié et père de famille, ayant devant lui la perspective de longs jours heureux, Jean Monod a estimé qu'il ne devait pas rester plus longtemps loin du danger.

Inclinons-nous respectueusement devant sa tombe.

Nos devoirs à l'égard du soldat aveugle ne cesseront pas avec sa rééducation.

Il sera pour chacun de nous un enfant dont nous protégerons inlassablement les pas et dont nous encouragerons les efforts.

Il faut qu'il ait la sensation d'être libre de ses actions et de ses mouvements, tout en sentant près de lui l'escorte affectueuse et discrète de ceux qui l'aiment, disposés à intervenir à tout moment, mais avec le souci primordial de respecter sa liberté.

Pour être efficace et complet notre devoir devra correspondre à tous ses besoins légitimes.

Ceux-ci sont multiples et divers, découlant tous de son infirmité, mais se différenciant suivant les situations sociales, familiales, morales et physiques.

Là encore notre aide sera la plupart du temps très lointaine de celle que réclame l'aveugle de naissance.

C'est surtout quand il sera rentré dans la vie normale que l'on pourra dire du soldat blessé aux yeux qu'il n'est pas à proprement parler un aveugle. Lorsque la rééducation lui aura rendu la presque équivalence des forces utiles que la cécité atténue, il sera un voyant qui se tiendrait les yeux clos.

Aussi notre assistance devra-t-elle être avant tout celle que l'on donne à un camarade : virile et respectueuse de la liberté et de la dignité humaines.

Elle consistera à écarter de son chemin les obstacles, à lui faciliter le meilleur rendement de son travail, à lui éviter l'isolement, à l'assister dans ses maladies, à favoriser ses goûts et ses besoins intellectuels ; en un mot, à lui permettre d'agir en citoyen et en travailleur courageux.

Tout cela, en ce qui concerne la vie matérielle, peut se résumer en une phrase : supprimer ou au moins atténuer le plus possible les inconvénients résultant de la cécité et matérialisés par le guide, qui, sous des formes multiples, constitue l'intermédiaire onéreux dont l'aveugle a trop besoin entre lui et le fournisseur de matières premières, comme entre lui et l'acheteur des objets manufacturés.

Il faut donc supprimer cet intermédiaire et le remplacer par une assistance bénévole qui permette à l'aveugle de se livrer exclusivement à son labeur sans avoir besoin de faire la place ni de courir les rues pour acheter ou vendre.

Comment pourrons-nous, chacun en ce qui nous concerne, collaborer à cette œuvre d'aide et de solidarité sociales ?

Devoirs de l'État. — La première tâche de l'État est d'assurer l'essentiel de la vie matérielle du soldat aveugle par l'attribution d'une pension. Celle-ci est communément accordée au taux le plus élevé, qui est de 975 francs pour les simples soldats ; 1.170 pour les caporaux ; 1.430 pour les sergents ; 1.690 pour les adjudants.

Des majorations, récemment votées par le Parlement, garantissent au soldat aveugle un minimum de revenu de 100 francs par mois.

Mais l'assistance en argent n'est que peu de chose. Sans gêner l'action des particuliers et des œuvres privées, l'État fera beaucoup pour le soldat aveugle en levant quelques-unes des barrières administratives et économiques dont la présence est justifiée pour le commun des citoyens par la nécessité de maintenir l'ordre public ou de récupérer les impôts, mais dont le soulèvement opportun, sans grever le grand budget de la France, exonérera le tout petit budget du soldat aveugle dans une proportion très considérable.

L'État, qui a assumé la charge de la rééducation du soldat aveugle par la création et l'entretien de Reuilly et de ses Filiales, continuera son œuvre en favorisant le travail de son protégé.

Il lui réservera dans ses services toutes les places qu'un aveugle intelligent est capable d'occuper.

Un premier essai vient d'être tenté dans des conditions, qui rassurent pour l'avenir.

Depuis plusieurs mois, les masseurs formés par notre École de Reuilly, sont employés par le Service de Santé du Gouvernement Militaire de Paris, qui les utilise au Grand-Palais dans le soin des blessés.

La plupart de ces masseurs se constitueront peu à peu une clientèle particulière.

Il n'en est pas moins utile, pour l'excellente référence que cela leur donnera, comme pour le traitement fixe dont ils bénéficieront, qu'ils soient attachés d'une manière permanente à un hôpital militaire ou civil dépendant de l'État. Au reste, celui-ci fera en cette circonstance une bonne affaire, puisque, d'un côté, il donnera à de bons serviteurs un témoignage d'estime et une rétribution pécuniaire et que, d'un autre, il procurera aux blessés et aux malades des soins appropriés, qui hâteront leur guérison et les rendront plus tôt au labeur commun, source de la prospérité publique.

L'État agira de même pour les téléphonistes qui pourront être

formés et donnera le premier l'exemple de la complaisance que le patron devra toujours avoir dans cet emploi dont l'exercice ne sera jamais exempt de difficultés.

Il utilisera les instituteurs devenus aveugles et acceptera la collaboration des courageux, qui, malgré leur cécité, affronteront avec succès les épreuves exigées des candidats à l'enseignement public.

J'espère que les différents rouages administratifs continueront à être lubréfiés par l'huile d'une charité bien comprise et d'une initiative intelligente, ce qui permettra aux pouvoirs publics d'assurer du travail au soldat aveugle dans presque toutes les branches de l'industrie.

Ils le feront, soit directement, soit en favorisant les Œuvres privées, qui auront mis ce point particulier dans leur programme d'action.

Depuis les chaises de la Sous-Préfecture jusqu'aux brosses nécessaires aux dépôts de haras ou aux régiments de cavalerie, en passant par les paniers des manutentions, les ressemelages des godillots, et même l'accord des pianos de MM. les Fonctionnaires et Officiers de la région, l'État, sans qu'il en coûte un sou au budget, donnera, s'il le veut, aux particuliers, un exemple des plus fructueux pour le soldat aveugle.

En ce moment où les transports par voie ferrée sont si parcimonieusement restreints, il offre déjà une preuve très agissante de sa bonne volonté en autorisant le transport des matières premières nécessaires aux soldats aveugles qui, rentrés dans leurs foyers, attendent impatiemment ces matériaux pour contenter une clientèle déjà nombreuse.

Nous nous prévaudrons plus tard de ce précédent afin d'obtenir l'envoi, dans des conditions les plus avantageuses aux intéressés, de tout ce dont ils auront besoin, soit pour l'exercice de leur métier, soit pour l'expédition aux acheteurs de ce qu'ils auront fabriqué, soit même pour la circulation des livres composant les bibliothèques régionales.

L'État assumera naturellement aussi la charge des soins pour toute maladie qui serait en rapport direct avec la blessure contractée au service de la France.

Enfin, l'État aura le souci permanent de ceux que leur situation physique trop défectueuse mettrait dans l'impossibilité de travailler.

Si ces mutilés, doublement malheureux, possèdent une famille, il faudra faire l'impossible pour les y mettre ou les y replacer.

La tâche est déjà allégée en grande partie pour les aveugles amputés des deux bras ou des deux mains, grâce au geste bellement américain, c'est-à-dire à la fois rapide et pratique, du *Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors*, fondé par deux amis très agissants de la France, M. et Mme Géo. Kessler, qui viennent d'affecter 500.000 francs à la constitution, à l'aide de c capital, de rentes de 1.200 francs incessibles et insaisissables, à cette catégorie de blessés si particulièrement dignes d'intérêt.

Cette généreuse initiative nous sera d'autant plus précieuse qu'elle a été prise par nos nouveaux compagnons d'armes.

Certains de ces aveugles n'auront pas de famille ou devront séjourner dans un endroit où ils reçoivent perpétuellement les soins médicaux nécessités par leur santé.

Pour ceux-là, je ne rêve pas le grand établissement à l'allure de caserne, quelque bienveillant qu'en soit le régime, mais l'hospitalisation plus douce et plus familiale des petits hôpitaux de province.

Dans l'Hôtel-Dieu, installé au chef-lieu de canton, la vie est d'ordinaire simple et reposante : des vieillards, des infirmes, parfois quelques malades, tous de petites gens, qui continuent et terminent une existence sans heurt. Près d'eux, nos aveugles trouveront le calme et une illusion de vie de famille. Peut-être s'y rencontreront-ils avec d'autres mutilés aux blessures différentes avec qui ils parcourront les rues de la petite ville, où les autos ne font pas trop de tapage.

Et ils auront la joie d'entendre parler avec l'accent du pays et de s'intéresser aux histoires de la petite patrie.

Leur pension assurant d'ailleurs la plus grande partie de leur entretien, il appartiendra à l'Etat (ce sera peut-être le seul effort sérieux à accomplir) de les faire admettre en ce lieu de repos.

Devoirs de la famille. — Plus que tout autre, le soldat aveugle vivra au foyer familial. Il importe donc essentiellement qu'il y soit bien traité. Ce sera la règle commune mais les exceptions seraient si terribles qu'il faut souhaiter qu'il n'y en ait pas une seule.

Qu'on me permette de le dire : je redoute pour le soldat aveugle l'affection trop entière de sa mère.

J'ai peur que la tendresse très grande de celle-ci ne devienne parfois inconsciemment égoïste : ce fils qui s'était émancipé, qui sortait seul, qui rentrait tard, à qui même il arrivait de ne pas rentrer du tout, revient au foyer si maltraité que la mère, oubliant ces petits incidents, ressent au cœur une émotion toute nouvelle.

Oh, merveille ! Ce fils ne sortira plus jamais seul ! ses relations seront facilement surveillées. Sa correspondance même n'aura plus rien de secret : ce fils est devenu une fille.

Je n'irai pas jusqu'à dire que la mère prendra assez facilement son parti de la terrible catastrophe qui a bouleversé la vie de son enfant, mais elle y trouvera si souvent des compensations de sacrifice personnel et de prévenances à lui prodiguer, qu'elle est capable de rendre ce fils aveugle prisonnier de son affection.

Ce serait peut-être bien si la mère ne devait pas mourir un jour et, d'après les lois naturelles, la première. Je dis : *peut-être*, parce que l'âme et le corps du jeune homme, même aveugle, souffrent de besoins auxquels la mère la plus tendre ne saurait subvenir.

Mais surtout il y a ce terme terrible et inéluctable de la mort. Que deviendra-t-il, ce fils aimé, mère tyrannique, lorsque vous aurez disparu ? Demandez-vous-le dans le fond de votre conscience et loin de repousser celle en qui vous pressentez la fiancée, efforcez-vous d'en trouver une sur qui vous reverserez un peu de la tendresse que vous prodiguez à votre enfant meurtri.

Il faut maintenant que je parle du mariage du soldat aveugle.

Je le fais un peu malgré moi, car c'est un sujet des plus délicats et, malgré la réputation que m'a créée Colette Willy dans le *Matin* et qui m'a valu une avalanche de lettres où des fiancées éventuelles se proposaient pour des aveugles qu'elles ne connaissaient pas mais dont elles étaient décidées à faire le bonheur.

Eh bien ! non, je ne crois pas que ce soit de cette façon que se fondent les bons ménages, même de soldats aveugles.

Il ne suffit pas qu'une jeune fille veuille l'épouser pour que celui-ci trouve auprès d'elle le bonheur auquel il aspire.

Il ne suffit pas davantage pour que la jeune fille possède les qualités d'une bonne épouse, nécessaires à l'aveugle plus encore qu'au voyant, qu'elle entre dans le mariage par la porte du sacrifice. Au contraire !

Aller au mariage avec les sentiments qui emplissent le cœur du soldat alors qu'il part à l'assaut, c'est faire fausse route. La joie

amère du renoncement est excellente pour bien mourir, elle est absolument insuffisante pour faire vivre heureux un époux.

Un sacrifice, c'est comme un acte d'héroïsme ou un feu d'artifice; pour être beau il ne faut pas que ça dure trop longtemps. Ou alors on est un saint; ça ne court pas les rues et ce n'est pas de cette chaux-là que l'on bâtit le commun des ménages.

Pour ma part, je me méfie et j'ai peur d'un héroïsme qui doit durer toute une vie.

Pour qu'un ménage réunisse le plus de chances de bonheur, il ne faut pas qu'un des conjoints se sente en état d'infériorité trop manifeste et cet inconvénient est plus grave encore quand l'infériorité se trouve du côté de l'homme, lequel, soit orgueil, atavisme ou réalité, se croît naturellement supérieur.

Si à l'héroïsme militaire du mari la femme oppose son héroïsme conjugal (et croyez bien qu'elle le fera un jour, si ce sentiment l'a conduite à l'autel) je n'augure rien de bon de cette rencontre d'héroïsmes.

Que faut-il donc pour que le mariage du soldat aveugle ait des chances de bonheur?

Tout simplement qu'il soit déterminé non par l'attrait du sacrifice mais par une commune affection. Et la condition essentielle c'est qu'au début du mariage aucun des conjoints ne se trouve en infériorité vis-à-vis de l'autre.

La cécité est une gène. Elle ne devient une infériorité que si l'aveugle est incapable de subvenir à ses besoins.

Aussi j'estime que, sauf exceptions légitimées par des circonstances particulières, le soldat aveugle sérieux et conscient de sa situation réelle, ne doit ni se marier ni même se fiancer avant que sa rééducation soit terminée ou au moins déjà poussée au point que l'achèvement en soit proche.

N'est-ce pas d'ailleurs la précaution essentielle que les parents prévoyants exigent communément des amoureux qui ont leurs yeux et permet-on le mariage avant que les fiancés n'aient une situation stable?

Il y a pour le soldat aveugle une question de dignité et de sécurité

à ne pas accepter d'engager son avenir tant qu'il n'est pas certain d'être par lui-même indépendant. Il ne doit se constituer un foyer qu'au moment où il peut y parler sinon en maître, au moins en associé apportant sa quote-part dans les dépenses du ménage.

Et surtout, j'insiste sur ce point, que la femme ne se croie pas digne d'admiration parce qu'elle épouse un soldat aveugle. Généralement elle ne fait pas une mauvaise affaire au point de vue matériel. De plus, si elle aime son mari, et j'espère que ce sera la règle, elle aura dans son ménage de telles compensations que, s'ils ont tous deux santé et travail, c'est elle qui aura la meilleure part : un mari dont on est sûr qu'il sera fidèle, qui ne quittera jamais le foyer, qui n'ira jamais dépenser sa paie au cabaret ; qui, de par sa vie antérieure, reste en communauté parfaite avec le monde extérieur ! mais si les femmes étaient un peu prévoyantes, elles chercheraient toutes à épouser un aveugle qui travaille.

Le bienfait du travail est en effet indispensable dans ce foyer.

J'estime que la femme d'un aveugle, qui ne le fera pas ou ne le décidera pas à travailler, aura épousé celui-ci ou pour vivre de sa pension, complétée par une mendicité plus ou moins déguisée, ou pour un motif moins louable encore.

Tout projet de mariage doit-il donc être interdit au soldat aveugle à qui une infirmité supplémentaire rend impossible une occupation lucrative ?

Non certes, mais celui-ci est un malade qui trouvera, tant la tendresse féminine est grande, une compagne qui sera surtout une sœur de charité.

Il faudra, me semble-t-il, veiller avec soin sur les soldats aveugles qui, célibataires, vivront chez leur frère ou leur sœur mariés. Il y aura en ce cas un peu à craindre pour la liberté de l'aveugle, même dans des familles très honorables et très affectueuses.

L'*oncle* aveugle sera préféré comme parrain de ses neveux et nièces. Quoi de plus naturel que lui-même sans enfants, il les fasse bénéficier de ses ressources propres ? Ceux-ci ne doivent-ils pas être ses héritiers ? De là, exploitation systématique, quoique peut-être inconsciente, fixation d'une tâche journalière dont l'importance augmentera peu à peu, si bien qu'un jour, le soldat aveugle travaillera sous une contrainte d'autant plus rigoureuse que son frère ou sa sœur aimeront mieux leurs enfants.

Je ne dis pas, bien entendu, que telle sera l'histoire de tous les soldats aveugles vivant sous le toit fraternel, mais il y a pour eux une possibilité de danger que je crois opportun de signaler.

Plus triste serait la situation de celui qui, n'ayant pas de famille ou l'ayant perdue, tomberait entre les mains de mercenaires qui, en échange de certaines complaisances plus ou moins dégradantes, prendraient à son égard tous les droits, en ce qui concerne les ressources dont il disposerait.

C'est en cette circonstance qu'il sera bon que ceux qui l'aiment interviennent discrètement et avec un égal souci de sauvegarder sa liberté et de lui éviter des abaissements incompatibles avec sa dignité et son bonheur.

Devoirs du public. — Parce qu'il travaillera, le soldat aveugle sera en rapports constants avec des catégories différentes de voyants : clients, chefs d'industrie, œuvres privées.

Comment celles-ci devront-elles se comporter à son égard ?

Que l'on me permette de répéter, en insistant, ce que j'ai dit dans la première partie de cet ouvrage sur la nécessité pour les clients de traiter le soldat aveugle comme un ouvrier normal dont on paie normalement le labeur.

Ne lui faites jamais la charité, ainsi qu'aux mendiants aux portes de l'église. Traitez-le en homme souffrant ou en frère très aimé. Aidez-le dans un besoin déterminé; rendez-lui service dans une circonstance que vous connaissez; secourez-le dans sa femme et ses enfants, mais ne l'accoutumez pas à recevoir une pièce d'argent à l'octroi de laquelle ne correspondrait ni une nécessité bien spécifiée, ni un service réellement rendu.

Par contre — cela serait criminel — ne profitez jamais de son effort ; ne diminuez pas son salaire parce qu'il est aveugle et qu'il serait sans force contre votre avarice. Ne lui imposez pas une paie de misère, sous prétexte que vous l'avez employé de préférence à un autre, et surtout (l'argument serait odieux) parce qu'il est certain de ne pas mourir de faim, ayant déjà sa pension pour vivre.

Tout ceci concerne l'aveugle travaillant chez lui et écoulant directement les produits de son travail.

Après la guerre, un grand nombre de soldats aveugles *citadins* auront avec une partie du public des rapports nouveaux : ceux de l'ouvrier d'usine ou de manufacture avec le chef d'industrie.

Malgré les difficultés innombrables contre lesquelles nous luttons en ce moment, ce que l'on a pu réaliser est plein de promesses pour l'avenir. Déjà nous avons des soldats aveugles ajusteurs, tonneliers, tailleurs de cristaux, susceptibles d'être employés dans des ateliers organisés spécialement pour eux.

J'ai la conviction absolue que cette liste s'allongera indéfiniment et qu'elle comprendra une suite de métiers qui deviendront les plus communément exercés.

Au moment où le travail commença à vivifier Reuilly, j'avais pensé à faire une enquête auprès des chefs d'industrie, afin de rechercher les situations ou professions accessibles aux soldats aveugles.

Cette enquête était alors prématurée, d'abord parce que, même à cette première période de la guerre, les grands industriels avaient d'autres soucis que de répondre à des questionnaires sur l'emploi éventuel de la main-d'œuvre aveugle, et ensuite parce qu'elle n'eût rencontré alors que des sceptiques. Des aveugles dans l'industrie! Quel bon sujet de plaisanterie!

Une autre raison me retint. Je ne voulais pour rien au monde orienter les soldats aveugles vers des besognes de circonstance, même rémunératrices, telles, paraît-il, que celles qu'ils accomplissent en Allemagne. Chez nos ennemis, les soldats aveugles tournent des obus. Pour une fois, nous n'avons pas à être jaloux de la supériorité allemande, tant vantée avant la guerre.

Quand la paix sera venue et qu'enfin on ne tournera ni ne calibrera plus d'obus, que feront les aveugles allemands?

C'est pour ne pas nous trouver dans l'embarras où, sans doute, ils seront, que nous n'avons voulu pratiquer que des métiers *réels*, et rien, pas même la perspective d'un gain immédiat ou d'un succès facile n'a pu nous détourner de notre tâche.

Aujourd'hui la preuve est acquise. Nos ajusteurs aveugles rivalisent avec leurs confrères voyants, demain les tailleurs de cristaux trouveront dans nos élèves une main-d'œuvre dont la précision sera des plus appréciées.

Sans, d'ailleurs, avoir besoin d'arriver à une habileté profession-

nelle consommée, beaucoup de soldats aveugles seront facilement employés dans l'industrie, non pour des besognes réservées aux femmes, le gain étant en ce cas trop médiocre, mais pour de nombreux travaux dans lesquels la force masculine est indispensable, mais qui se réalisent sans le concours des yeux. Ceux-ci apparaîtront presque indéfinis lorsque l'on se donnera la peine de les chercher. C'est pourquoi, dans ce chapitre, où j'énumère nos devoirs envers le soldat aveugle, j'ai voulu parler aux chefs d'industrie, car il leur sera donné d'être, s'ils le veulent, les grands bienfaiteurs des soldats aveugles *urbains*.

Un essai des plus concluants vient d'être réalisé, il y a quelques jours à peine, à Montargis, grâce au dévouement et à la ténacité de M. Jacques Sée, qui n'en est plus à démontrer son activité très agissante et très affectueuse envers les malheureux.

M. Sée a résumé les réalisations d'aujourd'hui, ainsi que les espérances de demain, dans une note que je suis heureux de reproduire ici :

« Il semble que des aveugles de guerre peuvent être employés dans la plupart des industries et qu'il est possible de les occuper dans les usines, au milieu de leurs camarades voyants et dans les conditions normales de travail de ceux-ci. Toutefois, un tel résultat ne peut être atteint que si l'ouvrage confié à l'aveugle est choisi avec discernement et son exécution préparée d'une façon spéciale.

» Sous ces réserves, qui n'exigent de la part de l'industriel que de la bonne volonté et de la confiance en la réussite, il est presque certain que des aveugles pourraient trouver leur place dans l'industrie et que toute usine devrait en employer un certain nombre, pouvant varier de 1 à 5 0/0 de l'effectif des travailleurs.

» Après un apprentissage suffisant, l'aveugle devrait fournir un travail rémunérateur et pour lui et pour l'industriel qui l'emploie.

» Un essai d'utilisation des aveugles de guerre est actuellement en cours dans une usine de caoutchouc appartenant aux Établissements Hutchinson et située à Montargis (Loiret). Un aveugle de la guerre, ancien cimentier, est employé au travail de cambrage des pneumatiques de bicyclettes.

» Ce travail de cambrage a pour but de donner au pneumatique la section en demi-cercle qu'il doit avoir une fois monté et gonflé sur la roue de bicyclette.

» Le bandage confectionné à plat doit être extendu, de façon que son diamètre à la partie médiane formant surface de roulement soit sensiblement plus grand qu'aux bords constitués par les tringles ou les talons d'accrochage sur la jante. Pour obtenir cet allongement au sommet, on monte le bandage sur un cercle extensible en fer rond, de diamètre supérieur au diamètre du bandage confectionné à plat, en prenant soin que ledit bandage se trouve placé sur le cercle galbeur, bien symétriquement, c'est-à-dire les deux bords de l'enveloppe bien en face l'un de l'autre, la partie centrale ayant subi le maximum d'extension.

» Le travail de cambrage se fait donc en deux temps : 1° montage de l'enveloppe sur le cercle galbeur ; 2° réglage de l'enveloppe, de façon à assurer la symétrie parfaite après l'extension.

» La seconde opération est la plus importante, car d'elle seule dépend la régularité de forme et la bonne présentation du bandage terminé, c'est celle qui a été confiée au soldat aveugle.

» Après un apprentissage de quelques semaines, celui-ci exécute actuellement ce travail d'une façon presque aussi satisfaisante que son prédécesseur non aveugle, et il arrivera à faire aussi bien. quand les muscles de la main et de l'avant-bras, qui seuls travaillent, se seront adaptés à l'effort demandé.

» Il est bon de remarquer que les fonctions réservées à notre aveugle ne peuvent être remplies ni par une femme, ni par un mutilé des jambes. En effet, d'une part, elles exigent un effort musculaire trop considérable, que l'on ne pourrait obtenir d'une femme, et, d'autre part, en raison de l'amplitude des mouvements demandés pour le placement et l'empilage des enveloppes cambrées, elles exigent la position debout, que ne pourrait observer constamment un mutilé de la jambe.

» Il est probable que d'autres travaux, analogues à celui-là, pourraient être confiés dans la même usine à d'autres aveugles de la guerre et l'essai va être continué dans ce sens. Les travaux qui pourront, semble-t-il, être exécutés par des aveugles seraient les suivants : pose des croissants dans la fabrication des pneumatiques antidérapants ; enlèvement des chambres à air d'automobiles et de bicyclettes de la tringle sur laquelle elles ont été vulcanisées, etc.

» Il paraît possible, dans cette usine de caoutchouc de Montargis, qui occupe 2.000 ouvriers et ouvrières, d'employer six ou huit aveugles de la guerre.

» La démonstration de la possibilité de l'utilisation des aveugles

de la guerre, faite dans une usine de caoutchouc, devrait pouvoir être étendue à d'autres industries telles que celles des produits chimiques, de la verrerie, du tissage, etc. »

Pour beaucoup d'aveugles des villes, la brosserie et le cannage n'auront été que les métiers de noviciat et d'apprentissage de la cécité, qu'ils abandonneront à mesure que les possibilités de métiers industriels se multiplieront. Il importe qu'alors les expériences soient tentées sous la protection de guides éclairés collaborant avec les chefs d'industrie, afin qu'aucun élément de succès ne soit négligé, car lorsqu'il s'agit des soldats aveugles on n'a pas le droit d'échouer.

On dégorgera, d'ailleurs, ainsi le métier de brossier qui ne restera suffisamment rémunérateur qu'à la condition qu'il n'y ait pas un trop grand nombre d'ouvriers à l'exercer.

Cela se fera avec d'autant plus de facilité que, la plupart du temps, la femme pourra être également employée, je ne dis pas dans le même atelier et à côté de son mari, ce qui n'irait pas sans inconvénient, mais dans la même usine.

Et que l'on n'objecte pas que cette utilisation nouvelle de l'énergie et de l'intelligence du soldat aveugle compromettra sa vie de famille.

Ce mode de travail n'est-il pas la loi commune des innombrables ouvriers voyants qui, s'ils sont d'aventure mauvais maris ou mauvais pères, ne le sont pas parce qu'ils passent hors de chez eux une notable partie de la journée ?

Le travail en atelier ne fût-il pas le mode idéal du travail, au point de vue théorie pure, il ne faut pas oublier que nos soldats aveugles urbains étaient eux-mêmes hier des ouvriers travaillant au dehors et que demain leur adaptation à la vie nouvelle étant réalisée, ils reprendront plus volontiers un labeur nouveau dans les conditions anciennes.

Soyons encore et toujours réalistes dans l'étude de ces questions où sont en cause des êtres libres qui, sortis de la Maison de Rééducation, feront ce qu'il leur semblera bon de faire.

La meilleure manière de leur rendre service n'est-elle pas de chercher à accommoder le plus possible leur intérêt avec leur goût, sans prétendre commencer par eux des réformes sociales dont les voyants eux-mêmes ne savent pas toujours apprécier l'utilité.

Je mets en fait que dans l'ensemble des cas l'ouvrier aveugle sera ou (ce qui revient au même) se croira plus heureux, travaillant en usine, que s'il passe toutes ses journées au logis.

Tous ceux qui connaissent nos maisons de rééducation ont constaté que les soldats aveugles sont généralement plus joyeux à l'atelier que dans leur famille. Certaines épouses s'en attristent avec une pointe de jalousie contre ceux auxquels leur mari semble les préférer. Elles devraient comprendre que cet amour de l'atelier est l'indice le plus probant que le courage et même la joie de vivre sont devenus vivaces dans le cœur de leur cher blessé.

On dit et on répète, parce que d'autres l'ont dit auparavant, que les aveugles aiment à vivre entre eux. Je crois plus simplement qu'ils suivent la règle commune qui veut qu'on se plaise dans son *milieu :* ce qu'ils aiment, ce n'est pas spécialement la société des aveugles, mais celle de *camarades* dont les goûts sont semblables, les yeux absents ou présents étant pour peu de chose dans la circonstance.

Penchons-nous un instant sur la réalité, puis convenons que, dans la plupart des cas, l'aveugle trouvera moins longues les heures à l'atelier que chez lui : un chez lui communément exigu, dont souvent sa femme sera absente et où il devra exercer dans la solitude une profession réduite à quelques gestes toujours semblables.

Rappelons-nous les dîners joyeux des maisons ouvrières, où le père raconte avec verve les faits de la journée : les réprimandes du contremaître, les plaisanteries des compagnons, le bonjour affectueux du patron, tous ces incidents auxquels la femme et les enfants s'intéressent, bien que souvent ils n'en connaissent pas personnellement les acteurs, et craignons que l'aveugle, réduit à la société unique de sa femme, ne s'enfonce peu à peu dans un ennui dont ne le tirera pas la répétition monotone de conversations à deux, où les mêmes souvenirs s'égrènent toujours dans le même ordre, coupés par des lamentations renouvelées sur les difficultés d'une vie dépourvue de charmes : Toutes les intelligences ont besoin de recevoir continuellement des impressions nouvelles, les moins élevées dans l'ordre intellectuel plus encore que les autres, parce qu'elles sont moins capables de se suffire à elles-mêmes.

Il appartient, d'ailleurs, à ceux qui s'intéressent aux aveugles de faciliter cette organisation, les chefs d'industrie pouvant être puissamment éclairés, guidés et soutenus, en cette circonstance, par les Œuvres privées qui se consacrent au bien des soldats aveugles.

Je voudrais esquisser ici un rêve qui se précise dans mon esprit depuis que fonctionne avec de si encourageantes réalisations notre atelier de taillerie de cristaux.

Je vois dans un avenir, que quelques bonnes volontés agissantes suffiraient à rendre prochain, une équipe de tailleurs de cristaux installée dans un atelier commun d'une vingtaine de places au maximum.

Ses dimensions ne dépassent pas celles d'un appartement ordinaire : les seules conditions absolues sont l'eau et l'électricité qui se trouvent dans tout vaste immeuble.

Mon atelier d'aveugles occupe l'étage quelconque d'une grande maison.

Installons-le, si vous voulez, dans une de ces cités édifiées à Paris par des sociétés philanthropiques, comme les fondations Rothschild, dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité physique et morale.

Tous mes tailleurs de cristaux y travaillent en commandite comme des façonniers. Ils ont près d'eux un voyant à la fois surveillant, contremaître et manutentionnaire qui reçoit pour salaire un tant pour cent, calculé sur le produit du labeur commun.

A midi, chaque ouvrier quitte l'atelier et va déjeuner.

Où donc? au restaurant? au logis familial situé dans une rue plus ou moins éloignée?

Fi donc! il monte ou descend (suivant l'étage où est installé l'atelier) *chez lui*, car — toujours dans mon rêve — l'immeuble contenant l'atelier est aussi celui *où logent mes ouvriers*.

Quelles difficultés graves s'opposent à la réalisation de ce projet? Aucune.

Il suffit pour qu'il devienne réalité qu'une des nombreuses Œuvres s'occupant des aveugles, je ne dis pas : construise (ce qui entraînerait à des dépenses considérables et ne serait pas d'autre part sans inconvénients), mais simplement s'assure d'un ou plusieurs étages dans un immeuble assez vaste.

Un des logements étant aménagé en atelier, les autres seront *loués* aux ouvriers et à leur famille. Je dis *loués*, car ils doivent, pour leur dignité et leur bonheur, se sentir toujours bien réellement *chez eux* dans leur logis.

N'aurons-nous pas ainsi l'organisation idéale pour le soldat aveugle ouvrier urbain qui bénéficiera à la fois des avantages du travail en commun, incomparables pour lui, et des joies de la vie familiale indépendante et bien close, également indispensables.

Une organisation semblable conviendrait naturellement à un grand nombre de métiers industriels, y compris l'ajustage mécanique, et même à la brosserie..., pourvu que l'on trouve des commandes pour alimenter l'atelier.

Cependant plusieurs conditions sont nécessaires à la réussite.

Il faut d'abord ne réunir que des ouvriers en possession complète de leur métier et d'une moralité parfaite, tant en eux que dans leur famille.

Il faut ensuite leur assurer une clientèle stable, ce qui sera facile si la première condition est remplie.

La troisième serait de trouver des bonnes volontés agissantes; mais, ici, je ne rêve plus et c'est bien éveillé que j'affirme mieux que ma confiance, j'ose dire ma certitude, que ces bonnes volontés ne feront pas défaut.

Devoirs des Œuvres. — Louis IX, dans la fondation des Quinze-Vingts, a donné un exemple dont l'à-propos est et restera de tous les temps.

Lorsqu'il rassembla dans l'Enclos du *Champ-Pourri*, au delà de la Porte Saint-Honoré, les trois cents aveugles composant la troupe misérable des mendiants privés de la vue qui erraient dans la capitale, il leur octroya une constitution dont le libéralisme surprend — même après la Révolution de 1789.

Sous la tutelle un peu lointaine de son Aumônier et l'autorité plus nominale qu'effective d'un Maître, il voulut que les affaires de la Maison fussent réglées par le Chapitre composé de l'ensemble des Frères et Sœurs aveugles de la communauté.

Les décisions prises par cette assemblée de besogneux furent-elles toujours de la meilleure opportunité? Quoi qu'il en soit, il reste acquis que, de par la volonté du fondateur, ces pauvres gens s'administraient eux-mêmes, comme ils l'entendaient et souvent en complète opposition, non seulement avec leurs supérieurs immédiats, mais avec les souverains, successeurs du saint Roi, qui n'avaient pas tous hérité de sa charité et de son libéralisme.

Il sera bon que les Œuvres — d'aveugles comme de voyants — se modèlent sur cet exemple et qu'elles concentrent leurs efforts sur un seul point : restituer au soldat aveugle son indépendance jusqu'à la limite extrême, en évitant tout ce qui paraîtrait une mainmise,

même affectueuse et désintéressée par les motifs qui l'inspireraient.

Il ne faut pas faire le bonheur des gens malgré eux; il ne faut pas davantage, en cherchant leur bonheur, les garder prisonniers de l'assistance qu'on leur procure.

Le souci de conserver et la crainte de perdre un client paralysent trop souvent des efforts qu'il importe de ne pas mesurer afin de sortir complètement d'embarras celui qui est dans le besoin, surtout alors que, rééduqué, il rentre dans la foule des voyants.

Comment s'exercera cette assistance qui, pour les Œuvres autant que pour les particuliers, doit toujours avoir des buts précis ?

Le premier, celui qui influencera tous les autres, sera la recherche de ce que la charité catholique appelle les *pauvres honteux*, ceux à qui la fierté ferme la bouche et qui préfèrent mourir que solliciter. Ces pauvres honteux seront légion parmi les soldats aveugles — et c'est à leur gloire — car ils ont connu de par leur vie antérieure la noble indépendance du travailleur.

Les Œuvres devront les empêcher d'être victimes de cette fierté. Cette tâche demandera, d'ailleurs, un tact et une discrétion infinis : il faut que ceux qui se pencheront sur ces détresses connaissent la misère humaine autrement que par sensibilité, raisonnement ou snobisme, afin que les bienfaits n'aillent pas toujours soit à ceux dont la fierté moins susceptible s'allierait à une certaine habileté, soit à ceux que protégeraient des marraines distinguées et des personnages influents... ou intimidants.

Devant l'aveugle rentré dans ses foyers, se posent les problèmes de la nourriture et du logement pour lui et sa famille et du travail : matières premières à se procurer et produits à écouler.

Ce sont ces mêmes problèmes qui fixeront l'attention des Œuvres. Ils sont d'autant plus délicats à solutionner qu'ils doivent l'être efficacement, mais de manière à ne pas supprimer tout effort de la part du soldat aveugle.

Si celui-ci était un infirme ou un incapable, la solution serait plus aisée : de l'argent arrangerait tout; mais le soldat aveugle est et doit rester un travailleur. S'il convient d'alléger sa tâche, il importe de n'en supprimer ni le mérite, ni l'efficacité consolatrice.

La nourriture étant procurée partie par la pension, dont le taux est immuable, partie par le bénéfice du travail, dont la valeur est essentiellement variable, c'est en rendant ce dernier plus lucratif

qu'on aidera l'aveugle à vivre et à payer son loyer, pour lequel cependant il sera bon de prévoir, le cas échéant, une assistance spéciale.

De même, les charges de famille seront allégées par le fonctionnement de caisses maternelles.

S'il est toujours possible à l'aveugle d'élever ses enfants dans une bonne atmosphère physique et morale, il rencontrera plus de difficultés pour leur procurer une instruction dépassant le niveau primaire. Lorsque l'enfant montrera des dispositions pour les études industrielles, commerciales ou autres, les Œuvres rendront au soldat aveugle un service incalculable en faisant de celui-ci un contremaître, un agronome, un employé de commerce ou d'industrie qui, plus tard, grâce à un salaire meilleur, aidera mieux son père à qui la vieillesse et la fatigue arracheront peut-être l'outil des mains.

De même, des allocations proportionnées à l'âge, à la santé et au nombre des enfants, seront établies afin de rendre moins lourdes les charges de famille qui pourraient l'accabler.

Supposons donc le soldat aveugle aidé dans sa famille et dans son ménage ; il a reçu l'outillage nécessaire à l'exercice de son métier : *il travaille.*

De quelle façon les Œuvres vont-elles continuer près de lui leur tâche bienfaisante ?

J'ai dit plus haut combien il est nécessaire de supprimer pour l'aveugle les inconvénients du *guide.* Et par ce mot j'entends non seulement celui qui le conduit dans la rue, mais surtout celui à qui il s'adresse pour faire ses achats et, en premier lieu, le petit fournisseur qui lui livre quelques kilos de chiendent, qu'il a lui-même achetés à un marchand de demi-gros, lequel s'était approvisionné au Havre... On peut remonter ainsi jusqu'au Mexique, où se récolte le tampico.

Tous ces intermédiaires se font naturellement payer, si bien que la matière première arrive à l'aveugle, quand il l'achète au détail, majorée dans des conditions telles qu'il y sacrifie une part notable des bénéfices d'un travail, qui n'est pas encore commencé.

La grande tâche des Œuvres consistera à supprimer ces intermédiaires et à procurer à ses protégés les bois, le chiendent, la ficelle, l'osier, le cuir, les douves de chêne ou de châtaignier, en un mot, toutes les matières premières nécessitées par les différents

métiers et cela, non seulement sans bénéfice mais aux prix les plus avantageux du gros et dans les meilleures conditions de transport.

Choix le plus varié possible de matières premières, livraison rapide et en quantités au gré de l'acheteur, facilités de paiements, voilà les moyens tout puissants dont disposent les Œuvres et qui, lorsqu'il en aura apprécié l'efficacité durable, donneront à l'aveugle une confiance en lui que rien ne sera plus capable d'ébranler.

Voici le travail réalisé. Comment les Œuvres aideront-elles le soldat aveugle à en vendre les produits?

La première solution qui se présente, celle que les particuliers aisés et les Œuvres seront tentés d'adopter parce qu'elle paraît la plus désintéressée et la plus rapide, est d'acheter au soldat aveugle tout son travail.

A mon avis et sauf cas particuliers, cette solution est sinon mauvaise, au moins médiocre.

En effet, elle diminue le bénéfice de l'aveugle, parce qu'elle interdit les garanties et les avantages résultant de la diversité de la clientèle et de la vente au détail.

Ensuite elle ne l'accoutume pas à développer suffisamment l'esprit d'initiative qui, utile à tous, est d'une importance primordiale pour celui qui évolue dans un cercle plus restreint.

Enfin, elle le laisse sous la dépendance d'une Œuvre qu'il s'accoutume vite à considérer comme chargée de son avenir et de son bonheur, ce qui — les dieux écartent ce présage — deviendrait désastreux si ces Œuvres faisaient faillite à leurs engagements ou simplement subissaient ces assoupissements qui atteignent même les entreprises commencées sous les plus généreux auspices.

Ces ventes d'ailleurs, prenant l'allure commerciale, ne seraient pas sans provoquer, en dépit de leur but charitable, des difficultés qui deviendraient vite aiguës de la part des diverses organisations professionnelles, tant patronales qu'ouvrières.

Elles nécessitent de plus une installation dispendieuse et l'emploi d'un personnel rétribué que les membres les plus dévoués des Conseils d'administration d'Œuvres n'ont pas toujours la compétence pratique pour guider et surveiller.

Les Œuvres peuvent admirablement et complètement remplir le rôle d'intermédiaires. J'estime qu'elles feront bien de s'y tenir et de ne se livrer au commerce qu'en cas de nécessité absolue et sans dépasser jamais la limite des ventes de charité.

Le soldat aveugle doit, autant que possible, se tirer d'affaire par lui-même. Pour cela, il faut qu'il possède une clientèle variée et qui le connaisse personnellement. Il est relativement facile de la lui constituer si les Œuvres ont le soin de créer dans toute la France des Comités locaux dont l'activité soit limitée et partant plus efficace.

Un soldat aveugle rentre dans son pays. Que le Comité local se mette immédiatement en rapport avec le maire, le curé, le notaire, les notabilités, les groupements commerciaux et industriels de la région et leur dise :

« Un de nos compatriotes revient de la guerre. Il sera un exemple pour nos enfants par l'héroïsme dont il a fait preuve sur le champ de bataille. Vous l'admirez déjà; vous l'admirerez davantage demain, quand vous mesurerez les efforts qu'il a réalisés depuis sa blessure. Pour gagner sa vie il ne vous demande pas la charité. Nous ne vous la demandons pas pour lui, car il est fier et une aumône le froisserait. Il travaille — aussi bien sinon mieux qu'un voyant. Manifestez lui votre sympathie en lui achetant les produits de son travail. En le faisant, vous ne ruinerez aucun des commerçants établis dans le pays et vous accomplirez une bonne action, qui ne vous sera pas matériellement désavantageuse. »

Si ce discours est accompagné de quelques démarches personnelles, en très peu de temps notre aveugle sera sorti d'embarras.

Est-ce à dire que les Œuvres ne devront jamais s'occuper de la vente des produits de son travail ?

Non certes, mais elles auront recours à des moyens qui, évitant les inconvénients de la vente au détail, assureront au soldat aveugle des débouchés certains et de longue durée, et surtout elles n'interviendront que pour parer à une impossibilité bien démontrée d'assurer la vente par l'aveugle lui-même.

Elles solliciteront des pouvoirs publics l'adjudication de fournitures considérables dont le montant sera réparti entre les travailleurs qui risqueraient de chômer faute d'acheteurs. Elles obtiendront également à ceux-ci des commandes des administrations, des grands magasins, des fabriques, des haras, faisant au besoin prendre au domicile de l'aveugle le travail, de manière qu'il se consacre exclusivement à son labeur.

Pour certains métiers, il n'y a pas d'objets à vendre, le travail résidant dans les mains et dans l'habileté de l'ouvrier. En ce cas, les Œuvres s'ingénieront à constituer des clientèles profitables et

durables : aux masseurs, on facilitera l'entrée dans un hôpital, on les mettra en relations avec des médecins susceptibles de les utiliser; on créera des dispensaires où ils seront à la disposition du public; aux ouvriers en pianos, aux ajusteurs, tailleurs de cristaux, etc., on obtiendra des places dans des maisons sérieuses. En toutes circonstances, on fera toutes les démarches utiles et on ne quittera la partie qu'après réussite car je ne veux pas prévoir l'hypothèse où l'on serait forcé de l'abandonner par suite de l'insuffisance professionnelle ou de la mauvaise volonté du soldat aveugle.

Ainsi, bientôt, demain, sans doute, il sera sauvé.

Peut-être après demain oubliera-t-il le Comité local et les OEuvres qui l'auront secouru. Ne le craignez pas.

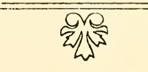
Et puis, après tout, qu'importe! C'est affaire entre sa conscience et lui, puisque vous, vous aurez accompli le bien comme il doit être fait, c'est-à-dire uniquement dans l'intérêt de l'assisté.

Pendant longtemps, nos blessés seront entourés par la France entière d'une affection respectueuse, qui rendra plus faciles tous leurs efforts. Tous ceux qui ont vécu la guerre et ses horreurs les traiteront en frères souffrants.

Puis le temps passera. Les souvenirs s'émousseront et à une génération reconnaissante et meurtrie succédera une génération plus oublieuse, moins prévenante et moins émue.

Si alors nos mutilés n'ont pas appris à vivre d'une vie normale et indépendante : j'ai peur pour eux.

Aussi, pendant qu'il en est temps, nous qui savons quels terribles sacrifices ils nous ont consentis, multiplions en leur faveur nos efforts sans mesurer nos peines.



Le Guide-main Reuilly

(Description de l'appareil d'après le Brevet d'Invention)

Guide-main pour aveugles. — MM. Paul Emard et Georges Poulain, résidant en France.

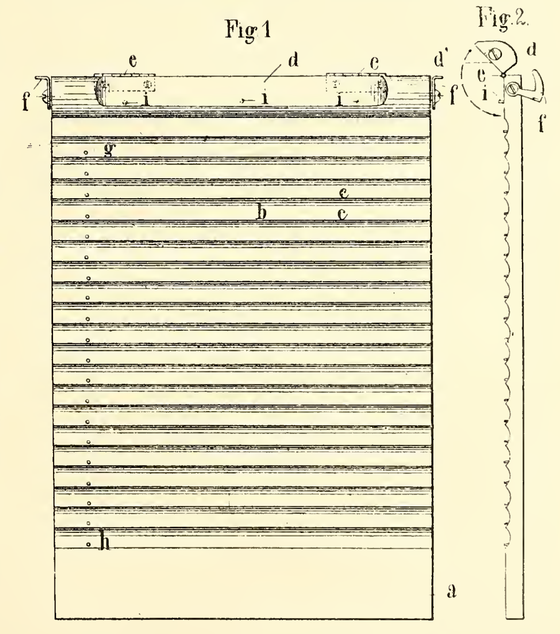
La présente invention a pour objet un guide-main dit *Guide-main Reuilly,* permettant à un aveugle d'écrire suivant des lignes droites équidistantes.

Afin de rendre aussi claire que possible les explications qui vont suivre, le dessin annexé représente, à titre d'exemple, le guide-main faisant l'objet de la présente invention :

La figure 1 en est une vue en plan ;

La figure 2, une vue latérale.

Le guide-main consiste essentiellement en une planchette *a*, en bois ou autre matière convenable, dont l'une des faces, la face de travail, comporte une série de cannelures *b* égales entre elles et exactement parallèles les unes aux autres. Ces cannelures seront de faible profondeur, mais seront nettement accusées par deux traits en relief *c c*, les entourant.



La planchette *a* porte, à sa partie antérieure, une baguette *d*, méplate sur sa face interne *d*, et susceptible de se rabattre sur la planchette *a* en pivotant autour des charnières *e*. Lorsque la

baguette *d* est rabattue sur la planchette *a*, elle est rendue solidaire au moyen de loquets *f* placés aux extrémités.

La planchette *a* porte des picots métalliques, dont les uns sont disposés en ligne droite *g h*, chaque cannelure ayant un picot, et dont les autres sont disposés, en *i*, au-dessous de la baguette *d*.

La feuille de papier, sur laquelle l'aveugle doit écrire, est placée contre la planchette, la baguette *d* étant ouverte, et, avec les doigts, l'aveugle enfonce la feuille de papier sur les picots supérieurs *i*; cela fait, il rabat la baguette *d* et l'immobilise en mettant les loquets latéraux *f*. Avec l'un des doigts de la main gauche, l'aveugle tâte le premier picot de la ligne *g h* et il enfonce sur ce picot la feuille de papier ; il écrit alors sur la feuille de papier en déplaçant les doigts de la main droite le long de la cannelure correspondant au picot qui a traversé la feuille de papier : il peut ainsi tracer les lettres sur une ligne relativement droite. Arrivé à l'extrémité de la ligne, l'aveugle, avec la main gauche, tâte le deuxième picot de la ligne *g h* et procède comme précédemment.

S'il est arrêté pendant son travail, il pourra toujours savoir quelle est la dernière ligne écrite : il lui suffira de tâter la dernière perforation faite sur la feuille de papier, elle correspond à la dernière ligne écrite.

Lorsque la feuille de papier est remplie d'un côté, on peut écrire sur le verso : il suffit de retourner la feuille de papier et de procéder comme il a été indiqué pour l'écriture au recto.



Professeur Georges DUBOIS
Maître d'armes.

L'Escrime des Aveugles

De l'escrime par des aveugles?

Cela a fait sourire bien des gens.

Deux exclamations, qui souvent veulent être des objections, accompagnent communément le sourire :

« Ça ne s'est jamais fait! »

« A quoi cela sert-il ? »

A la première objection, le développement de nos ateliers répond suffisamment. Il est fort heureux pour les soldats aveugles que l'on commence à chercher ce qui leur convient dans ce qui ne s'était jamais fait.

« A quoi sert l'escrime ? »

M. Georges Dubois, le maître d'armes connu, mon excellent ami, vous en convaincra, comme il m'a convaincu, lorsque, l'an passé, il est venu, avec l'audace tranquille de ceux qui savent, m'offrir de donner à nos élèves des leçons, pour lesquelles il ne m'imposait qu'une condition, c'est qu'elles ne lui seraient pas payées.

Je lui laisse la parole :

Il serait puéril de développer les multiples avantages que l'homme peut recueillir de la pratique de l'escrime, avantages exposés par une multitude d'écrivains, depuis plusieurs siècles.

L'escrime, pour l'aveugle, est le moyen, le plus rare peut-être, de développer la précision et la puissance de sa tactilité, en étendant le rayon d'action de cette dernière. Non seulement sa tactilité, mais aussi ses facultés de constructivité, d'énergie et de pseudo-vision. En effet, l'action à exécuter, l'obstacle à éviter, le danger à écarter, sont placés à une distance correspondant à la longueur de la lame de l'épée, c'est-à-dire exactement à 88 centimètres.

En ce qui concerne l'ouïe, l'escrime peut apporter également à celle de l'aveugle un perfectionnement de l'évaluation pratique des bruits dans l'espace.

Même sans être assez habile pour se livrer à un assaut, l'aveugle qui prend habilement "*la leçon*" a un sens plus exact de la direction des sons. L'audition multipliée à l'infini du choc des lames se produisant devant lui, dans un axe qui ne se modifie jamais, devient pour l'oreille de l'aveugle ce qu'est l'emploi du *fil à plomb* pour les yeux du voyant.

On sait que cet emploi réitéré du fil à plomb par les professionnels du bâtiment, maçons, tailleurs de pierre, peintres, plombiers, etc., leur donne la faculté de tracer, presque à coup sûr, sans fil et sans règle, une verticale très pure dans l'espace, quelles que soient les lignes ou aplombs des objets environnants.

Dans quelle proportion cette amélioration de la tactilité et de l'ouïe se produit-elle, quelles en seront les conséquences, nous l'ignorons ; mais si nous sommes le premier pionnier dans l'ordre de ces recherches, c'est aussi très modestement que nous exposons le résultat de nos travaux. Nous espérons et nous attendons de nos confrères qu'ils le perfectionnent.

* * *

L'aveugle est très ombrageux, le point essentiel dans tout enseignement est, nous le croyons personnellement, d'éviter de lui rappeler son état d'infériorité. C'est pourquoi la base de notre méthode, son caractère primordial, sont de convaincre l'élève qu'il peut, sur la simple audition de la voix du professeur et par la suite, d'un condisciple l'invitant à faire assaut, se diriger vers lui, se placer à bonne distance *(la mesure)*. Il peut même le toucher de la pointe de son arme, là où il veut, et cela sans y être aidé par le contact de l'épée du maître ou de celle de l'adversaire. Nous précisons :

A l'appel de son nom, l'aveugle quitte sa place, se dirige vers son instructeur, tombe en garde à bonne distance, menace, se fend et touche le pectoral droit de l'homme placé devant lui.

Nous obtenons ce résultat, sauf de très rares exceptions, dès la première leçon.

On conçoit donc maintenant qu'aussitôt qu'il prend contact avec le fer opposé, ce fer qui canalisera le sien vers la main, le bras et le corps de l'adversaire, l'aveugle bien instruit peut rivaliser de puis-

sance, de vitesse et de style avec n'importe quel escrimeur « voyant » dans cette partie de l'escrime que nous appelons "*la leçon*".

*
* *

Deux aveugles peuvent-ils faire assaut? Oui.

Un aveugle peut-il tirer contre un voyant? Oui.

Un aveugle très instruit et très doué physiquement peut même tirer avec avantage contre un « voyant », médiocre escrimeur, à la condition formelle et cela d'ailleurs, pour tous les assauts, que le voyant se conduise avec lui exactement comme il le ferait avec un autre voyant, c'est-à-dire qu'il *ne sortira pas de la piste* pour tourner l'adversaire aveugle.

*
* *

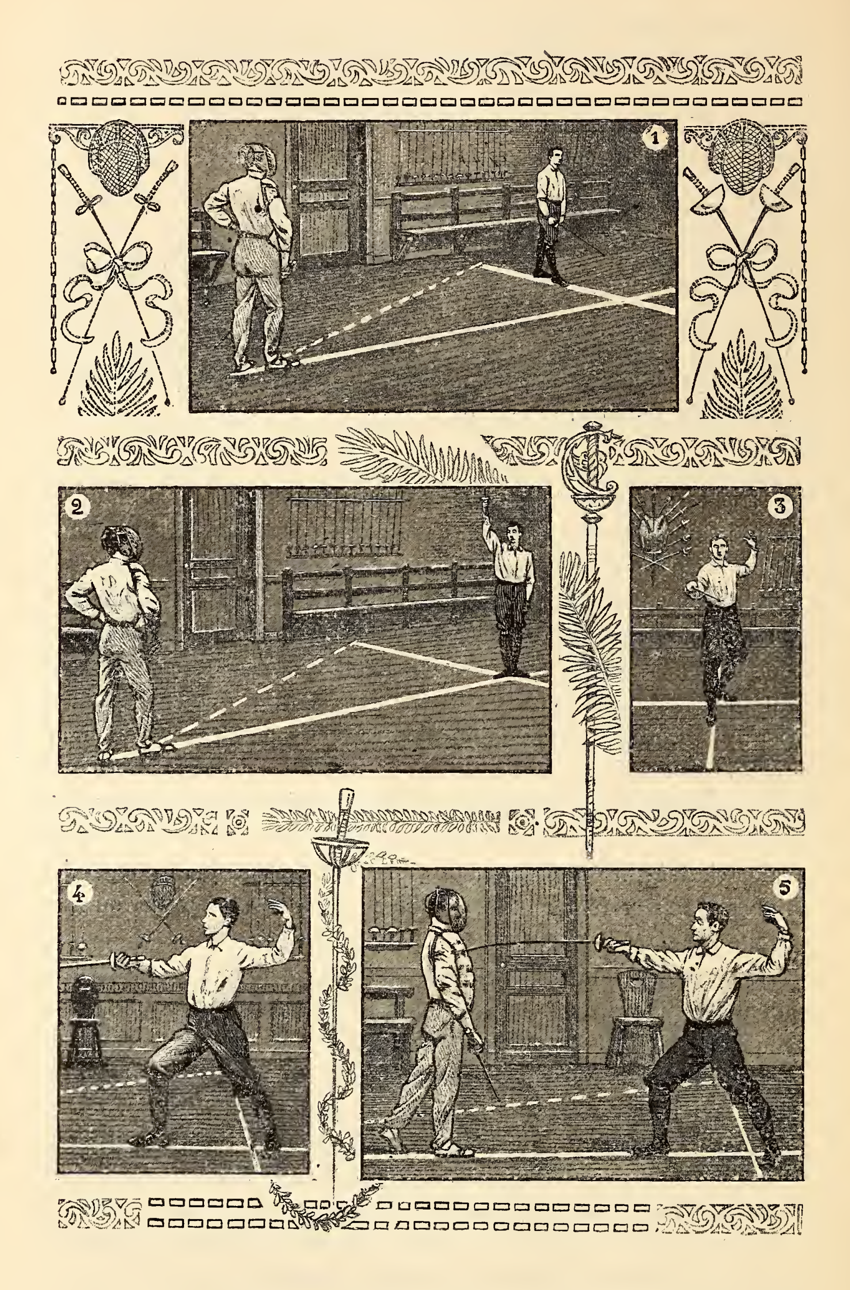
Nous terminerons cette notice par le développement technique de ce qui caractérise nos travaux, c'est-à-dire par l'exposé méthodique des principes qui permettent à l'aveugle de venir se placer en garde devant son adversaire et de le toucher au pectoral, sans avoir recours au contact du fer. Avant cet exposé, tout en nous gardant bien de donner à nos confrères des conseils relatifs à l'escrime proprement dite, nous croyons cependant devoir leur signaler que l'aveugle, ne pouvant prévoir, encore moins apprécier les *dérobements* en ligne basse, lors des *dégagements*, *dedans* ou *dessus* les armes, l'alternance des *engagements* et *oppositions* qu'ils emploient, ne doit pas être horizontale, c'est-à-dire de *sixte* en *quarte* et *vice versa*, mais verticale, c'est-à-dire que l'aveugle doit systématiquement couper les lignes et rejeter le fer à sa gauche par *quarte* et *septime*, ou à sa droite par *sixte* et *seconde*.

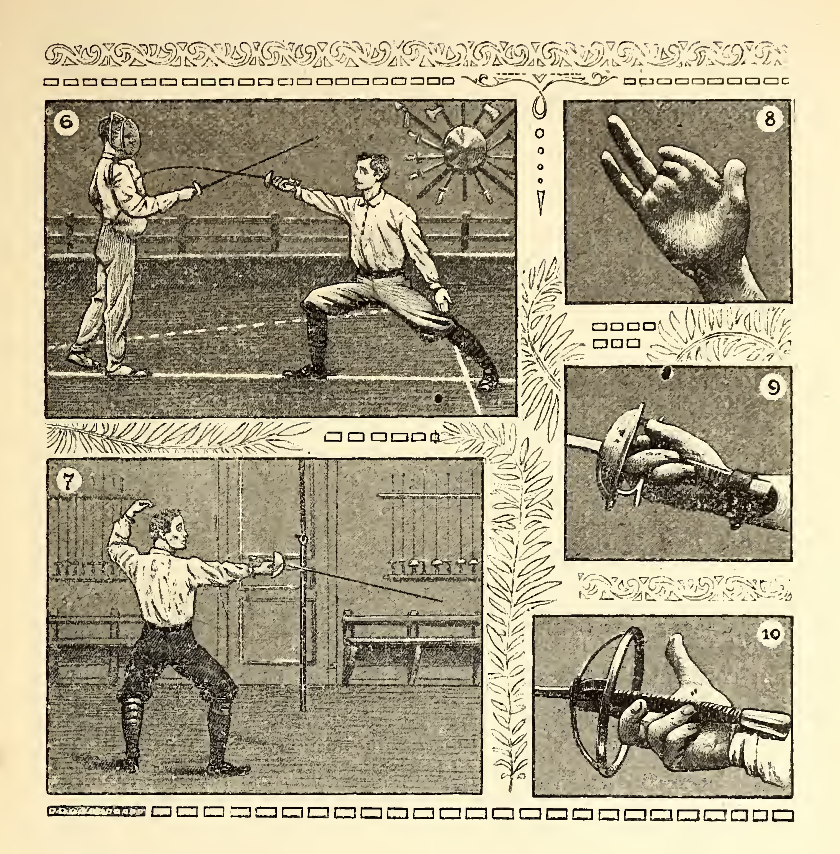
En outre, par la pratique, nos confrères remarqueront certainement que l'aveugle adopte volontiers les formules les plus laconiques, dès qu'elles semblent lui assurer le maximum de garanties.

L'engagement de *seconde* obstinément gardé malgré les *changements* n'ouvrant qu'une seule ligne d'attaque, *le dessus des armes*, donne à l'aveugle la possibilité d'appliquer utilement soit dans l'attaque, soit dans la riposte ses qualités de précision tactile, par un mécanisme identique dans les deux cas.

Le laconisme d'un jeu d'escrime favorise d'ailleurs le jugement du tireur, dont les réflexes sont moins sollicités.

Or, si chez le tireur « voyant », nous devons développer et discipliner les réflexes, chez l'aveugle, au contraire, tout doit se subor-


1
2
3
4
5



1. L'élève, qui était assis, s'est levé, il écoute en marchant droit devant soi. — 2. Guidé par la voix, il s'est arrêté à la hauteur de l'instructeur, lui a fait face et le salue (premier temps de la mise en garde). — 3. et 4. Garde (face et profil). Remarquer que le bras est bien à droite et la direction de la lame obtenue par l'action du quatrième doigt, visible sur la figure 4 et démontrée figure 10, théoriquement. — 5. Dans ces conditions de tenue de l'arme, l'élève, sans le guide de l'épée du maître, le touche au défaut de l'épaule en allongeant le bras. — 6. Ici, l'élève se fend. Remarquer que tout en touchant, il tient de son fer, celui du maître. — 7. Travail mécanique sur une barre de fer suspendue, donnant de la précision et de l'autorité au doigté. — 8. Main mutilée. — 9. La même, tenant le fleuret italien, maintenu au poignet par une martingale à coulisse, permettant le glissement de la fusée et son mouvement, dans toutes les lignes. — 10. Action théorique du quatrième doigt.

donner au *jugement* et au *doigté*, puisque sa cécité est l'obstacle insurmontable à l'usage des « réflexes » ; grande et souvent unique ressource de la majorité des escrimeurs, dont, sauf exception, la science des armes est à peu près nulle.

*
* *

C'est précisément par une science des armes, même laconique, que l'escrimeur aveugle manifestera une supériorité sur le voyant.

CONCLUSION

Nous l'avons affirmé, parce que nous l'avons établi et fait constater par de nombreuses notabilités scientifiques, militaires et journalistiques, l'aveugle peut se diriger vers un adversaire et le toucher de la pointe de son épée, là où il veut, en se guidant uniquement sur le son de la voix.

Dès qu'il y est invité par son maître, l'aveugle qui se tient appuyé ou assis contre la paroi de la salle d'armes, écoute en « regardant » droit devant lui, c'est-à-dire que sa tête est tournée dans une direction coupant à angle droit la piste en ligne droite, sur laquelle se tient le maître. Donc, de l'oreille de l'aveugle à la bouche du professeur, qui l'appelle sans tourner la tête vers lui, c'est-à dire en parlant devant soi, s'établit une *ligne d'audition* qui est l'hypothénuse de ce triangle rectangle. L'aveugle se lève, marche droit devant soi, le professeur continue de parler en prononçant par exemple ce mot : Attention ! puis : Halte ! Au commandement de : Halte ! si l'élève n'a pas dépassé la piste (1) et si le professeur n'a pas à rectifier, il commande : En garde !

L'aveugle décrit alors un quart de cercle, dans la direction de son instructeur et tombe en garde.

Sans lui donner le fer :

Le professeur commande : *Menacez !*

Dans la menace, la pointe de l'élève doit se trouver en face de la base du pectoral droit du maître, (s'il est droitier), vers le défaut de l'épaule.

---

(1) Nous entendons la piste idéale d'une salle non garnie de pistes en linoléum ou en plein air. La piste de linoléum est un guide pour l'aveugle qui en touche les deux bords parallèles avec la pointe de son arme et se place ainsi dans l'axe. Certaines salles en sont privées.

Au commandement de : *Développez ou fendez-vous*, la pointe doit frapper le point menacé. *C'est là l'exercice primordial, tout dérive de lui*, tous les contacts futurs des deux fers ne pourront que développer la confiance de l'élève, puisqu'ils seront autant de guides, dont il avait pu se passer, pour toucher le but souhaité.

***

Si l'élève aveugle peut se diriger et tomber en garde dans l'axe absolu de la garde du maître en parcourant un triangle rectangle, il ne peut le frapper au meilleur endroit et rester couvert que par l'application de deux autres règles, La première a rapport à la position du bras armé, lors de la mise en garde. La seconde à l'action indispensable de l'*annulaire*, lors de la préhension de la poignée de l'épée, pendant la *menace* et le *développement*.

Si le voyant dirige sa pointe et rectifie cette direction quand elle est mauvaise, l'aveugle ne peut obtenir l'équivalent *dans l'espace, ne l'oublions pas*, que par le placement de son bras et de sa lame, selon des axes et des angles préétablis.

L'aveugle doit tomber en garde, quant à l'escrime au fleuret, l'avant-bras presque parallèle au sol et absolument parallèle et *main de tierce*, s'il tire à l'épée de combat.

En outre, son avant-bras doit être à l'aplomb du profil extérieur de la cuisse, située au-dessous (cuisse droite).

Quelle que soit la garde adoptée, couvrant le *dehors des armes dessus* ou *dessous : tierce*, *sixte*, *seconde*, *octave*, l'avant-bras doit occuper cette position.

Lors de la *menace* précédant le *développement*, le bras doit s'étendre, suivant la ligne occupée par l'avant-bras.

Dans cette position, la seule cependant qui ne puisse égarer l'aveugle, puisqu'il ne peut choisir et menacer que suivant une ligne déjà établie par la mise en garde, sa pointe ne peut toucher l'adversaire, s'il tient l'arme conformément aux principes généralement enseignés, c'est-à-dire en serrant la fusée (poignée) de l'arme avec tous les doigts, l'auriculaire faisant suite à l'annulaire.

L'aveugle doit lors de la menace, abandonner l'usage du petit doigt et par l'action particulièrement vigoureuse de l'annulaire *diriger la base de la fusée en travers de l'axe de l'avant-bras*, qui est lui-même dépassé par le pommeau.

Par cette manœuvre, qui ne trouble en rien les bases sur lesquelles l'aveugle a établi la bonne direction de son bras (resté cou-

vert), la lame fait un angle avec le bras, et la pointe qui semblait devoir passer, va frapper l'adversaire au défaut de l'épaule.

Si l'aveugle ne s'impose pas ces deux règles, position du bras et action de l'annulaire projetant le pommeau en dehors de l'axe de l'avant-bras, sa pointe est soumise à tous les écarts que subissent celles des voyants, écarts qu'ils ne peut rectifier, comme le font ces derniers.

***

L'escrime à l'épée est évidemment celle qui convient le mieux aux aveugles. Outre que toutes les touches sont valables, la rigidité des lames permet la sévérité d'action du doigté. L'application des deux principes que nous venons d'étudier, jointe à une technique laconique, basée sur l'emploi exclusif de la *seconde* et de la *sixte* combinées de leurs *contres* peut faire de l'escrimeur aveugle un adversaire *étrangement* redoutable.

Nous n'en sommes encore qu'à la période expérimentale, mais quand seront revenus le calme et la paix, nos confrères auront des années pour former des élèves. A ce moment ils s'apercevront que nous avions vu juste et certains escrimeurs aveugles ne seront pas les moins glorieux de l'école française, à laquelle nous aurons apporté la contribution de nos travaux.

G. D.

***

L'essai que nous avons tenté de l'escrime par les aveugles, a donné à Reuilly, les excellents résultats que prévoyait M. Georges Dubois. Des élèves ont été formés, capables non seulement de tenir une épée, mais de faire assaut.

L'expérience est concluante.

Elle va être continuée dans de meilleures conditions encore à l'École Supérieure, fondée récemment, 27, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly, et réservée aux officiers et aux soldats ayant, avant la guerre, exercé une profession intellectuelle ou libérale.

Là, M. Georges Dubois aura des sujets de choix qui, ignorant les soucis du travail manuel, trouveront dans l'escrime une distraction à des études absorbantes, un exercice physique des plus salutaires, et même un réconfort très puissant dans la maîtrise d'un art tout d'initiative et de vigueur, réservé jusqu'ici à une élite parmi les voyants.

P. E.

Professeur Georges DUBOIS

Précis de Culture physique à l'usage des Aveugles

Pour nos amis, les Mutilés de la Grande Guerre.

Ce précis n'offre que l'explication des mouvements strictement nécessaires au développement musculaire de l'individu humain. J'écris *strictement*, cela ne veut pas dire incomplet, loin de là. Mais cette étude étant spécialement écrite pour les soldats aveugles, c'est-à-dire des hommes qui répugnent à toute complication technique, il convenait de s'écarter systématiquement des ouvrages similaires antérieurement publiés. Ceci n'est pas leur critique. Je les trouve en général parfaits et consciencieux, mais trop longs à étudier pour un aveugle et souvent trop chargés. Voici dans quel ordre notre travail sera présenté :

1° L'explication du mouvement et son action générale;

2° Désignation de l'ensemble des muscles intéressés (couche superficielle).

Je n'indiquerai pas de mouvements pour les jambes. Tout le monde sait qu'une marche active, surtout si la route choisie comporte quelques côtes, est un merveilleux exercice pour les membres inférieurs.

Le *pas gymnastique*, quand on n'en abuse pas, peut donner une valeur plus intense à l'exercice de la marche.

Dans ce cas, parcourir 80 ou 100 mètres, en adoptant ce pas, puis reprendre la marche normale, est un excellent moyen de gagner du souffle, sans s'exposer aux palpitations du cœur. Bien entendu, l'aveugle ne peut courir que s'il est accompagné. En troupe également guidée et commandée par un voyant.

Avant tout, il ne faut jamais *forcer* la nature.

J'aurai tout dit sur les exercices utiles aux jambes quand j'aurai conseillé celui qui consiste à fléchir à fond sur les jarrets en portant

les deux mains en avant pour maintenir l'équilibre. Voici d'ailleurs la bonne façon de l'exécuter :

1° Étendre devant soi les deux bras, sans raideur, en tenant les mains ouvertes, l'intérieur tourné vers le sol (en pronation) et tenir la tête bien droite;

2° Décoller les talons du sol et le corps bien droit, sans le laisser s'incliner en avant au cours de l'exercice, fléchir *lentement* sur les jarrets, jusqu'à ce que les fesses touchent les talons;

3° Marquer un temps d'arrêt et se relever lentement, toujours sans incliner le torse en avant.

C'est peu compliqué, cependant il suffira d'exécuter ce mouvement six fois de suite pour constater qu'il exige une dépense musculaire considérable.

Ceux qui seront très sûrs de leur équilibre, pourront en augmenter la puissance en tenant de chaque main, le poing placé contre l'épaule, un petit haltère de 10 à 20 livres.

Cet exercice développe tous les *fléchisseurs des orteils*, les *extenseurs du pied sur la jambe : soléaires, jumeaux*, les *fléchisseurs du pied, jambiers antérieurs, péroniers latéraux*, etc., par la recherche de l'équilibre du pied sur le sol nécessaire à donner une base stable au tibia et au péroné.

Mais la grosse action est subie par le triceps fémoral (partie antérieure de la cuisse), qui supporte tout le poids du corps, lors de la flexion lente et retenue vers le sol et lors du redressement.

Enfin, les muscles fessiers entrent en action vigoureuse pour maintenir le torse droit et bien cambré.

Je pourrais m'étendre sur l'action des muscles du torse, mais ils ne travaillent dans cet exercice spécial aux jambes, que par sympathie, nous allons nous attacher à eux, tout à l'heure, plus particulièrement.

Quant aux muscles postérieurs de la cuisse, ils travaillent relativement peu chez l'homme. Ils contribuent à fléchir la jambe sur la cuisse et la cuisse sur le bassin. Leur action est très grande dans la natation, dans le *grimpé* à la corde lisse, avec emploi des jambes. Dans la course également, ces muscles agissent vigoureusement.

Pour ceux qui tiendraient à les entraîner, le sport idéal est l'escrime, c'est avec l'escrime que ces muscles travaillent le plus vigoureusement sans complication difficile d'accessoires, car la natation, la corde lisse ou la course exigent des conditions matérielles difficiles d'entraînement.

J'ai écrit *natation*. A ce propos, je prends date et je déclare qu'un aveugle peut apprendre à nager, sous deux conditions formelles. La première est qu'il en ait le désir et abdique toute crainte, en plaçant sa confiance dans son instructeur; la seconde, très importante, est l'adoption de la méthode généralement écartée, qui consiste à faire nager l'élève *la tête dans l'eau* et non hors de l'eau, pendant la période d'étude et de combinaison des mouvements. Cette nage d'étude, suivant les moyens respiratoires du sujet, peut s'accomplir par fractions, de vingt ou trente secondes. Généralement, à la troisième ou quatrième leçon, l'élève qui a abandonné toute préoccupation de sortir *son masque* de l'eau, travaille avec lenteur et souplesse et de ce fait ne coule pas. Si de temps à autre il redresse la tête, il est surpris de sentir son nez et sa bouche à l'air libre. A son insu, il a nagé, donc il *sait nager* (1).

Mais revenons à la culture physique.

La marche et l'exercice précédemment indiqué suffisant à maintenir la vigueur musculaire des jambes, examinons ce qui est particulier au torse et aux bras.

L'emploi des haltères légers que nous avons adopté à Reuilly pour la culture musculaire, exige évidemment l'emploi simultané des deux bras. Étant donné que les mouvements choisis pour le bon entretien des muscles du torse entraînent l'action des bras, je trouve bien plus simple de ne pas m'y arrêter particulièrement et de ne pas retenir, ni retarder l'attention de l'élève ou de l'instructeur bénévole.

Donc attaquons tout de suite l'étude du torse.

Un homme qui s'entraîne doit savoir ce qu'il fait et ne pas s'astreindre à des mouvements indiqués par les gravures d'un manuel, sans en contrôler l'utilité.

Si nous examinons le torse, il a une face antérieure (la poitrine), une face postérieure (le dos), deux faces latérales.

La nature a indiqué en grandes masses musculaires (muscles superficiels), la synthèse régionale des actions accomplies par les muscles des couches profondes. Le professeur de culture physique, modeste ouvrier mis à la disposition de la Faculté, doit au moins connaître les fonctions de ces masses. S'il sait les mettre en action, du même coup il entraîne tous les muscles qu'il ne peut voir,

---

(1) En piscine ou l'été en Seine, dans une école de natation, je ferai la démonstration de ce système à ceux qu'il pourrait intéresser.

situés en profondeur dans la même région et apportant le concours et la coïncidence de leurs efforts au muscle superficiel.

Si nous examinons de face le torse d'un homme, quatre masses musculaires s'imposent à notre attention, donc à la culture que nous projetons :

1° Les *sterno-cleido-mastoïdiens*, qui semblent guinder la tête sur les épaules ;

2° Les *deltoïdes* (muscles de l'épaule), les plus puissants élévateurs de l'humérus ;

3° Les *pectoraux* ;

4° Les *droits de l'abdomen*, ces deux bandes musculaires qui, partant de la ligne des pectoraux, descendent jusqu'au pubis et semblent deux lanières compartimentées, destinées à empêcher le torse de tomber en arrière.

Ces quatre muscles vont être développés par un seul exercice et ses deux variantes :

1° Exercice. — Se coucher sur le sol après s'être préalablement muni de deux haltères de six à dix livres, un peu plus par la suite si l'élève est vigoureux.

Pour prendre cette attitude, l'aveugle se dirige vers l'endroit où il doit s'étendre. Là il s'arrête, les deux bras pendants, tenant chacun leur haltère (poids égal). Il fléchit sur les jarrets à fond, ses bras pendants rencontrent le sol. Prenant un point d'appui sur les haltères, l'aveugle s'assied, étend ses jambes et enfin se couche sur le dos, en laissant ses bras allongés contre lui.

Ceci est la position de départ de l'exercice proprement dit :

Exercice

Sans plier les bras, porter les deux poings armés des halfères en arrière, c'est-à dire les bras de chaque côté de la tête; puis, en maintenant les poings légèrement au-dessus du sol, toujours sans plier les bras, décrire avec chacun d'eux un arc de cercle qui rase le sol et qui, en se terminant, place les deux poings au-dessus des cuisses.

Sans s'arrêter, reporter les deux bras en arrière par le mouvement initial, le long de la tête et décrire de nouveau le même arc de cercle. Exécuter cet exercice plusieurs fois de suite et quand la

fatigue se fait sentir, laisser les poings toucher sol, là où ils se trouvent, lâcher les haltères et se reposer.

Cet exercice développe tout spécialement la partie antérieure et moyenne du *deltoïde* et les *petit* et *grand pectoral*. Les *sterno-cleido-mastoïdiens*, les *grands droits* et les *psoas* sont en contraction pendant toute la durée du travail, puisqu'ils immobilisent en haut les clavicules et plus bas le bassin et les membres inférieurs, afin que les deltoïdes et les pectoraux, en pleine action, puissent trouver leur point d'appui et de résistance.

Première Variante. — Dès que les poings sont élevés au-dessus de la tête, si au lieu de les ramener sur les cuisses en décrivant un arc de cercle, l'élève les rabaisse directement sur la cuisse en passant par la ligne idéale de l'axe du corps, les muscles *grands droits* sont plus particulièrement sollicités ainsi que les muscles profonds *psoas* (puissants fléchisseurs du fémur sur le bassin).

Deuxième Variante. — (Ne pas employer d'haltères ou seulement des haltères de deux livres.)

Porter les mains au-dessus de la tête et les ramener en avant vers la pointe des pieds en fléchissant le torse, c'est-à-dire en prenant la position assise, puis se laisser retomber en arrière en se retenant et en laissant glisser les mains sur et le long des cuisses, qu'elles ne doivent quitter que quand le dos a touché le sol. A ce moment, les mains doivent être reportées en arrière et l'on recommence l'exercice vingt à trente fois.

Cet exercice développe tout spécialement les *droits de l'abdomen* et les *psoas*. En outre les *pectoraux* (fibres moyennes et inférieures), les *sterno-cleido-mastoïdiens*, les *grands dorsaux* (abaisseurs du bras) et tous les extenseurs de la cuisse fournissent un travail vigoureux.

Pour nous résumer, cet exercice et ses deux variantes suffisent à développer tout le système musculaire que nous découvrons dans l'animal humain vu de face.

Évidemment, on peut en faire bien d'autres, mais nous sommes aveugles, nous n'avons pas le temps de compliquer notre existence déjà si compliquée, nous voulons bien nous porter, nous voulons être vigoureux, parce que c'est là une condition primordiale de l'existence; nous nous bornons à cet exercice pour les muscles antérieurs du corps parce qu'il nous suffit et que sa simplicité nous

permet de l'enseigner à nos camarades et plus tard à nos enfants.

Nous observons le même principe pour les autres régions musculaires.

Considérons maintenant l'homme vu de dos (torse, face postérieure).

Cinq masses bien nettes s'affirment aux regards du voyant ou au toucher de l'aveugle.

En haut, la tête s'attache aux épaules par la partie supérieure du *trapèze*, deux bandes de muscles robustes qui partent de l'épine de l'omoplate pour s'implanter à la base du crâne. Ce même muscle descend en deux autres bandes qui, partant de l'épine de l'omoplate pour s'accrocher aux vertèbres dorsales forment une sorte de capuchon, qui se termine par une pointe parfaite. De chaque côté de ce capuchon et formant la saillie de l'épaule, nous retrouvons le *deltoïde* (partie postérieure).

Sous le capuchon et descendant jusqu'aux reins, en formant une sorte de sillon qui les divise, se trouvent les deux masses des *longs du dos*, muscles puissants, terriblement développés chez les portefaix, et en général chez tous les hommes pouvant porter de lourds fardeaux.

Plus bas, nous trouvons les muscles *fessiers* (vulgairement les fesses), extenseurs du fémur sur le bassin, c'est-à-dire les muscles qui nous permettent de rester debout et de supporter dans cette attitude des fardeaux plus ou moins lourds.

Enfin sous les bras sur le côté, deux muscles également puissants, les *grands dorsaux*, abaisseurs et rotateurs du bras que nous avons vus travailler tout à l'heure déjà, mais dont l'action vigoureuse s'exerce surtout dans le grimpé à la corde et beaucoup dans la natation.

Eh bien, tous ces muscles du dos et ceux de l'épaule vont pouvoir être développés par l'unique exercice suivant et ses variantes :

Exercice

1° Placer sur le sol devant soi et en avant les deux haltères qui serviront à l'exercice ;

2° Sans lâcher ces deux haltères et en prenant point d'appui sur eux, en étendant les deux bras, écarter les deux pieds d'environ

cinquante centimètres, en maintenant leur pointe très légèrement en dedans (jamais en dehors) ;

3° Ramener les haltères entre les jambes et en arrière, puis profiter du mouvement de pendule qui les reporte en avant, pour les tirer vers soi, en fléchissant les bras jusqu'aux épaules et de chaque côté, de telle sorte que les pouces touchent l'épaule (ce mouvement s'appelle l'*épaulé*) ;

4° Se redresser, tenir la tête droite, étendre le bras à fond en hauteur (ce mouvement est le *développé*) ;

5° Redescendre les haltères aux épaules, puis vers le sol sans les y poser, mais en les rejetant entre les jambes en arrière, pour les épauler à nouveau et les développer. Cet exercice doit, suivant la force de l'élève et le poids qu'il a choisi, se faire dix à douze fois.

Dès que l'on sent la fatigue, il faut poser les haltères sur le sol devant soi ou entre les pieds.

Dans l'action de l'*épaulé*, les muscles extenseurs de la cuisse (*triceps*), les muscles *longs du dos* et les *fessiers* sont les principaux agents. Dès que le torse est redressé, ils continuent leur travail pour le maintenir rigide et lui permettre de servir de point d'appui au *trapèze* et au *deltoïde* qui vont à leur tour agir avec force pour maintenir celui-là l'omoplate et celui-ci élever (le bras), l'humérus supportant l'avant-bras (radius et cubitus) chargé de l'haltère. Le *triceps brachial* étendra à son tour l'avant-bras sur le bras, jusqu'à ce que le membre tout entier (bras et avant-bras), soit vertical.

Quand l'haltère ramené à l'epaule sera dirigé vers le sol sans s'y poser, c'est-à-dire pendant au bout du bras, c'est encore les *longs du dos*, le *trapèze* et les *fessiers* qui supporteront la charge, au point mort du balancement.

Voici donc la démonstration que ce mouvement suffit à développer tous les muscles de la partie postérieure du torse (le dos).

Les Bras.

Quant aux bras, l'épaule (le *deltoïde*) travaille en force ainsi que le *triceps* pendant l'action du développé.

Lors de l'*épaulé*, les fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras (*biceps*, *brachial antérieur* et aussi le *long supinateur*), ont seuls exécuté le mouvement. Quant aux fléchisseurs des doigts et de la main (partie de l'avant-bras constituant la région épitrochléenne), leur action consistant à tenir l'haltère, ils sont donc les premiers

agents du mouvement général. Il y a bien une petite ombre en ce qui concerne les muscles extenseurs de la main sur l'avant-bras (épicondyléens), mais, outre que beaucoup d'aveugles les exercent dans les différents métiers qu'ils font, dans le court chapitre : *Deux autres Exercices*, qui termine ce petit précis, nous en trouverons un relatif au développement spécial de l'avant-bras.

En ce qui concerne notre unique exercice intéressant les muscles du dos, sans lâcher les haltères, nous pouvons y apporter deux variantes :

Première Variante. — Épauler les haltères, les développer, mais au lieu de les ramener à l'épaule pour les diriger ensuite entre les jambes écartées, garder les bras allongés et les abaisser *directement* entre les jambes ; profiter de l'élan qui les ramène d'arrière en avant, pour les remonter directement en haut sans plier les bras.

Ce mouvement se nomme la *volée*. Quand l'élève, qui a enlevé les haltères à la volée, sent son équilibre ébranlé, il doit tout aussitôt ramener les haltères à l'épaule et porter un pied en arrière, son équilibre est alors rétabli.

Deuxième Variante. — (Propice au développement des muscles *deltoïdes* (les épaules et le *trapèze*).

Épauler les haltères, les développer, puis les descendre les bras bien étendus et en croix. (Cet exercice se nomme le *bras tendu*.)

Marquer un temps d'arrêt d'une seconde et replacer les bras au point de départ en les ramenant de bas en haut, sans les plier. Répéter ce mouvement en l'alternant avec la *volée* en cloche, c'est-à-dire sans ramener l'haltère à l'épaule ou revenir au mouvement initial : épaulé, développé, etc.

Face latérale du torse. — Si nous examinons un homme de profil, les bras en croix, afin de ne pas masquer le terrain de notre examen, nous apercevons des muscles qui sont déjà pour nous de vieilles connaissances et auxquels nous venons de donner nos soins.

En effet, se profilant sur la face, nous apercevons en partant de la tête les *sterno-cleido-mastoïdiens*, les *pectoraux*, le *deltoïde*, portions antérieure et moyenne, les *grands droits de l'abdomen*. Le profil du dos nous dévoile le *trapèze*, le *deltoïde* (portion postérieure), les *grand* et *petit ronds* (deux adducteurs et rotateurs des bras sur le rôle desquels nous ne nous arrêterons pas), la masse longue et puissante des *longs du dos*, le *grand dorsal* et les *fessiers*,

Seuls : 1° le *grand dentelé*, qui forme en arrière des côtes cet éventail de saillies en forme de dents de scie, qui déborde le relief du *grand dorsal*; 2° l'*oblique*, gros bourrelet harmonieux, qui semble marquer la limite entre le torse et la jambe, sont nouveaux pour nous.

Dans nos mouvements sur le dos, nous les avons déjà fait travailler sans nous en douter ; c'est cependant sur l'oblique, muscle superficiel très apparent, puissamment aidé par le transverse placé sous lui et formant la seconde couche, que notre effort va porter.

Exercice

1° Se coucher sur le dos, les jambes bien étendues en écartant les pieds de soixante-quinze centimètres environ, le dos des talons portant sur le sol et formant point d'appui (bien entendu l'élève a toujours un haltère de chaque main) ;

2° En faisant pression sur le talon gauche et toute la jambe, afin de ne pas tourner sur le côté, porter les deux mains juxtaposées à gauche sur le sol, puis en résistant sur le talon droit, porter les deux mains toujours juxtaposées sur le sol à droite, en décrivant un arc de cercle au-dessus du corps au niveau des pectoraux.

Dans ce mouvement de torsion, extrêmement laborieux, les muscles rotateurs du tronc et aussi, constatons-le en passant, les muscles lombaires (dos) font un travail profitable et d'ailleurs obligatoirement tous les muscles du dos et ceux des bras.

Cet exercice relatif à la face latérale du tronc termine ce précis, dont le but, je l'ai écrit dès les premières lignes, est d'être à la fois le plus complet et le plus réduit des manuels de culture musculaire.

Deux autres exercices

Pour les bras. — 1° Prendre un haltère de chaque main, plier les bras à angle droit, les coudes légèrement détachés du torse, qui doit être droit cambré ; porter la tête haute ;

2° Dans cette position, tourner les poings fermés sur les barres des haltères, dans un mouvement alternatif de pronation et de supination, c'est-à dire exécuter le mouvement qui consiste à tourner dans les deux sens, sans arrêt, le bouton d'une porte ; Ouvrez, fermez ; ouvrez, fermez, etc...

Cet exercice développe l'avant-bras par le travail alternatif des muscles épicondyléens et épitrochléens.

Pour le torse. — L'exercice suivant a pour but de développer en force tous les muscles du cou (face postérieure) et du dos, y compris les fessiers, et même pour les jambes, la masse des muscles postérieurs de la cuisse (*biceps*, *demi-tendineux*, *demi-membraneux*, etc.).

Il contribue en outre à renverser les épaules, bomber la poitrine et à affirmer la cambrure de la colonne vertébrale.

Exercice

1° Se coucher sur le dos les mains (vides) placées le long du corps et à plat sur le sol ;

2° Rapprocher les talons des fesses en pliant les jambes et en plaçant les pieds à cinquante centimètres de distance l'un de l'autre ;

3° Renverser la tête très en arrière de façon à ce que le sommet du crâne (partie supérieure de la suture des deux pariétaux), porte et pousse sur le sol (tapis, herbe, le lit, etc.) ;

4° Lentement et en s'aidant au besoin des mains posées à plat, détacher du sol tout le corps qui doit former un arc de cercle, ne portant que sur la tête et les pieds. Abandonner les mains et se bien cambrer. Résister et se replacer lentement sur le dos.

Cet exercice se nomme le *pont* ; il est surtout pratiqué par les lutteurs au cours de leurs matches.

Conseils

Ne pas faire d'exercices après le repas, sauf quand la digestion est accomplie.

Ne rien boire pendant les exercices.

Ne pas travailler plus de vingt à trente minutes.

Employer des haltères de poids égal pour chaque main.

Après les exercices, si la chose est possible, à défaut de douche ou de tub, se laver tout le corps comme on se lave la figure. Cinq minutes consacrées à ce nettoyage de la peau intensifient étrangement toute culture musculaire.

Ceci dit, bon courage et confiance, parce que *tout effort porte en soi sa récompense.*

20-21 Juin 1917.

C

19		
JAN	AVRIL	MAI
M		
32	621	625
	7	18
	8	6
1	15	14
	»	»
19	206	197
AT		
7	13	13
»	13	13
43	55	55
21	18	18
»	12	12
24	24	24
13	17	17
20	31	31
17	11	11
10	9	9
»	1	5
»	6	6
6	11	11
112	120	120

Chan d'élèves.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 2534-17.

